# DE JEUNES MARIES A PARENTS LA VOIE VERS LE PARADIS

Auteur:

Abbas et Shaheen Merali

Français

2012-12-24 10:36:08

INTRODUCTION DE JEUNES MARIES A PARENTS LA VOIE VERS LE PARADIS

DE JEUNES MARIES A PARENTS

LA VOIE VERS LE PARADIS

Traduit par Sarah Ramji

Compilé par Abbas et Shaheen Merali

Revu et corrigé par Moulla Nissar

De jeunes mariés à parents – la voie vers le Paradis

Mots de sagesse d’Imam Ali ibn al Houssein Zaynoul Abedin (AS)

Le droit de votre mère est que vous sachiez qu’elle vous a porté là où personne ne porte quiconque ; elle vous a donné le fruit de son coeur que personne ne donne à quiconque, et elle vous a protégé avec tous ses organes. Elle ne s’est pas souciée de sa propre faim tant que vous n'étiez pas rassasié ni de sa propre soif tant que la vôtre n'était pas étanchée, elle ne s'est pas inquiétée de se couvrir tant que vous n’étiez pas couvert, d’être au soleil tant que vous n'étiez pas à l’ombre. Elle a abandonné son sommeil pour vous et elle vous a protégé du chaud comme du froid, tout cela dans le but que vous lui appartenez. Vous ne serez capable de lui montrer votre gratitude que par la Grâce d’Allah et Sa volonté afin qu'Il vous donne du succès.

Le droit de votre père est que vous sachiez qu’il est votre racine. Sans lui, vous n’existeriez pas. A chaque fois que vous voyez quelque chose en vous qui vous plaît, sachez que votre père est la racine de sa bénédiction sur vous. Louez donc Allah et remerciez-le pour cela. Et il n’y a pas de force à part celle d’Allah.

Le droit de votre enfant est que vous sachiez qu’il est de vous et qu’il vous sera assigné – aussi bien à travers ses bonnes que ses mauvaises actions – dans les

affaires immédiates de ce monde. Vous êtes responsable de ce qui vous a été confié, comme par exemple, l'éduquer de bonne manière, le guider dans la direction de son Seigneur, et l'aider à Lui obéir. Agissez donc envers Lui avec les actions de celui qui sait qu'il sera récompensé pour le bien accompli envers Lui, et puni pour le mal commis.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحمْنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, Le Plus Clément, Le Plus Miséricordieux

# INTRODUCTION

Ce n'est que lorsque nous méditons et réfléchissons sur les lignes de conduite et Traditions narrées par le Saint Prophète (SAW) et ses Ahl-oul Bayt (AS) que nous nous rendons compte des trésors qu'ils nous ont laissés. Ces perles de sagesse éclairent la voie du Paradis en nous prodiguant des conseils et connaissances à chaque étape de notre existence.

Malheureusement, la plupart de ces trésors ne sont disponibles qu'en arabe ou en persan, ne permettant aux francophones d'accéder qu'à une infime partie de ce qui est disponible, les contraignant ainsi à se fier exclusivement aux informations séculaires pour combler cette lacune.

Les enseignements Islamiques sur les convenances en matière sexuelle entre un homme et une femme et la création d'un enfant destiné pour le Paradis constituent deux de ces trésors. Ces informations ont donc été traduites à partir d'une collection de textes en persan et compilées dans cette brochure. Nous espérons faire bénéficier les francophones d'un mode d'emploi conforme à l'Islam qu'ils utiliseront de concert avec les autres informations disponibles afin d'en profiter ici-bas mais aussi de s'approcher d'Allah et du Paradis.

Les informations énoncées dans cette brochure sont fondées sur des sources authentiques et originales des enseignements du Saint Prophète (SAW) et de ses Ahl-oul Bayt (AS). A chaque fois qu'il était possible, des Hadices sont cités afin de mettre en exergue le socle islamique derrière les recommandations données et d'encourager le lecteur à se familiariser avec les termes employés par nos guides en Islam.

De plus, l'inclusion de ces traditions souligne l'importance que l'Islam donne à chaque aspect de notre vie, ne nous laissant jamais sans ligne de conduite à tenir à chaque étape de notre vie.

Il est ici nécessaire de mentionner le fait qu'il est probable que les Ahl-oul Bayt (AS) aient énoncé ces Hadices dans un lieu ou un moment particuliers dont les

informations ne nous sont malheureusement pas transmises. Nous avons fait, de notre mieux, pour vous rapporter les Hadices conformément à leur contexte original afin qu'ils soient utiles et bénéfiques.

Ce manuel commence par une discussion au sujet de la nuit du mariage, y compris les A'mals qui sont recommandés pour cette nuit, ce qui permet aux mariés de commencer cette nouvelle étape de leur vie de la meilleure façon possible. Suivent les convenances en matière de relations sexuelles et l'importance de celles-ci dans l'Islam ainsi que les recommandations concernant les actes et les moments auxquels cette union est particulièrement conseillée ou pas. Une section sur les règles de Fiqh de base est ensuite présentée de manière succincte. Toutes ces règles sont conformes aux préceptes de l'Ayatoullah al Uzama Syed Ali al-Husaini Seestani. Ceux qui font le « Taqlid » d'autres Moujtahids doivent se référer à leurs propres livres de Code Religieux pour cette partie. En respectant les convenances en matière sexuelle, le planning familial et la période de conception, les recommandations Islamiques concernant l'alimentation, les actes et les moments sont mis en lumière afin de préparer le terrain pour la conception d'un enfant intègre et splendide Incha'Allah. Une fois l'épouse enceinte, la future maman comme le futur papa doivent être conscients de leurs rôles et responsabilités respectifs auxquels ils devront faire face de leur mieux. Des recommandations en termes d'alimentation à nouveau et de prières sont mis en avant pour nourrir et entretenir l'enfant dès les premières phases de sa formation dans le ventre de sa mère.

Nous poursuivons avec les actes recommandés pour un accouchement sûr et sans complication et ceux d'après l'accouchement, suivis d'une discussion sur l'allaitement qui relève, comme nous le savons, d'un des droits de l'enfant. D'autres règles de Fiqh de base concernant la mère suivent, se rapportant essentiellement au Nifas (l'écoulement sanguin chez la mère venant d'accoucher).

En dernier lieu, mais pas des moindres, cet ouvrage s'achève sur un chapitre consacré à l'éducation des enfants, comprenant 40 points d'Akhlaq sur la manière d'interagir avec votre enfant pour lui insuffler l'amour des Ahl-oul Bayt (AS) et des astuces pour mémoriser le Coran à l'usage des parents comme de l'enfant. Cette partie est pleine d'informations importantes et intéressantes qui, si l'on y adhère, auront forcément un impact positif et bénéfique sur l'enfant.

Il est nécessaire de mentionner certains aspects qui vont triturer l'esprit du lecteur face à la montagne d'informations disponibles.

Tout d'abord, certaines recommandations pourraient sembler trop précises ou contraignantes, telles que les périodes auxquelles l'on doit concevoir ou pas, mais, l'essentiel est de se rappeler que l'Islam n'est pas une religion difficile et ces recommandations ne sont pas là pour nous imposer des restrictions inutiles. Au

contraire, ces recommandations sont faites dans notre intérêt, par un Créateur qui nous connaît mieux que nous-mêmes.

Un petit effort de notre part aura des conséquences durables dont nous ne sommes peut-être même pas conscients. En effet, il est important de noter que la plupart des recommandations ne sont que des exhortations des actions conseillées et désirables, appelées Moustahab, à effectuer pour en tirer un maximum d'avantages, et non des obligations ou des Wajibaats. L'important est d'avoir de un Niyyat1 De plus, les femmes Musulmanes, en particulier, ont des responsabilités supplémentaires durant leur grossesse et au-delà, puisqu'elles doivent respecter les correct, de s'assurer d'accomplir les actes obligatoires (Wajibaats) et de faire de son mieux pour le reste et Incha'Allah, Allah guidera nos pas.

conseils et éléments médicaux en plus des facteurs spirituels. Ce qui est d'autant plus pénible si elles mènent une grossesse difficile. Encore une fois, nous devons garder à l'esprit que les avantages l'emporteront sur les difficultés.

En outre, il n'est pas nécessaire que chacun des actes recommandés soit scrupuleusement respecté. La mère doit plutôt considérer ce qui lui convient le mieux en fonction de son emploi du temps et mettre en application ce qu'elle peut au mieux de ses capacités et laisser le reste à Allah qui est le Tout-Connaisseur. Cela est d'autant plus pertinent que ces recommandations n'auront l'effet escompté que si elles sont appréhendées dans le calme et la sérénité plutôt que dans l'angoisse et l'inquiétude.

En effet, dans tous les aspects de la vie, l'Islam accorde de l'importance au « juste milieu » et interdit les extrêmes. De même, il est sage de se rappeler que les recommandations dans cette brochure ont été faites dans un contexte précis et ne doivent pas être suivies de manière scrupuleuse tout comme elles ne doivent pas être complètement ignorées. Par exemple, une des recommandations donnée au père pour avoir un bel enfant est de manger des grenades. Cela ne veut pas dire que le père ne doit manger que des grenades et en faire même son plat principal. Cela lui serait nuisible et dangereux. Ce n'est que lorsque l'on aura franchi le juste milieu que les bénéfices intrinsèques et spirituels de ces recommandations entrent en jeu et influencent notre vie.

Pour finir, nous vous recommandons de lire cette brochure en parallèle avec les invocations inscrites dans A Mother's Prayer de Saleem Bhimji et Arifa Hudda pour une approche plus complète de ces champs de réflexion.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette brochure et qui nous ont soutenus tout au long du travail. Qu'Allah vous en récompense pleinement !

Enfin, nous vous demandons de nous excuser pour les carences ou erreurs glissées dans cet ouvrage. Merci de nous le faire savoir. Nous tâcherons d'y remédier pour les futurs lecteurs. Toute autre suggestion ou tout commentaire seront bienvenus.

En utilisant cet ouvrage, merci de penser à nos familles dans vos invocations et à tous les Marhoumîns en leur dédiant un Souré Fatéha.

Nous prions Allah en toute humilité d'accepter notre effort pour la réalisation de ce travail et, s'il est accepté, nous le dédions à Hazrat Ma'souma (AS), c'est dans sa proximité que nous avons achevé cette oeuvre, ainsi qu'au Saint Imam de notre temps, Imam Mahdi (AS).

« Toutes les Louanges sont à Allah, Seigneur des Mondes. »

Abbas et Shaheen Merali

1er Juillet 2005

La Ville Sainte de Qoum

# REMERCIEMENTS

Tout d'abord, j'aimerais remercier tous ceux qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, à la publication de cet ouvrage : Ma soeur, sans qui la traduction de cet ouvrage, ne serait probablement pas aussi précise ainsi que ma famille et mes proches pour avoir trouvé les livres dont j'avais besoin, les mots qui me manquaient mais surtout pour leur soutien au quotidien. Je voudrais aussi particulièrement remercier Abbas Esmail pour m'avoir donné l'opportunité de traduire ce livre.

Ensuite, de même que les auteurs anglais, je m'excuse pour toute erreur dans le manuel et suis prête à recevoir toute correction ou suggestion que vous pouvez me faire en passant par la World Federation.

Enfin, je prie Allah (SWT) d'accepter l'effort de tous ceux qui ont aidé à la publication de ce manuel.

Sarah Ramji

Birmingham, Décembre 2008

# Chapitre 1 : La nuit des noces

# A’mal pour la nuit du mariage

On rapporte du Prophète (SAWW) : « Les portes du Paradis et de la Bénédiction s’ouvrent dans 4 circonstances : quand il pleut, quand un enfant regarde affectueusement le visage de ses parents, quand la porte de la Ka’ba s’ouvre et quand un mariage a lieu.»1

Ainsi, nous voyons par ce Hadice que la notion de mariage, dans l’Islam, est si sacrée et précieuse que les portes des Bénédictions d’Allah s’ouvrent à cette occasion. En effet, cela n’est pas surprenant lorsque l’on considère que le mariage préserve une grande partie de notre foi et la protège des méfaits de Satan. Le Saint Prophète (SAW) dit :

« Il n’y a pas un jeune qui se marie dans sa jeunesse sans que Satan ne crie : ‘Malheur à lui ! Malheur à lui ! Il a préservé de moi les deux-tiers de sa foi !’ L’homme doit ainsi avoir le Taqwa – la Crainte Révérencielle d’Allah pour protéger le tiers de sa foi. »2

Il est, donc, important pour un couple qui s’embarque dans cette étape de sa vie qu’il prenne soin de protéger le caractère sacré de cette union et qu’il ne le ternisse pas, dès le départ, en s’adonnant au péché et à l’extravagance à l’occasion de la célébration du mariage. La nuit des noces est, en particulier, la première nuit où un homme et une femme se retrouvent époux et épouse et il est hautement recommandé qu’ils s’unissent dans l’intention d’atteindre la proximité et la satisfaction d’Allah en accomplissant les A’maals recommandés pour cette nuit précise. Il est, à ce propos, intéressant d’observer dans quel état la «Maîtresse des femmes des mondes », Hazrat Fatima (AS), se trouvait la nuit de ses noces et comment elle entama sa vie avec son mari, Imam Ali (AS) :

La nuit de noces, Imam Ali (AS) vit que Hazrat Fatéma (AS) était bouleversée et en larmes et lui demanda la raison de son état. Elle répondit : « Je pensais à ma situation et à mes actes et je pensais à la fin de la vie et à ma tombe. Je songeais au fait qu’aujourd’hui, j’ai quitté la demeure de mon père pour venir chez vous et que demain, je quitterai ce lieu pour rejoindre ma tombe et je pensais au Jour du Jugement (Qayamat). C’est pourquoi, je vous prie, par Allah ! Allons accomplir une Salat afin que nous puissions adorer Allah ensemble cette nuit. »3

Les A’mal suivants sont recommandés pour cette nuit 4

1. Essayez de rester en état de Wouzou aussi longtemps que possible cette nuit-là et en particulier au moment d’accomplir les A’maals ci-dessous.

2. Commencez par glorifier Allah (ل SWT), puis dites Allahou Akbar ( ل أكبر ), suivi d'un Salawat .

(أللهم صلى على محمّد و آل محمّد

3. Faites deux Rakats Salat dont le niyyat sera « Moustahab Qurbatan Ilallah (une prière recommandée, pour le plaisir d'Allah), suivies d'un Salawat.

4. Récitez le Doua suivant, suivi d'un Salawat. L'époux doit lire le Doua avant et l'épouse doit dire « Ilahi Amin » (Qu'Allah agrée) ensuite.

اَللّهُمَّ ارْزُقْنى اءلْفَها وُ وُدَّها وَ رضاها وَ ارْضِنى بِها وَاجْمَعْ بَيْنَنا بِاَحْسَنِ اِجْتِماعٍ وَ اَنسَ اِئْتِلاف فَاءَنَّكَ تُحِبُّ الْحَلالَ وَ تَكْرَهُ الْحَرامَ

« O Allah ! Bénis-moi de son affection, son amour et son approbation et rends-moi heureux avec elle et unis-nous de la meilleure union et en parfaite harmonie. Certes, Tu aimes le licite et Tu n'aimes par l'illicite.»5

5. Même si le couple n'envisage pas de concevoir durant la nuit des noces, il est recommandé que les Douas suivants soient récités pour des enfants intègres (à chaque fois qu'ils sont conçus) :

a. L'époux pose la paume droite sur le front de l'épouse face au Qiblah et récite :

أَللّٰهُمَّ بِأَمَانَتِكَ أَخَذْتهُا وَ بِكَلِمَاتِكَ اسْتَحْلَلْتُهَا فَإِنْ ضَيْتَ لِي مِنْهَا وَلَداً فَاجْعَلْهُ مُبَاكاً ر ق تَقِيّا مِنْ شِيعَةِ آلِ مُحَمَّدٍ وَ لاَ تَجْعَلْ لِلشَّيْطَانِ فِيهِ شِرْكاً وَ لاَ نَصِيب اَ.

« O Allah ! Je l'ai prise comme Ton adepte et je l'ai rendue licite par Tes mots. Aussi, si Tu as édicté que j'ai un enfant d'elle, qu'il soit béni et pieux, parmi les adeptes de la famille du Saint Prophète (SAW) et ne laisse pas Satan avoir une part quelconque en lui ou en elle.»6

b. Le Doua suivant devrait être récité également :

لّلهُمَّ بِكَلِماتِكَ اِسْتَحْلَلْتُها وَبِاَماناتِكَ اَخَذْتُها اَللّهُمَّ اجْعَلْها وَلُودا وَدُودا لاتَفْرَكْ تَاءكُلُ مِمّاراحَ وَلاتَسْئَلُ عَما سَرَحَ.

« O Allah ! Je l'ai rendue licite par Tes propres mots et je l'ai prise comme Ton adepte. O Allah ! Rends-la fertile et dévouée.»7

6. L'époux doit ensuite rincer les pieds de sa femme et recueillir l'eau pour en asperger les quatre coins de la chambre ou de la maison. Allah éloigne ainsi 70 000 sortes de pauvreté. 70 000 sortes de bénédictions pénètreront dans la demeure et 70 000 bénédictions seront accordées aux mariés. L'épouse sera préservée de la démence, des maladies de l'ulcère et de la lèpre.8

# Quelques points sur l’Aqd (contrat de mariage) et le mariage 9

1. Il est préférable que l’Aqd ou le mariage n’ait pas lieu pendant Qamar Dar Akrab – quand la lune passe dans la phase du Scorpion.

2. Il est préférable que l’Aqd ou le mariage n’ait pas lieu à l’extérieur, sous le soleil.

3. Il est recommandé que l’Aqd ou le mariage ait lieu la nuit.

NB : Il est important de noter que l’objectif principal du mariage est d’unir un homme et une femme. Très souvent, les mariages qui ont lieu de nos jours sont longs et extrêmement épuisants pour les mariés de sorte qu’ils rentrent chez eux très tard et qu’ils ne sont plus disposés à accomplir les A’maals recommandés pour cette nuit sacrée, pas plus qu’autre chose.

C’est pourquoi il est recommandé que les pratiques soient simplifiées cette nuit pour ne s’en tenir qu’au minimum. Si d’autres cérémonies sont souhaitées, elles doivent avoir lieu les nuits précédentes ou suivantes.

# Quelques points pour les mariés

1. Il n’est pas nécessaire que le mariage soit consommé la nuit même du mariage ; au contraire, cela peut prendre quelques jours ou même quelques semaines.

2. La fatigue, la nervosité et le stress peuvent rendre les choses plus difficiles, c’est pourquoi il est important que le mari et la femme prennent le temps de se sentir bien ensemble et avancent à leur propre rythme.

3. Il peut être nécessaire d’avoir recours à la lubrification artificielle les premiers jours ou les premières semaines afin de faciliter les choses et les rendre plus agréables.10

4. L’éjaculation précoce ou prématurée peut être un problème les premières fois ; mais le problème devrait se résoudre par la suite avec le temps et l’expérience.

5. L’hymen peut se rompre ou pas. Les préliminaires sexuels, la douceur et de nouveaux rapports sexuels peuvent aider à réduire la douleur de la déchirure de l’hymen.

6. Après la consommation (peu importe quand elle a lieu), la mariée ne doit pas consommer de lait, de vinaigre, de coriandre, de pommes acides ou de melons pendant une semaine car ces derniers dessèchent l’utérus et le rendent frigide et

stérile. De plus, consommer du vinaigre, empêche la femme de se purifier (rituellement après ses règles). La coriandre et les pastèques rendent l'accouchement difficile et les pommes acides rendent les règles irrégulières. Toutes ces nuisances sont sources de maladie.11

7. Les gens feront peut-être certains commentaires pendant les jours qui suivent. Il est important que cela ne vous affecte pas et que vous ne preniez pas part à leurs conversations. 8. Ne parlez pas des détails de votre vie intime aux autres. Respectez votre époux/épouse et votre relation.

# Le mariage de Hazrat Fatemah (AHS) et d'Imam Ali (AS)

L'Aqd (contrat de mariage)

Le Prophète (SAWW) souhaitait que l'Aqd soit récité à la Mosquée et en présence des gens. Imam Ali (AS) se rendit joyeusement à la Mosquée et le Prophète (saw) entra également dans la Mosquée. Les Mouhajirins et les Ansars se rassemblèrent autour d'eux. Le Prophète (SAWW) prit place sur le Mimbar 12 et, après avoir loué et remercié Allah (SWT), dit : « ش vous les gens ! Sachez que Jibrail est descendu me voir et a amené un message d'Allah (SWT) disant que la cérémonie d'Aqd d'Ali (AS) a eu lieu en présence des Anges à 'Bait al Ma'mour'. Allah (SWT) m'a ordonné de conduire cette cérémonie ici-bas et de faire de vous les témoins. » Là-dessus, le Prophète (SAWW) récita l'Aqd. Ensuite, le Prophète (SAWW) dit à Imam Ali (AS) : « Levez-vous et faites un discours ». Imam Ali (AS) se leva et, après avoir mentionné et remercié Allah (SWT), il commença son discours en exprimant sa satisfaction et sa joie d'épouser Bibi Fatemah (AHS).

Les gens prièrent pour lui et dirent : « Qu'Allah (SWT) bénisse ce mariage et qu'Il instaure l'amour et l'amitié dans vos coeurs.»13

Le Mariage

La cérémonie du mariage eut lieu le 1er Zilhajj de l'an 2 de l'Hégire 14 (ou 6 Zilhajj de l'an 2 de l'Hégire)15 , un mois après l'Aqd.

Entre l'Aqd et la cérémonie du mariage, Imam Ali (AS) n'osait pas parler de son épouse au Prophète (SAWW). Un jour, son frère Aqil lui demanda : « Pourquoi n'amènes-tu pas ta femme à la maison pour que nous puissions la féliciter de votre mariage? » Le Prophète (SAWW) entendit parler de cet incident, il appela Imam Ali (AS) et lui demanda : « Es-tu prêt à te marier ? » Imam Ali (AS) acquiesça. Le Prophète (SAWW) dit : « Incha'Allah, ce soir ou demain soir, je vais prendre les dispositions nécessaires pour le mariage ».

A ce moment-là, il demanda à ses femmes d'habiller Bibi Fatemah (AHS) et de la parfumer et de couvrir sa chambre de tapis dans le but de préparer la cérémonie des noces.16

Le Prophète (SAWW) dit à Imam Ali (AS) : « Il ne peut pas y avoir de mariage sans invités ». Un des chefs des Ansars nommé Sa'ad dit : « Je vous offre un mouton », et un groupe d'Ansars apporta aussi du.

17 maïs 18, du petit-lait sec ; on apporta également de l'huile et des dattes du marché. La viande était cuite et le Prophète (SAWW), par sa pureté, prit la responsabilité de préparer le repas du mariage. De ses mains bénites, il mélangea les ingrédients et se mit à confectionner un genre de plat arabe appelé Habis ou Hais 19

Tout le monde était convié au mariage. Un grand nombre d'entre eux y assista et par la bénédiction du Saint Prophète (SAW), tout le monde put manger à satiété. Il en resta même pour les pauvres et les nécessiteux et un plat était réservé aux mariés.20

Hazrat Fatemah (AHS) et dit : « ô Fatemah, Ali est le meilleur des maris. ». Le Prophète (SAWW) dit à ses épouses de préparer les festivités pour Hazrat Fatemah (AHS). Après avoir mangé, les femmes se rassemblèrent autour de Hazrat Fatemah (AHS) et le Prophète (SAWW) l'aida à monter sur son cheval. Salman al-Farsi tenait les rênes du cheval et dans un défilé hors du commun, de braves hommes comme Hamza et un certain nombre des membres de la famille et Maharim de H° Fatemah (AHS) se rassemblèrent autour du cheval, l'épée en main. Beaucoup de femmes attendaient derrière la mariée et récitaient des Takbirs. Le cheval avança au son des Takbirs et des louanges à Allah. Puis, les femmes récitèrent, chacune à son tour, un hymne merveilleux composé pour l'occasion et, dans la grâce et la joie, elles conduisirent la mariée chez son époux. Le Saint Prophète (SAW) rejoignit le groupe aussi et se rendit dans la chambre nuptiale. Il demanda un récipient d'eau et il en aspergea un peu sur le buste de Hazrat Fatima (AS) et lui demanda de faire wouzou et de se rincer la bouche avec le reste de l'eau. Il aspergea un peu d'eau sur Imam Ali (AS) aussi et lui dit également de faire wouzou et de se rincer la bouche.

Le Saint Prophète (SAWW) s'empara ensuite de la main de Hazrat Fatima (AHS) et la posa sur celle d'Imam Ali (AS) et dit : « ش Ali ! Bénis sois-tu ; Allah (SWT) t'a accordé la fille du Prophète d'Allah, qui est la meilleure des femmes ». Il s'adressa ensuite à Hazrat Fatemah (AHS) et dit : « ô Fatemah, Ali est le meilleur des maris. »21

Puis, il récita un Doua pour eux : « ô Allah ! Rapproche-les l'un de l'autre. ô Allah ! Bénis-les. Et remplis leur vie de bénédictions.»

Alors qu'il s'apprêtait à partir, il dit : « Allah vous a rendus, vous et votre descendance, purs (Tahir). Je suis l'ami de vos amis et l'ennemi de vos ennemis. Je vous dis à présent Khouda Hafiz et je vous confie à Allah.»22

Le lendemain, le Prophète (SAWW) rendit visite à sa fille. Après cette visite, il n'alla pas chez eux pendant trois jours mais revint le quatrième.23

bénissant. Le souhait de Hazrat Khadija (AHS) Le soir du mariage de Hazrat Fatima (AHS), Asma bin Omais (également connue sous le titre d'Oummé Salma) qui faisait partie des épouses, demanda au Saint Prophète (SAW) l'autorisation de rester auprès de Fatima (AHS) afin de satisfaire à ses besoins éventuels. Elle s'adressa au Saint Prophète (SAW) en ces termes : « Lorsque H° Khadidja rendit l'âme à la Mecque, j'étais auprès d'elle et je la vis pleurer. Je lui dis alors : 'Vous êtes la 'maîtresse des femmes du monde' et l'épouse du Saint Prophète (SAW) et vous pleurez quand même ? Bien qu'Allah vous ait octroyé une place de choix au Paradis ?' Khadidja répondit : 'Je ne pleure pas à l'idée de mourir mais je pleure en pensant à Fatima qui est encore une petite fille. Lorsqu'une fille se marie, elle a besoin de la présence d'une femme parmi les membres de sa famille et la présence de ses proches (mahrams) pour lui confier leurs secrets et je crains que ce soir-là, ma chère Fatima n'ait personne à ses côtés. 'Je dis alors à Khadidja : Je jure par Dieu que si je suis encore en vie, je resterai auprès d'elle ce soir-là.' C'est pourquoi je souhaiterais avoir votre autorisation pour que je puisse accomplir ma promesse. »

A ces mots, le Saint Prophète (SAW) se mit à pleurer et lui autorisa à rester en la bénissant.24

Les vêtements du mariage La nuit du mariage d'Imam Ali (AS) et de H° Fatemah (AHS), le Prophète (SAWW) lui donna des vêtements (de mariage) à porter cette nuit-là. Lorsque H° Fatemah (AHS) s'était rendue à la maison nuptiale, elle était assise sur son tapis de prière, glorifiant Allah (SWT).

Soudain, un mendiant arriva à la porte de la maison de H° Fatemah (AHS) et dit à voix haute : « Je veux un vieux vêtement de la maison du Prophète.

» A ce moment-là, H° Fatemah (AHS) avait deux vêtements : un vieux et un neuf. Elle s'apprêtait à lui donner le vieux comme il le demandait quand elle se souvint tout à coup d'un verset qui dit :

« Vous n'atteindrez la piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez.»25

Hazrat Fatima (AHS) sachant pertinemment qu'elle préférait le nouvel habit à l'ancien agit conformément au verset précédent et le remit au nécessiteux.

Le lendemain, lorsque le Saint Prophète (SAW) vit le vieil habit sur Hazrat Fatima (AHS), il lui demanda : « Pourquoi ne portes-tu pas le nouvel habit ? » Hazrat Fatima lui expliqua qu'elle l'avait donné à un mendiant. Le Saint Prophète (SAW) reprit : « Si tu avais porté ta nouvelle tenue pour ton mari, ça aurait été mieux et plus approprié. » Hazrat Fatima (AHS) répondit alors : « J'ai appris à agir comme ça avec vous. Lorsque ma mère Khadidja s'est mariée à vous, elle fit don de toute sa fortune à ceux qui en avaient besoin sur votre chemin jusqu'à ce jour-là où un mendiant s'était présenté à votre porte pour vous demander des vêtements. Il n'y avait pas de vêtement à la maison et vous avez retiré la chemise que vous portiez pour la lui donner. Et ce verset fut révélé à ce moment-là : ' Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou (par avarice) et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné.'26

Comblé par l'amour et la sincérité de sa fille Zahra (AS), des larmes coulèrent des yeux du Prophète (SAWW), et prit affectueusement sa fille dans ses bras 27

# Chapitre 2 : Bonnes manières dans le domaine de la sexualité en Islam

# Les règles de bienséance relatives à la sexualité en Islam

Les rapports sexuels avec un(e) époux (se) légitime sont gouvernés par la nature, et sont, en même temps, une Sounnah des Prophètes et des Ahl-oul-Bayt (AS). Ils ont même été désignés comme la chose la plus réjouissante de la vie. Un groupe de compagnons et Shias d'Imam as-Sadiq (AS) raconte que l'Imam leur demanda : « L'Imam nous demanda : 'Quelle est la chose la plus agréable ?' Nous lui répondîmes : 'Il y a beaucoup de choses agréables.' Imam répondit alors : 'La chose la plus agréable est de faire l'amour à vos épouses.'»1

On rapporte aussi d'Imam as-Sadiq (AS) : « Que ce soit dans ce monde ou dans l'au-delà, nul n'a ou n'aura goûté à un plaisir plus agréable que les relations sexuelles avec ses femmes et ceci est sans aucun doute l'interprétation à donner aux mots d'Allah dans le Qour'an, dans Sourate Ale Imran (3), verset 14 où Il dit : « On a enjolivé aux gens l'amour des choses qu'ils désirent : femmes, enfants… ». Il ajouta ensuite : « En effet, les gens au ciel ne jouissent pas autant de plaisirs célestes que du Nikah

2 ; ni la nourriture ni la boisson ne leur procurent autant de ravissement. »3

Imam as-Sadiq (AS) rapporte que le Prophète (SAWW) s'adressa à l'un de ses compagnons un vendredi et lui demanda : « Es-tu en état de jeûne aujourd'hui ? »

(Le compagnon) répondit « Non ». Le Prophète (SAWW) lui demanda : « As-tu donné Sadaqah aujourd'hui ? » (Le compagnon) répondit « Non ». Le Prophète (SAWW) lui dit : « Va vers ta femme et offre-toi en Sadaqah à elle. » Ainsi qu'il est le cas pour chaque aspect de notre vie, l'Islam nous fournit les informations essentielles concernant la vie sexuelle des hommes et des femmes. La raison en est simple : l'Islam reconnaît la nature innée de l'homme et a prescrit les relations sexuelles pour le plaisir et non pour la procréation exclusivement. Les désirs sexuels ne peuvent pas et ne doivent pas être refoulés mais plutôt régulés pour notre bien ici-bas et dans l'au-delà. Prêter attention à ces règles avec l'intention de satisfaire et de se rapprocher d'Allah (SWT) et de se préserver des malfaisances de Satan constitue la plus grande des vertus. Importance des relations sexuelles De nombreuses traditions transmettent l'importance des relations sexuelles. Elles sont considérées comme Ibadat et Sadaqah, et sont parmi la Sounnah du Prophète (SAWW).4

Dans un autre Hadice, Imam Sadiq (AS) rapporte l'échange suivant entre le Saint Prophète (SAW) et un homme : « Es-tu en état de jeûne aujourd'hui ? » Il dit :

« Non ». Le Prophète (SAWW) demanda : « As-tu rendu visite à un malade aujourd'hui ? » Il répondit : « Non ». Le Prophète (SAWW) demanda : « As-tu pris part à une procession funéraire ? » « Non », répondit-il encore. Le Prophète (SAWW) demanda : « As-tu donné à manger à un pauvre ? » De nouveau, il donna une réponse négative. Le Prophète (SAWW) lui dit alors : « Rejoins ta femme et ce sera ton Sadaqah. » (Va vers elle pour que tu aies la récompense de toutes ces actions) 5

Mohammad ibn Khalad rapporte d'Imam al-Raza (AS) : « Trois choses appartiennent à la Sounnah du Saint Prophète (SAW) et des Messagers d'Allah : se parfumer, se couper les cheveux et faire l'amour avec son ou ses épouse(s). »6

Se garder d'avoir des relations sexuelles avec sa femme est insufflé par Shaytan et a beaucoup de conséquences néfastes dans le couple, telles que la rancoeur et la discorde.

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Trois femmes se rendirent chez le Saint Prophète (SAWW) pour se plaindre. L'une d'entre elles dit : 'Mon mari ne mange pas de viande.' L'autre dit : 'Mon mari refuse de sentir le parfum et de s'en asperger.' et la troisième dit : 'Le mien ne s'approche pas des femmes (c'est-à-dire qu'il refuse d'avoir des relations sexuelles).'Le Saint Prophète (SAWW), en colère, se leva aussitôt et sans même récupérer son aba (son Tchador ou sa robe ample) du sol, prit place sur le Mimbar (Chaire). Il loua Allah et dit : 'Comment se fait-il que certains de mes partisans ne mangent pas de viande, ne se parfument pas et ne s'approchent pas de leurs femmes ? Je mange de la viande, je me parfume à l'antar et je vais vers ma femme. Il s'agit de ma Sounnah et quiconque

se détourne de ma Sounnah n’est pas des miens.’ »7

Imam as-Sadiq (AS) rapporte également : « L’épouse d’Outhman bin Madh’oon vint voir le Saint Prophète (SAWW) et dit : ‘ش Messager d’Allah ! Outhman jeûne tous les jours et prie toutes les nuits.’ Le Saint Prophète (SAW) s’empara de ses sandales et, sans prendre le temps de les mettre, alla voir Outhman d’un air mécontent. Il le vit en train de prier. En voyant le Saint Prophète (SAWW), Outhman interrompit sa prière. Le Saint Prophète (SAWW) s’adressa à lui en ces termes : ‘Allah ne m’a pas envoyé pour vivre en reclus. Je jure par Allah qui m’a formé à cette religion pure, orthodoxe et facile, que je jeûne, je prie et je comble ma femme et quiconque aime mes coutumes doit s’attacher à ma Sounnah et à mes coutumes et le nikkah 8 fait partie de ma Sounnah. »9

# Importance de satisfaire sa femme

Satisfaire sa femme est important en Islam comme le montre les traditions suivantes. En effet, un manque de satisfaction peut à long terme mener à la frigidité ou une aversion envers le mari.

On rapporte d’Imam Ali (AS) : « Quiconque veut dormir avec sa femme ne doit pas se jeter sur elle, car les femmes ont, elles aussi, des désirs. »10 Enfin, il est intéressant de remarquer que l’importance que l’Islam accorde à satisfaire l’homme et la femme indique clairement la justice et l’équité d’Allah. En effet, il est sans cesse répété dans le Saint Coran que l’homme et la femme ont été créés à partir d’un même souffle Il est important pour l’époux de prendre conscience que le désir sexuel chez la femme prend plus de temps pour se manifester, mais une fois surgi, il est très intense tandis que chez l’homme, il apparaît aussi vite qu’il est assouvi.

Enfin, il est intéressant de remarquer que l’importance que l’Islam accorde à satisfaire l’homme et la femme indique clairement la justice et l’équité d’Allah. En effet, il est sans cesse répété dans le Saint Coran que l’homme et la femme ont été créés à partir d’un même souffle 11 , ce qui est justement illustré ici.

# Actes recommandés

Il n’y a pas de règles spécifiques régissant le rapport sexuel. Tout ce qui est mutuellement agréable est autorisé de la même manière que tout ce qui est mutuellement désagréable est à éviter, exception faite de ce que la Shariah interdit formellement. Toutefois, il y a plusieurs actes recommandés qui amèneront indubitablement à une expérience plus réjouissante si on les prend en considération. Avant les rapports 1. Brossez-vous les dents et mâchez quelque chose d’aromatique afin de vous débarrasser de toute odeur nauséabonde. Avant

le rapport, tâchez de ne pas manger de nourriture ayant de fortes odeurs, tels que l'oignon ou l'ail. 2. Assurez-vous que vous sentez bon. La meilleure fragrance est celle qui émane après une douche ou un rapide bain et la pire des odeurs est celle de la transpiration ! Les femmes sont particulièrement sensibles à l'odeur.

L'usage de parfums, d'huiles parfumées et autres essences est recommandé, bien qu'il soit important de noter qu'il est mieux d'utiliser des substances naturelles ainsi qu'il l'est recommandé dans l'Islam car ces dernières ne comportent pas d'ingrédients chimiques pouvant nuire au corps. Le khôl est particulièrement recommandé aux femmes. On rapporte d'Imam al-Baqir (AS) : « Se mettre du khôl autour des yeux donne une bonne haleine et renforce les cils et accroît l'intensité des rapports sexuels. »12

On rapporte aussi d'Imam as-Sadiq (AS) : « Se mettre du khôl le soir est bénéfique aux yeux et en mettre le jour est une Sounnah. »13

NB : Bien que le Hadice recommande l'usage du khôl, il n'autorise pas pour autant son usage à des endroits où les hommes pourraient le remarquer et en être attirés.

Préliminaires sexuels Importance des préliminaires Ainsi que nous l'avons souligné ci-dessus, satisfaire sa femme est très important et se lancer dans une relation sexuelle rapidement et avec hâte n'est pas la bonne manière pour procéder. En moyenne, il y a 8 minutes d'écart entre le moment de la jouissance de l'homme et celle de la femme ; l'homme jouit au bout de 2 minutes alors que la femme prend une dizaine de minutes. C'est pourquoi, afin de satisfaire au mieux sa femme, un homme devrait la caresser et procéder aux préliminaires afin que les deux partenaires atteignent la jouissance en même temps. L'Islam met beaucoup l'accent sur l'importance des préliminaires, ainsi que le démontrent les Hadices suivants :

On rapporte du Prophète (SAWW) : « Ne vous lancez pas dans une relation sexuelle avec votre femme comme font les volailles. Exercez-vous auparavant par des préliminaires auprès d'elle et livrez-vous à des jeux amoureux avant de lui faire l'amour».14

On rapporte également du Prophète (SAWW) : « Tous les jeux et divertissements sont futiles à l'exception de trois d'entre eux : l'équitation, le tir à l'arc et le batifolage avec votre épouse. Ces trois divertissements sont convenables. »15

On rapporte d'Imam Ali (AS) : « Quiconque veut se rapprocher de sa femme ne doit pas se précipiter car les femmes, avant de faire l'amour, doivent être abordées par des préliminaires afin d'être réceptrices à l'acte amoureux. »16

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Les Anges d'Allah et ceux qui sont témoins

de toutes les actions des hommes, les observent en toutes circonstances sauf lors des compétitions équestres et au moment où un homme s'engage à des préliminaires avec sa femme avant le rapport sexuel. »17 Méthodes pour les préliminaires Il y a très peu de restrictions concernant les méthodes utilisées lors des préliminaires : s'embrasser, se cajoler, etc. tout est permis. Ci-dessous, des Hadices concernant certaines façons de procéder en particulier :

a. Caresser les seins

passer par des préliminaires et batifolez beaucoup avec elle et caressez-lui les seins. Ainsi, elle sera pleine de passion (et excitée au maximum) et ses eaux s'accumuleront. Cela permet l'émission de liquide des seins et la passion sera apparente sur son visage et dans ses yeux de même que le fait qu'elle vous désire de la même manière que vous la désirez. »18

b. le cunnilingus ou sexe oral

Quelqu'un demanda à Imam al-Kazim (AS) : «Y a-t-il du mal à stimuler les parties génitales de sa femme avec la bouche ? » L'Imam répondit : « Il n'y a aucun mal à cela. »19

NB : Bien que la masturbation (autostimulation de ses organes sexuelles jusqu'à atteindre la jouissance) soit interdite, dans le cas des personnes mariées, il n'y a aucun mal à ce que la femme stimule le pénis de son mari jusqu'à l'éjaculation ou que le mari stimule le vagin de sa femme jusqu'à l'orgasme. Cela est permis car ça ne relève plus de l'autostimulation mais de la stimulation par un partenaire licite. c. Autre

On demanda à Imam as-Sadiq (AS) : « Est-il mauvais qu'une personne déshabille sa femme et la mette nue pour l'observer ? » L'Imam répondit : « Il n'y a aucun mal à cela. Y a-t-il plus grand plaisir que cela ? » On lui demanda à nouveau : « Y a-t-il du mal à ce qu'un mari stimule les parties intimes de sa femme ? » L'Imam répondit : « Il n'y aucun mal à cela à condition qu'il ne fasse pas usage d'autres choses que les parties de son propre corps. » (C'est-à-dire rien d'extérieur). On lui demanda encore : « Peut-on avoir des relations sexuelles dans l'eau ? » L'Imam répondit : « Il n'y a pas de problème à cela. »20

NB : La tradition ci-dessus souligne l'interdiction de faire usage de « gadgets ».

Après les rapports sexuels

1. Il est Moustahab d'effectuer un Ghouslé Janabat aussitôt après un rapport sexuel, et le plus vite sera le mieux. De même, si l'on envisage d'avoir plusieurs rapports sexuels durant la nuit, il est meilleur d'effectuer le Ghousl après chaque rapport. Mais, si cela n'est pas faisable, il est recommandé de faire le Wouzou

avant chaque acte.21

2. Après le rapport sexuel, le mari doit effectuer aussitôt le Ghousl et consommer de la cire d'abeille (connue pour ses vertus curatives, en particulier pour les fractures) mélangée à du miel et de l'eau ou mélangée à du miel pur qui compenseront les pertes de fluides occasionnées lors de l'acte sexue.22

3. Si un homme perd toute sa force ou sa virilité aussitôt après le rapport, il doit

se maintenir au chaud et dormir 23

4. Les conjoints doivent utiliser chacun une serviette séparée pour se nettoyer les parties intimes. On rapporte du Saint Prophète (SAW) que l'usage d'une seule serviette sème l'animosité et la division entre les partenaires.24

# Actes non recommandés

Actes Makrouh (abominables)

1. La sodomie 25

La sodomie est autorisée avec le consentement de la femme, mais c'est un acte fortement désapprouvé.

Zaid ibne Shabith rapporte qu'une personne demanda à Imam Ali (AS) : « Peut-on s'approcher d'une femme par la partie postérieure ? » Imam Ali (AS) répondit : « Quelle bassesse ! Allah te rabaisse par ce moyen (de pénétrer une femme). N'as-tu pas entendu les paroles de ton Seigneur que rapporte Lot s'adressant à sa communauté : 'Vous livrez-vous à cette turpitude que nul, parmi les mondes, n'a commise avant vous ?'»26 et 27

Certains justifient cet acte par le verset coranique suivant : « Vos épouses sont pour vous un champ de labour : allez à votre champ comme [et quand] vous l'entendez. »28

Cependant, Imam as-Sadiq (AS), dans son Tafssir du verset coranique ci-dessus, explique : « Ce verset signifie que le rapport sexuel doit avoir lieu de face puisque la femme, dans ce verset, est comparé à un champ de labour (une terre cultivée) qui donne ses fruits (sur la partie supérieure de la terre). Il en est de même de la femme puisqu'il s'agit de l'endroit d'où elle donne naissance à ses enfants. »29

Abou Basir rapporte qu'il demanda à l'Imam quelles étaient les règles concernant la sodomie. L'Imam considérait cet acte comme inacceptable et dit : « Eloignez-vous de la croupe de votre épouse et le verset de la Sourate Baqrah (cité ci-dessus) ne signifie pas que vous pouvez pénétrer votre femme comme vous

l’entendez, mais plutôt que vous devez avoir des relations sexuelles avec votre femme. Ce verset signifie donc : approchez-vous de votre femme à chaque fois que vous le désirez. »30

2. Avoir le Qour’an ou le Dhikr d’Allah (SWT) sur soi

On rapporte d’Ali, le fils d’Imam as-Sadiq (AS) : « Je demandai à mon frère Imam Kazim (AS) : ‘Est-ce qu’un homme peut avoir des rapports sexuels ou se rendre aux toilettes alors qu’il porte une bague avec le nom d’Allah ou un verset du Coran écrit dessus ?’ Imam (AS) répondit : ‘Non (c’est Makrouh, détestable).’»31

3. S’accoupler debout

On rapporte du Prophète (SAWW) : « Le mari et la femme ne doivent pas faire l’amour comme des ânes accrochés l’un à l’autre, car c’est ainsi que les anges de la Miséricorde s’éloignent d’eux et la Miséricorde d’Allah leur sera retirée.»32

4. S’accoupler sans se couvrir

On rapporte que Mohammed ibn al-Ais demanda à Imam as-Sadiq (AS) : «M’est-il permis de m’approcher de ma femme nu (c’est-à-dire lui faire l’amour en n’étant aucunement couvert)? » L’Imam répondit : « Non, ne faites pas cela. »33

5. S’accoupler sous le ciel

On rapporte du Prophète (SAWW) : « ش Homme, Allah déteste 24 défauts chez vous et Allah vous les a interdits ; un de ces défauts consiste à faire l’amour sous le ciel».34

6. S’accoupler en présence d’autrui (qui peut entrer et/ou voir) dans la maison

On rapporte d’Imam al-Baqir (AS) : « Il est Makrouh qu’un homme s’engage dans des rapports sexuels avec sa femme s’il y a quelqu’un d’autre dans la maison qui puisse les voir ou les entendre. »35

On rapporte du Prophète (SAWW) : « Trois des qualités du corbeau sont à adopter : s’accoupler en secret, se ravitailler au lever du jour et rester vif et intelligent face à d’éventuels dangers. »36

7. S’accoupler en présence d’un enfant

On rapporte d’Imam Ali (AS) : « Le Prophète a interdit à l’homme de s’approcher de sa femme (pour des rapports) alors qu’un enfant peut les apercevoir de son berceau. »37

On rapporte d’Imam al-Baqir (AS) : « Gardez-vous d’avoir des relations sexuelles

dans un lieu où un enfant est susceptible de vous voir. »38 On rapporte aussi d'Imam as-Sadiq (AS) : « Gardez-vous d'aller au lit (pour avoir des rapports sexuels) avec votre femme quand un enfant peut vous voir, car le Prophète a décrit cet acte comme Makrouh et très indécent. »39

8. S'accoupler dans un bateau, sur la plage 40 ou sur la route

Selon des Hadices, Allah et les anges maudissent ceux qui ont des relations sexuelles sur un bateau ou sur la route.41

D'après une autre tradition rapportée par Sakouni, Imam Ali (AS) croisa deux animaux en train de s'accoupler sur un passage de circulation. L'Imam se détourna d'eux. On lui demanda : 'ش Amiroul Mou'minin ! Pourquoi vous détournez-vous ?' Imam répondit : 'Ce n'est pas bien que vous vous approchiez l'un de l'autre comme ces bêtes en un lieu où circulent les gens. Un tel acte est interdit et cela doit se faire en un lieu où aucun homme ni femme ne peuvent vous voir.»42

9. S'accoupler face ou le dos tourné au Qiblah

Le Prophète (SAWW) a interdit les rapports sexuels face au Qiblah, ou en tournant le dos au Qiblah. Il a ajouté qu'un tel acte était maudit par Allah, les anges et toute l'humanité 9. S'accoupler face ou le dos tourné au Qiblah.43

NB : vous êtes en position allongée, et qu'en vous levant pour vous asseoir, vous vous retrouvez en position du Qibla, on dit que vous faites face au Qibla, et vice-versa.

10. Refuser d'avoir des rapports sexuels (pour différentes raisons)

On rapporte d'Imam al-Baqir (AS) : Le Prophète (SAWW) a dit aux femmes : « Ne prolongez pas votre Salat au point qu'il vous retienne d'aller au lit (pour avoir des rapports sexuels) avec vos maris. »44

# Moments recommandés

Moments obligatoires

1. De crainte d'accomplir quelque chose de Haram (interdit)

Si l'on craint de succomber à ses désirs sexuels ou aux susurrements de Satan et de s'adonner à des actes Haram, il est Wajib (obligatoire) de se préserver.45

Un célibataire doit se marier pour se prémunir de quoi que ce soit de Haram.

On rapporte d'Ayatoullah Khomeini : « Il est obligatoire de se marier pour celui qui va commettre un acte Haram parce qu'il n'a pas de femme. »46

2. Une fois tous les quatre mois

Un homme doit avoir des relations sexuelles avec sa jeune épouse au moins une fois tous les quatre mois. Cela fait partie des droits conjugaux de la femme et il reste obligatoire pour l'époux de s'y soumettre sauf si cela lui est douloureux, lui demande un effort supplémentaire inhabituel ou si la femme renonce à son droit ou encore si une abrogation a été préalablement stipulée par l'époux le jour du Nikah. Peu importe que l'époux soit en voyage ou est présent.

Safwan ibn Yahya demanda à Imam Raza (AS) : « Un homme a une femme jeune et ne s'est pas approché d'elle depuis des mois, depuis un an même. Ce n'est pas parce qu'il veut lui causer du tort (en s'éloignant), mais parce qu'ils ont été frappés par une calamité. Est-ce considéré comme un péché ? » Imam répondit : « S'il la laisse pendant quatre mois, c'est considéré comme un péché. »48

Moments Moustahab (recommandés)

Avoir des relations sexuelles est toujours Moustahab si elles sont faites de manière Halaal (licite). Toutefois, il y a des périodes où elles sont plus recommandées :

1. Lorsque l'épouse le souhaite 49

2. Lorsque l'homme est attiré par une autre femme

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Tout homme qui voit une femme et est attiré par elle, doit aller voir sa femme et s'engager dans des rapports sexuels avec elle, car ce que cette femme a, sa propre femme l'a aussi, et il ne doit pas laisser Satan s'immiscer dans son coeur. Et s'il n'a pas de femme, il doit faire deux Rakaats Salat, louer Allah énormément, réciter Salawat sur le Prophète et ses Ahl-oul-Bayt et demander à Allah de lui donner une femme pieuse et vertueuse et de le préserver de ce qui est interdit. »50

Moments non recommandés DE JEUNES MARIES A PARENTS LA VOIE VERS LE PARADIS Moments non recommandés

Moments Haram (interdits)

1. Pendant les règles (Hayz)51

Allah (SWT) dit dans la Sourate al-Baqarah, verset 222 :

{وَيَسْأَلُونَكَ عَنِ الْمَحِيضِ لٌ وُ أَذىً فَاعْتَزِلُوا النسَاءَ فِي الْمَحِيضِ وَلاَ تَقْرَبُو نُّ حَتَّى يَطْهُرْنَ }

« Et ils t'interrogent sur les menstrues. - Dis: ‹C'est une souillure. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. »

Si un homme engagé dans des rapports sexuels avec sa femme découvre qu'elle a ses règles, il doit alors se retirer immédiatement.

Pendant la période de Hayz, le couple peut s'engager dans d'autres actes, à part les rapports sexuels, comme l'indique la tradition suivante :

Mouawiyah ibn Oumar rapporte qu'il demanda à Imam as-Sadiq (AS) : « Qu'est-ce qui est permis pour un homme quand sa femme a ses règles ? L'Imam répondit : « Toutes les autres parties de son corps que les parties génitales. »52

Imran bin Qanzali rapporte qu'il demanda à Imam as-Sadiq (AS) : « Comment un homme peut-il jouir d'une femme qui à ses règles ? » L'Imam répondit : « Des deux cuisses (de la femme).»53

Cependant, bien que le reste du corps de la femme (à part la partie intime) soit autorisé au mari, la partie du nombril aux genoux est Makrouh (abominable)54 ; c'est pourquoi, il est préférable que le mari évite aussi ces parties-là.

Il est important de noter qu'il est Makrouh (détestable) de s'engager dans des rapports sexuels après la fin des règles et avant le Ghousl de Hayz. Cependant, si c'est nécessaire, une femme doit se laver d'abord 55 Allah (SWT) en fait mention à la suite du verset précédemment cité:

{فَإِذَا تَطَهَّرْنَ فَأْتُو نُّ مِنْ حَيْثُ أَمَرَكُمُ اللُّهُ }

« Quand elles se sont purifiées, alors rejoignez-les suivant les prescriptions d'Allah. »

2. En état de Nifas 56 (écoulement de sang durant et après l'accouchement)

3. En état de jeûne au mois de Ramadhan. 57

4. En étant d'Ihram durant le Hajj et avant d'avoir fait le Salat de Tawaf al-Nissa 58.

5. Quand cela peut être sérieusement nocif au mari ou à la femme. Les rapports sexuels sont autorisés s'il n'y a pas de risque majeur 59.

Moments Makrouh (indésirables)

1. En état d'Ihtilam

On rapporte du Prophète (SAWW) : « Il est Makrouh qu'un homme qui est devenu Mouhtalim (qui a éjaculé involontairement dans son sommeil), s'approche de sa femme (pour des rapports) dans cet état, à moins qu'il ait fait Ghousl pour son Ihtilaam. »60

2. En voyage quand il y a un risque de manquer d'eau

On rapporte d'Ishaq bin Ammar : J'ai demandé à Imam as-Sadiq (AS) : « Un homme est accompagné de sa femme en voyage, mais il ne dispose pas d'eau pour faire Ghousl. Peut-il avoir des rapports sexuels avec sa femme ? » L'Imam répondit : « Je n'aimerais pas qu'il le fasse et c'est Makrouh de le faire sauf s'il craint de tomber dans l'illicite s'il ne cède pas à ce qui est permis. »61

On rapporte d'Imam al-Kazim (AS) : « Je n'aime pas qu'une personne qui voyage et qui n'a pas d'eau s'adonne à un acte sexuel, sauf s'il craint le danger. »62

(Dans de tels cas, d'après les règles de Fiqh, la personne est autorisée à faire Tayammoum au lieu de Ghousl pour pouvoir prier)

3. La nuit d'une éclipse lunaire et le jour d'une éclipse solaire

Un soir, le Saint Prophète (SAW) se trouvait près de ses femmes et ce soir-là, il se produisit une éclipse. Rien n'eut lieu entre le Prophète et ses femmes. Une des épouses demanda alors : « ت‌tes-vous mécontent de moi ? » Le Saint Prophète (SAW) répondit : « Qu'est-ce que tu racontes ? Ce soir, il y a une éclipse lunaire et je sais qu'il est Makrouh de s'adonner au plaisir ce soir-là, car Allah a reproché à un groupe de personnes de ne pas porter attention à Ses Preuves et Signes, et Il parle d'eux en ces termes : 'Et s'ils voient tomber des fragments du ciel, ils disent : 'C'est un amas de nuages !' »63 et 64

4. Au crépuscule : entre Soubh as-Sadiq (Adhan de Salat al-Fajr) et le lever du soleil et pendant le coucher du soleil

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Devenir Jounoub au crépuscule (du matin et du soir), lorsque le ciel est rougeoyant est Makrouh. »65

5. Durant un tremblement de terre (et tout autre événement qui nécessite qu'on accomplisse Salat al-Ayaat)

On rapporte d'Imam al-Baqir (AS) : « Quiconque ne renonce pas à l'amusement et au plaisir lorsque les Signes d'Allah sont visibles fait partie de ceux qui considèrent Ses Signes comme une plaisanterie. »66

# Un corps sain

Un corps sain permet une vie sexuelle saine. Plusieurs actes ont été recommandés en Islam et si ces instructions sont suivies, elles permettront d'avoir un corps sain et frais.

Actes recommandés 67

1. Voyager

2. Jeûner

3. Manger 21 raisins secs à jeun

4. Boire de l'eau de pluie 68

5. Faire Salaat al-Layl (Namaz-e-shab)

6. Se laver les mains avant et après les repas

7. Aller aux toilettes quand on en a besoin

8. Se laver les pieds avec de l'eau froide après un bain

9. Se protéger du froid en automne mais pas au printemps (c'est-à-dire mettre des vêtements chauds en automne et des vêtements légers au printemps)

10. Se reposer suffisamment

11. Manger de l'anis et des dattes

12. Mâcher sa nourriture correctement

13. Manger seulement quand on a faim et ne pas manger quand on a le ventre plein

14. Manger et boire avec modération

Utilisation d'huiles de massage 69

L'huile de massage est particulièrement bénéfique pour un corps en bonne santé et une sexualité épanouie, au point que les Imams la mentionnent dans plusieurs Hadices :

On rapporte d'Imam Ali (AS) :

« S’oindre le corps d’huile de massage rend la peau douce, apaise l’esprit, favorise la circulation, se débarrasse de la rugosité, de la dureté, de la tension des traits pour illuminer le visage. »70

On rapporte d’Imam al-Baqir (AS) : « S’enduire d’huile de massage la nuit permet la circulation du sang dans les vaisseaux et revitalise le teint de la peau et illumine le visage. »

On rapporte d’Imam as-Sadiq (AS) : « Enduisez-vous d’huile sur le corps au moins une fois par mois, voire une ou deux fois par semaine. Mais, si les femmes le peuvent, elles devraient s’oindre d’huile tous les jours. »

Les huiles suivantes ont été recommandées

1. Huile de violette

On rapporte d’Imam as-Sadiq (AS) : « L’huile de violette est une huile de qualité : massez-vous-en le corps pour éliminer les maux de tête et des yeux. »

Un homme se renversa de son chameau et, lorsqu’il se mit à couler du nez, Imam Sadiq (AS) lui dit : « Versez de l’huile de violette dans votre nez. » Ce faisant, l’homme obtint la guérison et se porta mieux. Puis, l’Imam dit : « L’huile de violette réchauffe en hiver et rafraîchit en été 71 … si les gens étaient conscients des bienfaits de cette huile, ils en consommeraient beaucoup ; cette huile soulage des douleurs et soigne le nez. »

2. Huile de saule

Un homme vint voir Imam Sadiq (AS) et se plaignit d’avoir des gerçures aux mains et aux pieds. Imam (AS) lui dit : « Prends du coton imprégné d’huile de saule et passe-le dans les crevasses ou mets de l’huile directement au centre des crevasses. » Ce faisant, ses peines s’estompèrent.

3. Huile de lis

On rapporte d’Imam as-Sadiq (AS) : « L’huile de lis guérit 70 maux, et le lis blanc, aussi connu sous le nom de Jasmin arabe est meilleur. »

4. Huile d’olive

Consommer de l’huile d’olive mélangé à du miel au lieu d’eau pendant trois jours accroît la force sexuelle.

Se frotter les cheveux d’huile d’olive préserve de la chute ou du blanchiment de ceux-ci.

Imam Sadiq (AS) dit : « Consommer de l'huile d'olive augmente la production de sperme et l'aptitude sexuelle. »72

On rapporte du Prophète (SAWW) : « Assurément, consommez de l'huile d'olive car elle guérit de la bile, délivre du flegme, donne du nerf, soulage les douleurs, améliore l'Akhlaq 73 ,procure une bonne haleine et emporte le chagrin. »74

On rapporte également du Prophète (SAWW): « Consommez de l'huile d'olive et enduisez-vous-en le corps car l'olive provient d'un arbre béni. »75

On rapporte également du Prophète (SAWW) : « Satan gardera ses distances pendant 40 jours de quiconque consomme de l'huile d'olive et se masse le corps avec de l'huile d'olive. »

5. Autres

Un couple qui souhaiterait passer à un stade supérieur en matière sexuelle mais ne sait pas ce qu'il doit faire, de même que les gens qui voudraient prendre plus de plaisir sexuel, devraient utiliser des huiles telles que l'huile de jasmin arabe, l'huile de coco, l'huile de violette et l'huile d'olive.76

Les choses pouvant être nuisibles au corps en matière sexuelle

1. Avoir des rapports sexuels en début de soirée, en hiver comme en été, est mauvais pour le corps car l'estomac et les vaisseaux sanguins sont habituellement pleins à ce moment-là. Le rapport sexuel peut causer la colique, la paralysie (du visage), la maladie de la goutte, le calcul, la distillation de l'urine, l'hernie et un affaiblissement de la vue 77 C'est pourquoi il est plus recommandé d'avoir des rapports sexuels en fin de nuit pour un corps en bonne santé puisqu'il est plus probable de ne pas avoir l'estomac plein à ce moment-là.

2. De même, avoir des rapports sexuels avec l'estomac plein est néfaste.

On rapporte d'Imam Sadiq (AS) : « Trois choses nuisent au corps d'une personne : prendre un bain en ayant l'estomac plein, avoir des rapports sexuels avec l'estomac plein et avoir des rapports sexuels avec des femmes âgées et décrépites.»78

3. Se garder d'éjaculer de manière répétitive peut aussi être nuisible à l'homme, comme à la femme.79

Accroître et atténuer le désir sexuel

Les choses qui accroissent le désir sexuel 80

1. Les carottes

2. Les oignons

3. La viande

4. Les oeufs

5. Le melon

6. La grenade fraîche

7. Du lait frais

8. Les raisins mûrs

9. L’huile de froment

10. L’extrait de la partie centrale d’une datte

11. Le port de chaussures jaunes

12. Application d’huile de massage sur le corps

13. Application du khôl aux yeux

Les choses qui revigorent et redynamisent le désir sexuel 81

1. Le miel

2. Les noix

3. Les dattes

4. Les bananes

Les choses qui diminuent le désir sexuel 82

Imam al-Kazim (AS) a dit: « En étant modeste au moment de prendre ses repas (ne pas trop manger ni pas assez), le corps demeure en bonne santé ; n’omettez jamais de dîner quitte à manger des morceaux de pain sec car le dîner renforce le corps et le rapport sexuel. »83

# Chapitre 3 : Règles importantes de Fiqh

1-Pour les couples mariés

# Etat de Janabat

Le Janabat est une impureté rituelle causée par l'émission de sperme ou par des rapports sexuels, et la personne sur laquelle le Ghousl al-Janabat devient obligatoire s'appelle un /une Moujnib.

Choses Makrouh pour la personne en état de Janabat 84

1. Manger

2. Boire

Cependant, si la personne en état de Janabat se lave les mains, le visage et la bouche, alors manger et boire dans cet état ne sera pas Makrouh. C'est pourquoi, il est plus simple qu'une personne fasse le Wouzou.

3. Dormir

Cependant, si le Jounoub n'a pas d'eau, ou s'il n'y a pas d'eau disponible, la personne peut accomplir un Tayammoum au lieu de Ghousl.

4. Toucher quelque partie que ce soit du Saint Coran (que ce soit la couverture, les marges, les bords et mêmes les espaces entre les lignes), mais il est Haram ou interdit de toucher les écritures.

5. Avoir des rapports sexuels quand quelqu'un est en état d'Ihtelam (c'est-à-dire éjaculation dans le sommeil).

6. Se teindre les cheveux avec du henné

7. S'appliquer de l'huile sur le corps

8. Garder le Saint Qour'an sur soi

9. Réciter plus de sept versets du Saint Qour'an et il est HARAM de réciter les versets qui rendent le Sajdah ou la prosternation obligatoire

NB : La définition de « Makrouh d'adoration (Ibadat) » est différente des Houkm ou règlements généraux de Makrouh selon lesquels il est préférable qu'une action ne soit pas accomplie. Par exemple, il est Makrouh pour un voyageur d'accomplir les prières de Zohr, Asr et Icha derrière quelqu'un qui n'est pas voyageur et vice-versa 85 ou il est Makrouh de réciter le Qour'an au Sajdah . Ce «Makrouh d'adoration (Ibadat) » ne veut pas dire qu'il est préférable qu'on ne le fasse pas du tout, mais cela veut dire qu'en agissant ainsi, la récompense sera moindre.

Les choses qui sont Haram (interdites) pour quelqu'un en état de Janabat 87

1. Toucher avec n'importe quelle partie de son corps aux écritures saintes du Saint Qour'an, ou le nom d'Allah dans quelque langage que ce soit. Il est préférable que les noms des 14 Ma'soumins ne soient pas touchés dans cet état.

2. Entrer au Masjid al-Haram ou Masjid al-Nabwi.

3. S'arrêter dans n'importe quel autre Mosquée et de même, sur la base de précaution obligatoire, s'attarder dans les Mausolées de nos Saints Imams (AS) est Haram. Toutefois, il n'est pas interdit de traverser une Mosquée en entrant par une porte pour en sortir par une autre.

4. Entrer dans une Mosquée dans l'intention d'y prendre ou d'y déposer quelque chose.

5. Réciter les versets du Saint Qour'an dans lesquels il est obligatoire de faire un sajdah : Sourate Alif Lam Mim Sajdah (32:15), Sourate Ha Mim Sajdah (41:38), Sourate Najm (53:62) et Sourate al-Alaq (96:19).

# Ghousl al-Janabat

Moments où le Ghousl al-Janabat devient Wajib (obligatoire)

1. Lorsqu'un homme pénètre la femme jusqu'au point de circoncision ou plus, même s'il n'éjacule pas, le Ghousl al-Janabat devient obligatoire pour tous les deux 88

2. Après le rapport sexuel, si un homme n'accomplit PAS l'Istibra (qui ne consiste qu'à uriner pour se débarrasser de tout sperme) et fait son Ghousl directement et s'il a un écoulement ensuite et qu'il ne sait pas s'il s'agit de sperme ou pas (d'urine donc), il devra considérer qu'il s'agit de sperme et accomplir le Ghouslé-janabat sera à nouveau Wajib pour lui.89

3. Si un homme éjacule par inadvertance dans son sommeil.90

Moments où le Ghousl al-Janabat ne devient pas obligatoire

1. Si un homme n'est pas sûr d'avoir pénétré son épouse jusqu'au point de circoncision, le Ghousl n'est pas obligatoire pour aucun des deux.91

2. Le liquide délivré par l'homme lors des préliminaires se nomme 'Mazi' et il est Tahir (rituellement propre). Le liquide émis après l'éjaculation se nomme 'Wazi' et il est Tahir aussi. Le liquide émis parfois après l'urine se nomme 'Wadi' et il est Tahir aussi (sauf si l'urine l'atteint) et l'émission d'aucun de ces liquides ne

requiert le Ghousl. Si un homme accomplit l'Istibra après avoir uriné et libère par la suite un liquide mais ne sait pas s'il s'agit d'urine ou d'un des liquides mentionnés ci-dessus, celui-ci sera considéré comme Tahir.92

3. Si la personne s'engage dans des rapports sexuels une fois et veut s'engager dans des rapports une ou deux autre fois dans la nuit, le Ghousl n'est pas obligatoire après chaque acte.

4. Si un homme a éjaculé pendant son sommeil et veut avoir des rapports sexuels, il n'est pas Wajib pour lui d'accomplir le Ghousl avant. Il est toutefois Makrouh de le faire dans cet état.93

Règles importantes de Ghousl

Ghousl al-Tartibi (sous la douche)

a. On doit d'abord faire le Niyyat pour le Ghousl (exprimer son intention de faire Ghousl) et se laver la tête et le cou et ensuite le corps. Il est préférable de laver le côté droit et ensuite le côté gauche. Le corps ne peut pas être lavé avant la tête.94

b. Ce n'est pas grave si, en se lavant le cou, on lave aussi une partie du côté droit de son corps.95

c. Si un endroit de son corps est Najis ou impur, il n'est pas nécessaire de le rendre Tahir (rituellement propre) avant de faire le Ghousl. Il deviendra Tahir en accomplissant le Ghousl 96

d. Si une quelconque partie du corps reste sèche (même si c'est de la taille d'une tête d'épingle), le Ghousl n'est pas valide.97

e. Contrairement au Wouzou, il est possible de ne pas respecter le Mouwalat (accomplir sans interruption) lors d'un Ghousl ; c'est-à-dire qu'après s'être lavé la tête et le cou, on peut faire quelque chose d'autre (se savonner le corps par exemple) et revenir sur le corps pour achever le Ghousl ; il n'est pas nécessaire de recommencer depuis le début.98

f. Toutes les conditions qui rompent le Wouzou rompent aussi le Ghousl.

g. Si quelqu'un urine ou lâche une flatulence, il n'est pas nécessaire de recommencer le Ghousl. Le même Ghousl peut être achevé. Toutefois, si quelqu'un veut prier, il est Ihtiyat Wajib (par précaution obligatoire) pour lui de faire le Wouzou car il n'est pas permis de prier avec ce même Ghousl.99

h. Un Ghousl avec autant de Niyyats (intentions) souhaités - Moustahab et Wajib

par exemple ou le Ghousl – Joum'ah (vendredi) – peut se faire en même temps que le Ghouslé-Janabat.100

i. Lorsqu'on accomplit le Ghouslé-janabat, on NE DOIT PAS faire le wouzou pour le salaat. C'est aussi le cas de tous les Ghousl qui sont wajib, sauf le Ghousl Istihaza. (Si plusieurs niyyats étaient faits Wajib et Mustahab, par exemple).101

# Tayammoum

Moment où le Tayammoum peut être fait à la place du Ghousl

Il y a six conditions dans lesquelles le Tayammoum est autorisé à la place du Ghousl, parmi lesquelles les suivantes sont celles qui s'appliquent le plus aux couples mariés.

1. Quand il est impossible d'obtenir assez d'eau pour faire Ghousl

Si une personne habite dans une zone peuplée, elle doit faire le plus d'efforts possibles pour se procurer de l'eau jusqu'à ce qu'elle n'ait plus aucun espoir.102

Ainsi, si l'on souhaite faire son Ghousl pour accomplir la prière et qu'il n'y a pas d'eau disponible, mais si l'on est sûr qu'elle le sera avant que le Salat devienne Qadha, on doit attendre l'eau pour effectuer le Ghousl. On ne pourra pas faire Tayammoum dans ce cas là, même si l'heure du Salat a déjà commencé (on parle de Fadhilah) ou même si la prière en assemblée est récitée.103

Même s'il existe une lueur d'espoir que l'eau sera disponible avant l'heure du Salat, on ne peut pas effectuer le Tayammoum, et ce, jusqu'à ce que l'on perde tout espoir d'obtenir de l'eau avant que les prières deviennent Qadha.104

Cependant, si la personne est absolument sûre que de l'eau ne sera pas disponible avant que le Salat soit Qadha, alors elle peut faire le Tayammoum et faire Salat le plus tôt possible 105

2. Lorsqu'il est bientôt Qadha

Une personne doit faire Tayammoum quand le temps restant avant que le Salat ne soit Qadha est si minime que si la personne fait le Ghousl, il n'y aura plus de temps pour faire le Salat.106

Même si la personne doute si elle aura assez de temps ou pas, si elle fait Ghousl ou Wouzou, elle doit faire Tayammoum.107

3. Lorsqu'il y a un danger pour la santé

Si l’on craint de souffrir d’une maladie ou d’une douleur physique en faisant usage d’eau, ou si l’on craint de prolonger ou d’aggraver une maladie dont on souffre déjà, dans ce cas, on doit accomplir le Tayammoum. Par exemple, si une personne souffre d’un mal oculaire ou si elle a eu une injection qu’il n’est pas permis de mettre sous l’eau durant 24 heures, le Tayammoum s’impose alors. Mais, si on peut éviter le mal en utilisant de l’eau chaude, on doit préparer de l’eau chaude et faire son Ghousl.108

Il n’est pas nécessaire d’être absolument sûr que l’eau nous sera nuisible pour recourir au Tayammoum. Si on soupçonne la possibilité que l’eau soit néfaste et si cette probabilité est soutenue par l’opinion générale, causant une crainte, dans ce cas, le Tayammoum doit être effectué 109

Méthode pour faire le Tayammoum 110

Contrairement à l’opinion générale, faire Tayammoum est en fait très facile et très simple ; il est même plus facile de faire Tayammoum que de faire Wouzou. Le Tayammoum doit être fait de la manière suivante :

1ère étape : Faites le niyyat (exprimer l’intention) de faire Tayammoum (de même que pour Wouzou ou Ghousl).

2ème étape : Avec les deux mains ouvertes en direction de l’objet sur lequel Tayammoum est autorisé (terre, poussière, sable ou pierre) ; frappez (ou placez) les deux mains en même temps sur l’objet sur lequel Tayammoum est fait.

3ème étape : Levez vos mains et mettez-les ensemble comme si vous faisiez Qounout, puis placez la base des paumes sur le front à partir de la racine des cheveux. Faites glisser vos mains vers le bas, par-dessus les sourcils et le bout du nez, puis faites glisser vos paumes sur la partie droite du front puis la partie gauche. Puis ramenez vos mains vers le centre du front et faites-les glisser ensemble en bas vers le nez en vous assurant que vos doigts passent aussi par-dessus les sourcils et le bout du nez. Le front doit être couvert dans sa totalité jusqu’aux sourcils (il est recommandé d’aller au-delà des sourcils).

4ème étape : Tendez la main droite en vous assurant que votre paume est face en bas, que vos doigts et votre pouce sont ensemble et que le pouce n’est pas en-dessous de vos doigts. Ensuite, placez le dos de votre main gauche perpendiculairement légèrement au-dessus du poignet (c’est-à-dire que seul le petit doigt doit s’appuyer sur le poignet de la main droite, la paume de la main gauche doit vous faire face). Faites glisser votre main gauche (en amenant la paume vers le bas) soigneusement par-dessus tout le dos de la main droite, en vous assurant que la totalité du dos de la main droite est couverte. Répétez la même procédure sur la main gauche (sans frapper de nouveau les mains sur le

sol).

Point importants en ce qui concerne Tayammoum

a. Si vous négligez même une infime partie de votre front ou des dos des mains intentionnellement, accidentellement ou par méconnaissance, votre Tayammoum ne sera pas accepté. Vous devez être attentif sans être méticuleux outre-mesure. Si vous êtes sûr que le front et les dos des mains ont bien été essuyés, cela est suffisant.111

b. Par précaution, il est préférable d'essuyer la tête et les mains de haut en bas 112

c. Il est Ihtiyat Moustahab que le front, la paume des mains et le dos des mains soient Tahir (rituellement propres).113

d. Quand vous faites Tayammoum, vous devez enlever vos bagues et toute autre chose encombrant le front, les paumes ou les dos des mains.114

Purifier les choses tachées de sperme

Vêtements ou draps

Si des draps ou un vêtement ou une serviette deviennent Najis avec du sperme, ils peuvent être rendus rituellement propres d'une des manières suivantes :

a. En utilisant de l'eau qui coule du robinet

1. Si le tissu est encore mouillé de sperme, la personne doit faire attention qu'il n'entre pas en contact avec d'autres vêtements ou objets qui deviendraient alors Najis également.

2. La personne doit laver l'objet Najis une fois sous le robinet (l'eau du Kour) de manière à ce que :

a. l'eau atteigne la totalité de la partie Najis en prenant garde aux moindres recoins.

b. il n'y ait plus de trace de sperme sur le vêtement (c'est-à-dire que le vêtement doit être frotté et essoré pendant le lavage de manière à se débarrasser de toute trace de sperme sur le vêtement).

3. Si l'objet est un vêtement alors il n'est pas nécessaire de le tordre ou de l'essorer à nouveau APRES qu'il ait été rituellement rendu propre (d'après la méthode ci-dessus), bien qu'on le fasse généralement par habitude.

4. Quand l’objet a été lavé une fois et rendu rituellement propre (d’après la méthode ci-dessus), il n’est plus nécessaire de le laver une deuxième ou une troisième fois.

5. En immergeant quelque chose de Najis dans l’eau de Kour ou l’eau courante une seule fois de manière à ce que l’eau atteigne la totalité de la surface, celui-ci devient Tahir. Dans le cas d’une moquette ou d’une robe, il n’est pas nécessaire de le tordre, de l’essorer ou de le repasser.115

b. En utilisant la machine à laver

La même règle concernant l’eau courante / de Kour s’applique pour le lavage à la machine.116

Ainsi, quelque chose qui est devenu Najis à cause du sperme peut être mis directement à la machine et, du moment qu’il ne reste plus aucune trace de sperme à la fin du cycle de lavage, deviendra automatiquement Tahir et n’a pas besoin d’être relavé ou essoré.

Toutefois, par précaution (bien que non obligatoire), il serait opportun de rendre le linge en question Tahir (comme décrit plus haut) avant de le mettre à la machine. En le mettant directement à la machine, si (pour quelque raison que ce soit) il reste encore un peu de sperme, ce linge ne sera pas Tahir et s’il entre en contact avec d’autres vêtements mouillés, ceux-ci seront également Najis.

Un matelas

a. En utilisant de l’eau qui coule (du robinet)

Si un matelas devient Najis, pour quelque raison que ce soit, il est possible de le purifier en l’arrosant d’eau sous un robinet ou à l’aide d’un tuyau.

« Il est possible de purifier un matelas à l’aide d’eau pure reliée à la source de Kour (c.-à-d. à l’aide d’un tuyau ou d’un robinet). Il n’est pas nécessaire de le sécher à l’aide d’un chiffon ou d’un aspirateur etc. Dès que l’eau de Kour recouvre la totalité de l’espace taché, il deviendra Tahir (tant que l’ayn najasat - le sperme - a été retiré) (et l’eau aspergée sur le matelas sera considéré comme étant pure aussi).117

Il est important de garder en tête la chose suivante lorsqu’un matelas devient Najis à cause du sperme : Le sperme ne se transmet du matelas aux autres choses que par flot d’humidité (c'est-à-dire que l’objet Najis est tellement imbibé qu’il s’infiltre ailleurs pour le rendre Najis aussi). Le Najasat ne se transmet pas si l’objet premier est sec ; ainsi, en touchant le matelas Najis devenu sec, votre main ou votre corps ne deviendra pas Najis.

Il est ainsi possible de dormir sur un matelas Najis sans que vos vêtements ne deviennent impurs pour autant, à condition que l'espace Najis reste sec pour ne pas tacher vos vêtements.

b. En utilisant de l'eau de moins d'un kourr (Qalil)

On utilise l'eau de moins d'un Kourr lorsque celui-ci n'est pas disponible ou lorsqu'il vous est impossible de transporter des choses comme le matelas sous l'eau de Kourr (sous un robinet).

La méthode pour purifier quelque chose à l'aide d'eau Qalil est la suivante :

1ère étape : ôter le Najassat

Le matelas doit être débarrassé du sperme. Pour ce faire, une des méthodes possibles consiste à verser dans un premier temps un verre d'eau couvrant toute la tâche. Puis, prenez une serviette et placez-la sur la partie mouillée et appuyez dessus de manière à aspirer l'eau et à ce qu'il ne reste plus de sperme. La serviette utilisée deviendra Najis et devra être purifiée.

div class="text">2ème étape : Verser de l'eau de moins de Kourr

Après avoir nettoyé le sperme, la partie doit être rendue rituellement propre. Cela se fait en prenant un autre verre et en versant de nouveau de l'eau sur toute la partie (qui était Najis).

L'eau doit être essorée du matelas avant qu'il devienne rituellement propre. Cela peut être fait en prenant une autre serviette et en la plaçant sur la partie mouillée de telle manière qu'en exerçant des pressions sur la serviette, toute l'eau est essorée. Le matelas est désormais rituellement propre. Il est confirmé que la serviette utilisée et l'eau retirée du matelas sont considérées comme Najis – et ce, pas seulement par précaution obligatoire.

Si quelque chose devient Najis avec une impureté autre que de l'urine, la chose devient rituellement propre en retirant d'abord l'impureté et en y versant ensuite l'eau kourr une fois, afin de faire écouler l'impureté. Mais s'il s'agit d'un vêtement etc., il doit être tordu et essoré pour que toute eau restante s'écoule.118

NB : Il est important de noter que même si la surface du matelas est rendue rituellement pure avec de l'eau Qalil en suivant la méthode ci-dessus, l'intérieur du matelas deviendra Najis à cause des règles de l'eau Qalil. Même si le matelas est penché, l'eau pénètrera inévitablement dans le matelas.

RECOMMENDATIONS : Pour éviter cette tâche ardue supplémentaire qui consiste à laver le matelas, il est très utile de placer un plastique entre les draps et le

matelas, afin que le sperme susceptible de traverser les draps n’atteigne pas le matelas.

div class="text">Le corps

Si une partie du corps est rendue Najis par du sperme, elle peut être rendue rituellement propre en versant de l’eau Kourr dessus une fois de telle manière qu’il n’y ait plus de trace de sperme dessus. Cela peut être fait en se tenant sous la douche.

Cependant, la règle est différente si le Najasat est dû à l’urine. Dans ce cas, se laver une fois n’est pas suffisant ; le corps doit être lavé deux fois. Il n’est pas nécessaire d’entrer et de sortir de la douche pour se laver deux fois. Si la partie Najis est essuyée avec la main de telle manière que l’eau atteigne cette partie de nouveau, cela est suffisant.119

# Chapitre 4 : Planning familial

# Planning familial en Islam 1

Le planning familial en tant que décision personnelle pour espacer l’écart entre les enfants ou réguler la taille de la famille pour des raisons de santé ou des raisons économiques est autorisé en Islam. Il n’y a ni verset coranique, ni hadith contre la contraception. Il n’est pas non plus obligatoire d’avoir des enfants quand on est marié. De plus, il y a plusieurs Hadiths qui prouvent clairement que la contraception est permise.

On rapporte d’Imam Ali (AS) : « L’un des deux (moyens) d’abondance est d’avoir peu de personnes dépendants de soi. »2

On rapporte d’Imam as-Sadiq (AS) : « (Imam) Ali ibn al-Houssein (as) ne voyait aucun problème au coït interrompu et il avait l’habitude de réciter le verset « Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d’Adam… » Alors, peu importe par quel moyen (quelle semence), si Allah l’a décidé, il y aura fécondation, quand bien même cette semence était (versée) sur un dur rocher. »4

D’après la tradition ci-dessus, la création est uniquement entre les mains d’Allah (SWT). Que l’on utilise la contraception ou pas, si Allah (SWT) le veut, un enfant sera conçu.

En conclusion, les Hadiths ci-dessus démontrent que la contraception est autorisée.

# Méthodes de contraception

Il y a différentes méthodes de contraception. Les méthodes les plus utilisées seront examinées ci-dessous pour déterminer si leur utilisation est autorisée par l'Islam ou pas. L'autorisation de contraception est déterminée en fonction de la définition du début de la grossesse qui a lieu, selon l'Islam, lorsque l'ovule fertilisé est implanté sur la paroi de l'utérus. Tout ce qui empêche l'implantation est donc autorisé et tout ce qui met fin à la grossesse après l'implantation relève de l'avortement et est Haram.

Il est nécessaire de noter que ces méthodes ont été uniquement étudiées du point de vue de Fiqh. Pour une opinion médicale, en ce qui concerne la fiabilité et les effets secondaires possibles de ces méthodes, veuillez consulter votre médecin.

Méthodes autorisées

Les méthodes suivantes n'impliquent pas d'opération chirurgicale et sont aussi réversibles. Un homme ou une femme qui utilise ces méthodes peut arrêter de les utiliser à tout moment pour concevoir un enfant.

1. Contraceptifs oraux

Les pilules contraceptives préviennent la conception en empêchant l'ovulation. Les pilules changent le taux d'hormones et suppriment le signal hormonal de la glande ordonnant aux ovaires de libérer un ovule. Ces pilules sont prises à une heure précise pendant 20 jours ou plus lors de chaque cycle menstruel. Comme toutes ces pilules empêchent l'ovulation, elles sont autorisées ; cependant, l'individu doit consulter un médecin au sujet des effets secondaires possibles.

Il y a certaines pilules qui font effet après les rapports sexuels, par exemple, la pilule du lendemain ou la pilule récemment développée RU486. Encore une fois, du fait que ces pilules empêchent l'implantation, elles sont autorisées. Les pilules comme la pilule du lendemain et la RU486 peuvent donc être prises après des rapports MAIS PAS en ayant l'impression ou en sachant que la grossesse est entamée.

2. Depo-Provera

Depo-Provera agit exactement comme les pilules, mais au lieu de l'avaler, elle est injectée une fois tous les trois mois. Cette méthode et toute autre méthode contraceptive par injection sont aussi autorisées.

3. Dispositif intra-utérin (DIU)

Les DIU sont en plastique ou en métal, de formes différentes et sont implantés

dans l'utérus. Les experts médicaux ne savent pas exactement comment les DIU fonctionnent. A l'heure actuelle, il y a deux avis : l'un dit que les DIU empêchent la fécondation et l'autre dit qu'ils empêchent l'ovule fertilisé de s'implanter dans l'utérus. Puisque la grossesse commence à l'implantation d'après le point de vue islamique, l'utilisation des DIU comme méthode de contraception est autorisée, indépendamment des différents points de vue concernant son fonctionnement émis par les experts médicaux.

4. Méthodes barrières

Tout dispositif de barrière empêche le sperme d'entrer l'utérus. Cela est effectué en couvrant le pénis avec un préservatif, ou en couvrant le col de l'utérus avec un diaphragme, une cape cervicale ou une éponge vaginale. L'utilisation de substances spermicides qui détruit le sperme avant qu'il n'atteigne l'ovule est aussi un dispositif de barrière. Toutes ces formes de contraception sont autorisées.

5. Abstinence pendant la période fertile

Il y a trois procédures simples pour prédire l'ovulation, afin d'éviter des rapports sexuels pendant les six jours approximatifs de la phase mensuelle la plus fertile de la femme.

Ces trois méthodes sont les suivantes :

a. Méthode d'ovulation : Une femme apprend à reconnaître la période fertile en vérifiant la différence de constitution des pertes du mucus du col de l'utérus. Les pertes du mucus signalent une période de fertilité très forte, donc éviter d'avoir des rapports pendant cette période empêche la conception.

b. Méthode de rythme : C'est une méthode similaire à la première mais il faut observer les cycles mensuels pendant toute une année pour déterminer les jours fertiles.

c. Température : Pour cette méthode, en plus de relever les résultats de son cycle sur un calendrier, la femme prend sa température tous les jours pour détecter l'ovulation. Elle peut détecter l'ovulation quand sa température de base augmente.

NB : Une autre option plus avancée est de prédire l'ovulation en utilisant un test d'ovulation qui permet de prédire les jours les plus fertiles pour tomber enceinte.

6. Se retirer (coït interrompu)

Coït interrompu veut dire retirer le pénis juste avant l'éjaculation. Ceci était la

méthode de contraception la plus commune avant l'invention des dispositifs modernes.

On rapporte que Mohammad ibn Mouslim et Abdour Rahman ibn Abi Abdillah Maymoun interrogèrent Imam as-Sadiq (AS) à ce sujet. L'Imam répondit : « Cela dépend de l'homme, il peut le verser où il veut. »5

Cependant, dans un autre Hadith, Mohammad ibn Mouslim rapporte du cinquième ou du sixième Imam (as) ce qui suit : « Dans le cas d'une esclave, cela est autorisé, cependant, dans le cas d'une femme libre, c'est une chose que je n'aime pas à moins que cela ait été stipulé au moment du mariage. »6

En se basant sur le Hadith précédent, la majorité de nos Moujtahids autorisent le coït interrompu mais estiment qu'il est Makrouh sans le consentement de la femme.7

7. Stérilisation

La stérilisation implique une opération chirurgicale. La stérilisation chez l'homme, connue sous le nom de vasectomie, implique la section ou l'obstruction des canaux déférents de l'appareil reproducteur male. Ces canaux déversent habituellement le sperme des testicules à la prostate et aux autres organes reproducteurs.

La stérilisation chez la femme, connue sous le nom de ligature des trompes, implique l'obstruction ou la section des trompes de Fallope qui transportent les ovules.

La stérilisation n'est complètement admise, bien qu'elle soit permise si elle n'entraîne pas l'une des méthodes interdites soulignées ci-dessous.8

Méthodes interdites

Toutes les méthodes de contraception sont interdites dans les circonstances suivantes :

a) Quand la méthode utilisée entraîne de sérieux problèmes de santé chez la femme, comme par exemple enlever certains organes tels que les ovaires. b) Quand la méthode implique un acte Haram, comme par exemple un homme touchant ou regardant les parties génitales d'une femme qui lui est interdite de regarder.

Ces conditions ne peuvent être transgressées qu'en cas de nécessité majeure.

## Consentement entre l’homme et la femme

Selon la jurisprudence islamique, la femme a tout à fait le droit d’utiliser des contraceptifs, même sans le consentement et l’accord de son mari.9 Cependant, elle ne doit pas utiliser une méthode qui enfreigne les droits conjugaux de son mari. Par exemple, elle ne peut pas le forcer à utiliser un préservatif ou à pratiquer le coït interrompu.

Cette règle est basée sur le principe que les droits conjugaux d’un mari sur sa femme s’étendent seulement au fait que sa femme doit lui être sexuellement disponible, réceptive et coopérative. Ces droits n’impliquent pas qu’elle doive porter un enfant de lui. Avoir un enfant ou pas est une décision personnelle de la femme, et elle peut donc utiliser des contraceptifs comme la pilule, les injections, le nettoyage du vagin après des rapports car ces méthodes n’entravent pas les droits conjugaux de son mari.

De même, le mari n’a pas le droit de forcer sa femme à ne pas tomber enceinte si elle le désire, en la forçant à prendre la pilule, à se faire des injections ou à utiliser un DIU. Cependant, il lui est permis d’utiliser un préservatif avec le consentement de sa femme. Il a aussi le droit d’interrompre le coït avant l’éjaculation pendant les rapports.

Cependant, d’un point de vue pratique, il est préférable que de telles décisions soient prises en se concertant mutuellement entre mari et femme ; autrement, cela pourrait devenir source de malentendus et de méfiance. D’un point de vue légal, les droits basiques de la femme sont soutenus, mais, d’un point de vue pragmatique, l’homme et la femme doivent fonder leur vie sur l’amour, la bonté et la coopération comme il est dit dans Sourate al-Roum (30), verset 21 :

{وَجَعَلَ بَيْنَكُم مَّوَدَّةً وَحَمْةً }

« Et Il assigne entre vous amour et miséricorde ».

## Avortement

L’approche de l’Islam sur la question de la contraception et de l’avortement est très équitable. L’Islam permet aux femmes d’éviter une grossesse mais lui interdit d’y mettre fin. L’avortement après l’implantation de l’ovule fertilisée dans l’utérus est strictement interdit et est considéré comme un crime contre la loi divine et aussi contre le foetus.

Du point de vue islamique, l’illégitimité d’avorter un foetus ne dépend pas de savoir si le foetus a un statut humain ou pas. Bien que l’Islam ne reconnaisse pas le foetus comme un être humain, il lui laisse quand même la possibilité et le droit

de vivre.

L’avortement est normalement envisagé pour diverses raisons. Celles-ci seront exposées ainsi que le point de vue islamique sur chacune d’entre elles :

1. C’est un choix effectué entre un enfant et une carrière et/ou un mode de vie luxueux

La raison ci-dessus reflète la nature égoïste de cette société matérialiste et n’est pas considérée comme une justification ou une raison acceptable d’avorter. Allah (SWT) dit :

{وَلاَ تَقْتُلُواْ أَوْلاَ كُمْ منْ مِّلاَقٍ نَّحْنُ نرْ كُمْ وَيِّا مْ }

« Et ne tuez pas vos enfants pour une pénurie de vivre : la nourriture, Nous l’attribuons à vous tout comme à eux. »10

{ وَلاَ تَقْتُلُواْ أَوْلا كُمْ خَشْيَةَ مِّلاقٍ نَّحْنُ نرْ ُهُمْ وَيِّاكُمْ نَّ ْتَلَهُمْ كَانَ خِطْءًا كَبِيرًا }

« Et ne tuez pas vos enfants par crainte de pénurie – c'est Nous qui leur attribuons la nourriture ; tout comme à vous. Les tuer, c'est vraiment, une énorme faute. »11

En effet, Allah (SWT) ne nous a-t-il pas dit :

{ لاَ تُكَلفُ ن سًّا لِاَّ وُسْعَهَا }

« Nous n'imposons à une âme que ce qu’elle peut endurer. »12

2. L’enfant est conçu illégitimement

Ceci est le produit de rapports sexuels illicites que l’Islam condamne très fortement, mais ce n’est pas considéré comme une justification acceptable pour avorter un foetus.

3. L’enfant n’est pas du sexe désiré

Cette raison n’est pas moins cruelle et infecte que la coutume arabe préislamique qui consistait à enterrer les filles vivantes à leur naissance, et encore une fois ceci ne justifie pas l’avortement.

4. L’enfant est le produit d’un viol

Quand une femme est violée, elle doit utiliser la pilule du lendemain ou la RU486 immédiatement après l’agression sexuelle dans le but d’empêcher l’implantation d’un ovule fertilisé. Cependant, une fois que la grossesse a été confirmée, Islam n’autorise pas l’avortement. Dans de tels cas, l’Islam ne peut pas justifier

l’avortement d’un enfant à cause du crime commis par le père. En ce qui concerne la réputation de la femme, l’Islam condamne fortement les gens qui regardent la victime d’un viol avec dédain ; au lieu de l’insulter, ils devraient se montrer bienveillants à son égard.

5. L’enfant a un défaut

Grâce à l’échographie et autres technologies récentes, il est possible de savoir si l’enfant a un défaut ou pas, longtemps avant sa naissance. Certaines personnes justifient l’avortement d’un foetus défectueux. Cependant, les Moujtahids actuels n’autorisent pas de tels avortements, même si les déformations sont si sérieuses qu’elles seront incurables après la naissance, et que l’enfant ne survivra peut-être pas ou que peu de temps après la naissance et en souffrira. Les parents doivent prier et espérer avoir un enfant normal et en bonne santé. En effet, il y a toujours une chance que le foetus se développe différemment des prédictions médicales. Cette possibilité, aussi mince et infime soit-elle, nous interdit de mettre fin à une vie.

6. La grossesse est dangereuse pour la femme

Le seul cas d’avortement autorisé est lorsque le foetus a moins de quatre mois (avant que l’âme entre dans le foetus) et que les médecins déclarent avec une certaine assurance que la poursuite de la grossesse peut lui causer du tort ou l’exposer à des complications au-delà du tolérable. Il n’est pas possible d’avorter après quatre mois peu importe la raison de l’avortement.

Indemnité

Si un avortement a lieu, celui qui effectue l’avortement sera redevable d’une indemnité. Peu importe que l’avortement soit fait volontairement ou pas, avec la permission d’un ou des deux parents.

Le paiement d’indemnité fait partie des biens de l’enfant et ira à ses héritiers, c’est-à-dire ses parents, même s’ils ont pris part à la décision. Cependant, ses parents, en tant qu’héritiers, peuvent y renoncer et donc acquitter la personne ayant pratiqué l’avortement de cette redevance.

Le paiement s’effectue de la manière suivante 13

Le foetus est âgé de :

Jusqu’à 40 jours : 70g d’or

Jusqu’à 80 jours : 140g d’or

Jusqu’à 120 jours : 210g d’or

Jusqu’à 160 jours : 280g d’or

Au-delà :

Si un foetus mâle est avorté : 3500g d’or

Si un foetus femelle est avorté : 1750g d’or

En plus de cela, la personne doit faire Istighfar et prier pour le pardon d’Allah (SWT) pour que la vie avortée ne demande pas de compensation.

Chapitre 5 : Conception DE JEUNES MARIES A PARENTS LA VOIE VERS LE PARADIS
Chapitre 5 : Conception

# Alimentation recommandée

La nourriture qu’une personne mange a non seulement un grand impact sur l’aspect physique d’une personne mais aussi sur son âme et son psychisme. C’est pourquoi, il est fortement recommandé que les futurs parents se gardent de consommer ce qui est interdit, et même ce dont on doute qu’ils soient permis.1

De plus, certains aliments ont aussi été spécifiquement recommandés par nos Imams pour un enfant beau et vertueux.

Avant la conception de Bibi Fatemah (AHS), le Prophète (SAWW), sur ordre d’Allah (SWT) s’éloigna de Bibi Khadija pendant 40 jours. Pendant ces 40 jours, il accomplit des actes de dévotion et jeûna, et son Iftar (la rupture du jeûne le soir) consistait de nourriture apportée du ciel.

Il est recommandé de manger les aliments suivants avant la conception :

1. Chicorée 2

a. Il a été recommandé que le père mange da la chicorée.3

2. Grenade

a. On rapporte du Prophète (SAWW) : «Manger des grenades permet d’augmenter la production de sperme pour les hommes et l’enfant sera également beau et en bonne santé. »4

b. On rapporte d’Imam al-Riza (AS) : « Manger des grenades sucrées donne de la force à l’homme pendant l’acte sexuel et agit beaucoup sur la beauté de l’enfant.

»5

3. Qawout

a. Qawout est une poudre faite en moulant et en en tamisant les ingrédients suivants en quantité approximative : blé grillé, orge grillé, graines de tournesol grillées, pépins de pastèque grillés, pépins de melon grillés, pépins grillés de melon à grandes nervures, graines de pourpier grillées, coriandre grillé, graines de chanvre grillées, graines de fenouil grillées, graines de pavot grillées, pois grillés, sésame, pistache, café, cardamome, cannelle, amande, sucre.

Comme ce mélange n'est pas disponible dans la plupart des pays, on suggère que les ingrédients ci-dessus soient mangés séparément (par exemple, des pistaches et amandes).

b. Il est recommandé que le père et la mère mangent tous les deux du Qawout :

On rapporte qu'un homme dit à Imam as-Sadiq (AS) : « ش fils du Messager d'Allah, un fils vient juste de naître, il est faible et simple d'esprit ». L'Imam répondit : « Pourquoi n'avez-vous pas mangé du Qawout ? Mangez-en et recommandez à votre famille d'en faire autant. Sans aucun doute, le Qawout renforce la chair et raffermit les os, et aucun fils ne naîtra de vous qui ne soit fort. »6

c. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : «Manger du Qawout avec de l'huile d'olive et de la viande fait grossir une personne, renforce les os, illumine le corps de Nour (lumière divine) et augmente le pouvoir sexuel. »7

4. Coing

a. On rapporte qu'Imam as-Sadiq (AS) vit un très bel enfant et dit : « Il est très probable que le père de cet enfant ait mangé un coing la nuit de sa conception. »8

b. On rapporte qu'il a également dit : «Manger (un coing la nuit de la conception) embellit le visage (du foetus), et renforce et raffermit le coeur. »9

c. Une autre tradition d'Imam as-Sadiq (AS) dit : « Quiconque mange un coing à jeun, la source de sa production de graines (sperme) devient pure et saine, et son enfant sera beau et décent. »10

d. On rapporte que le Prophète (SAWW) coupa un coing en morceaux et en donna un à Jaffar ibn Abi Talib et lui dit : « Mange ! Ce coing donne de la couleur et de l'éclat et rend l'enfant bon. »11

Actes recommandés

Il est important de noter que la plupart des actes recommandés dans cette section sont similaires à ceux indiqués dans la section des règles de bienséance relatives à la sexualité, avec en plus une explication sur comment l'enfant conçu en est affecté.

Etat d'esprit

L'état d'esprit et l'âme des parents ont un effet conséquent sur l'enfant. Les incidents suivants reflètent l'importance de l'état d'esprit quand un enfant est conçu, et ses conséquences.

a. Quand Prophète Moussa (AS) travaillait comme berger pour Prophète Shoeib (AS), ils firent un accord : Tous les moutons du troupeau qui seraient partiellement colorés (en noir et blanc) seraient remis au Prophète Moussa (AS) comme rétribution. Suite à cet accord, Prophète Moussa (AS) couvrit une partie de sa canne avec de la peau colorée et laissa une partie telle quelle, il accrocha un vêtement (Aba) pareillement coloré en partie sur la canne et il planta la canne dans le champ de pâturage des moutons. Au moment de la reproduction, les moutons observaient la canne.

A la fin de l'année, quand le temps de collecter son dû arriva, Prophète Shoeib (AS) remarqua que la plupart des brebis étaient partiellement colorées ! Prophète Moussa (AS) expliqua que cela était causé par l'observation de la canne et du vêtement au moment de la reproduction.121

b. Une famille africaine, dont le mari et la femme étaient de couleur noire, eut un enfant à la peau tannée (comme un Indien d'Amérique). En faisant des recherches, les scientifiques découvrirent que le mari avait un ami amérindien dont il avait accroché la photo sur le mur. Au moment de la conception, son regard se posa sur cette photo et il pensa à son ami ; cette pensée eut un effet sur le sperme et un enfant à la peau tannée en naquit.13

C'est pourquoi, quand un couple essaie de concevoir, l'Islam recommande fortement que les actes suivants soient respectés pour concevoir un enfant pur et bon :

1. Essayez de vous relaxer, car cela augmente la circulation du sang et permet donc la création d'un enfant normal. On rapporte d'Imam Hassan (AS) : « (Si) au moment de chaque conception, le coeur est détendu, la circulation du sang est normal et le corps n'est pas agité et anxieux, l'enfant ressemblera à son père et à sa mère. »14

2. De même, une relation saine entre le mari et la femme et une forte attraction physique est bénéfique à l'enfant, alors que la peur et les soucis auront un effet négatif sur l'enfant 15

3. Soyez en état de Wouzou et pensez à Allah (SWT) car cela permet de détendre et calmer le coeur et a des effets positifs sur le sperme et donc sur l'enfant175F. 16 Allah (SWT) dit dans le Saint Qur'an, Sourate al-Ra'd, verset 28 :

{ أَلَّذِينَ آمَنُوا وَتَطْمَئِنُّ لُوبهُم بِذِكْرِ اللّٰهِ أَلاَ بِذِكْرِ اللّٰهِ تَطْمَئِنُّ الْقُلوبُ }

« Ceux qui croient, et dont les coeurs s'apaisent à l'évocation d'Allah. N'est-ce point par l'évocation d'Allah que se tranquillisent les coeurs ?»

4. Commencez avec ce Doua :

On rapporte qu'Imam al-Baqir (AS) a dit de réciter le Doua suivant avant les rapports :

{. اللّٰهمَّ ارزقني وَلَداً وَ اجْعَلْهُ تَقِيّاً لَيْسَ فِي خَلْقِهِ زِيَادةٌ وَ لاَ نقُصَانٌ وَ اجْعَلْ عَا بِتَهُ لِلى خير }

« ô Allah ! Bénis-moi d'un enfant, et rends-le pieux. Fais qu'il n'y ait ni excès ni manque dans sa création, et octroie-lui une bonne destinée. »17

Etat du corps

L'état du corps des parents a aussi un effet perceptible sur l'enfant et peut mener à des carences et maladies chez l'enfant si l'on ne fait pas attention.

1. Ne faites pas l'amour la nuit où vous rentrez de voyage ou la nuit où vous envisagez de voyager, car la personne est en général stressée et fatiguée ces nuits-là. On rapporte également que l'une des conséquences est que l'enfant devient un vagabond et un colporteur 18 ,et qu'il utilisera sa fortune sur le mauvais chemin 19

2. Ne faites pas l'amour aux premières heures de la nuit, le corps fatigué et le ventre plein car cela aura pour conséquence que l'enfant soit un sorcier et choisisse ce monde plutôt que l'au-delà.20 Au contraire, faites l'amour tard dans la nuit, quand votre fatigue s'est estompée et que votre ventre est vide. On a également constaté qu'un enfant conçu tard dans la nuit est plus intelligent.21

Protection contre Satan 22

Pour protéger de l'effet de Satan en cette nuit importante, les actes suivants sont également recommandés :

1. Faites le Niyyat (exprimer l'intention) que vous essayez d'avoir un enfant pour vous approcher d'Allah (SWT) et Lui plaire

2. Avant de commencer les rapports, récitez le Saint-Qour'an et remerciez Allah (SWT) pour les bénédictions qu'il vous a données

3. Avant de vous engager dans des rapports, commencez par dire :

أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ

« Aounzo billahi min ash-Shaitan nir-rajim »

Car cela permet de s'assurer que l'enfant conçu n'aura pas les attributs de Satan.

4. Récitez :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحمْنِ الرَّحِيمِ

« Bismillah hir Rahman nir Rahim »

5. Souvenez-vous d'Allah (SWT) constamment, en particulier pendant les rapports. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « A chaque fois qu'une personne fait l'amour avec sa femme, Satan est présent. Puis, si le nom d'Allah est mentionné, Satan s'éloigne de cet endroit, mais si l'acte a lieu et le nom d'Allah n'est pas émis, Satan y prend part et ne fait qu'un avec le sperme. »23

On rapporte également d'Imam as-Sadiq (AS) : « Quand vous voulez faire l'amour avec votre femme, rappelez-vous Allah. Car si vous ne le faites pas et qu'un enfant en vient à naître, il/elle fera partie du polythéisme de Satan. Et la pureté ou le manque de pureté de l'enfant est déterminé par l'amour et l'hostilité à notre égard, les Ahl-oul- Bayt. »24

6. Récitez les Duas suivants :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحمْنِ الرَّحِيمِ الَّذِي لاَ لِٰهَ لِاَ وُ بَدِيعُ السَّمُوَاتِ والأرض أَللَّهُمَّ نْ ضَيْتَ مِني فِي هذِهِ اللَّيْلَةِ خَلِيقةً فَلاَ تَجْعَلْ لِلشَّيْطَانِ فِيهِ شِرْكاً وَ لاَ نَصِيباً وَ لاَ حَظّاً وَاجعله مؤمنا مخلصا مصفى من الشيطان ورجزه جل ثنَاؤُكَ .بس

« Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux. Il n'y a pas d'autre Dieu que Lui, le Créateur des cieux et de la terre. ô Allah ! Si Tu as décrété pour moi un enfant en cette nuit, alors ne laisse pas Satan avoir aucune part ou portion en lui, et fais de lui un croyant sincère, purifié de Satan et ses actes malveillants (Grande est Ton éloge). »25

بِسْمِ اللَّهِ وَ بِاللَّهِ أَللَّهُمَّ جَنبْ الشَّيْطَانَ وَ جَنبِ الشَّيْطَانَ مَاُ تَ .

« Au nom d'Allah, et avec Allah. ô Allah ! Eloigne Satan de moi et éloigne Satan des choses dont tu me bénis. »26

7. Inculquez l'amour des Ahl-oul-Bayt (AS) en vous-mêmes. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Parfois, Satan s'approche des femmes comme le fait leurs maris ». Quand quelqu'un demanda comment déterminer si Satan prend part à la

conception des enfants ou pas, Imam répondit : « Par l'amour ou la rancoeur à notre égard. Ainsi, chez celui qui nous affectionne, Satan ne prend part à la conception et chez celui qui est notre ennemi, sa graine (sperme) est de Satan.27

On rapporte dans une tradition que Satan a dit : « Quiconque est un ennemi d'Imam Ali, sans aucun doute, j'ai pris part à l'acte entre son père et sa mère. »28

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Inspirez (apprenez) à vos filles et à vos femmes l'amitié pour la famille d'Ali (AS) et laissez-les dans cet état (avec un coeur pur et loin des mauvais Akhlaq). »29

NB : L'amour des Ahl-oul-Bayt (AS) ne consiste pas seulement à dire qu'on les aime, mais plutôt les prendre pour modèle dans chaque aspect de notre vie quotidienne et s'efforcer de prendre exemple sur eux.

8. Assurez-vous que votre relation est autorisée et légitime. Le Prophète (SAWW) a dit à Imam Ali (AS) : « ش Ali ! Quiconque m'aime moi et toi et les Imams de ta progéniture (doivent) alors remercier Allah pour sa légitimité, car seuls ceux qui sont (nés) légitimes nous aiment et seuls ceux qui sont (nés) illégitimes sont nos ennemis.»30

En effet, à l'époque d'Imam Ali (AS), la méthode utilisée pour déterminer si les enfants étaient légitimes ou pas était de les amener auprès de l'Imam et de voir s'ils l'aimaient ou pas.31

Actes non recommandés

Il est important de noter que beaucoup d'actes mentionnés dans cette section sont similaires à ceux indiqués dans la section des règles de bienséance relatives à la sexualité en Islam, avec en plus une explication sur comment l'enfant conçu en est affecté.

Actes Makrouh (détestables)

Comme certaines actions ont un effet négatif sur l'enfant, telle que la rancoeur à l'égard des Ahl-oul-Bayt (AS)32 ,il est recommandé de s'abstenir des actes mentionnés ci-dessous :

1. Regarder les parties intimes de la femme durant l'acte sexuel car cela rend l'enfant aveugle.33

2. Parler pendant l'acte sexuel (à l'exception du Zikr d'Allah (SWT)) car cela rend l'enfant bête.34

3. Avoir du henné (sur l'homme) car cela rend l'enfant efféminé (une fille aurait les

caractéristiques d'un garçon et vice versa).35

4. Penser à ou désirer une autre femme pendant l'acte car cela fait de l'enfant un malade mental.36

5. Faire l'amour en présence d'un enfant qui peut soit voir soit entendre les bruits émis par l'acte car cela rend l'enfant prisonnier pour toujours (du feu de l'Enfer) et il deviendra un adultère.37

6. Faire l'amour quand quelqu'un dans la maison est éveillé et peut voir ou entendre les bruits émis par l'acte car cela rend l'enfant prisonnier pour toujours (du feu de l'Enfer) et il deviendra un adultère.38

7. Faire l'amour debout car cela donnera à l'enfant l'habitude de mouiller son li.39

8. Faire l'amour sur le toit car cela rend l'enfant hypocrite et hérétique (innovateur).40

9. Faire l'amour sous un arbre à fruits car l'enfant sera un bourreau et un leader de l'oppression.41

10. Faire l'amour directement sous la lumière du soleil car l'enfant sera pauvre toute sa vie.42

11. Faire l'amour quand l'homme est Mouhtalim (c'est-à-dire en état de Janabat dans son sommeil) et avant d'avoir fait Wouzou ou Ghousl car l'enfant sera atteint d'une maladie mentale.43

Il est important de garder à l'esprit les autres actes Makrouh pendant l'acte sexuel normal (comme mentionnés dans le chapitre 2 : Les règles de bienséance relatives à la sexualité en Islam). Ces actes sont :

1. Avoir le Saint-Qour'an ou le Zikr d'Allah (SWT) sur soi.

2. Faire l'amour nu (sans être couvert).

3. Faire l'amour sur la route ou dans un bateau.

4. Faire face ou tourner le dos au Qiblah

5. Refuser de faire l'amour (pour différentes raisons

NB : Une fois que la femme a conçu, il est recommandé de s'abstenir de faire l'amour sans Wouzou car l'enfant deviendra avare et intérieurement aveugle.44

Moments recommandés

Il est important de noter que beaucoup des moments recommandés dans cette section sont similaires à ceux indiqués dans la section des règles de bienfaisance relatif à la sexualité, avec en plus une explication sur comment l'enfant conçu en est affecté.

Moments Moustahab

1. La nuit du dimanche (lendemain lundi). Un enfant conçu en cette nuit sera toujours satisfait d'Allah (SWT), il aura une excellente mémoire et sera Hafiz (celui qui mémorise) du Qour'an.45

2. La nuit du lundi (lendemain mardi). Un enfant conçu en cette nuit sera islamiquement prospère ; il aura l'opportunité de devenir Shahid (martyr) et ne sera pas puni avec les polythéistes. Il aura bonne haleine et un coeur miséricordieux. Il donnera la charité et sa langue ne mentira pas, ne médira pas et ne fera pas de fausses accusations.46

3. La nuit de mercredi (lendemain jeudi). Un enfant conçu en cette nuit sera le souverain parmi les souverains de la Shari'a ou un érudit parmi les érudits de la religion.47

4. Le jour de jeudi, au moment du déclin du jour. C'est le meilleur moment et il est très recommandé pour la conception. Satan ne s'approchera pas de l'enfant conçu en cette nuit jusqu'à ce qu'il/elle devienne âgé(e) et la sécurité de la religion et le monde sera à lui/elle.48

5. Jeudi soir (lendemain vendredi). Un enfant conçu en cette nuit sera un prédicateur, un orateur et un récitant.49

6. Vendredi, après l'heure d'Asr. Un enfant conçu en cette soirée sera connu des personnes sages et érudites.50

7. Vendredi, après l'heure d'Isha. Un enfant conçu en cette nuit fera partie des gens bons et convenables.51

8. 1ère nuit de Ramadhan.52

# Moments non recommandés

Il est important de noter que beaucoup des moments recommandés dans cette section sont similaires à ceux indiqués dans la section des règles de bienséance relatives à la sexualité en Islam, avec en plus une explication sur comment l'enfant conçu en est affecté.

Moments Haram

Pendant les règles de la femme, même le dernier jour, jusqu'à la dernière goutte de sang. Une grossesse est quand même possible, et un enfant conçu sera troublé par des ulcères phagédéniques et la lèpre.53 On rapporte aussi d'Imam as-Sadiq (AS) : « Nous, Ahl-oul-Bayt, n'avons pas d'autres ennemis que celui qui est illégitime et celui conçu pendant le Hayz. »54

Il est important de garder à l'esprit les autres moments Haram selon les règles de bienséance relatives à la sexualité en Islam (comme mentionnés dans le chapitre 2). Ces moments sont :

1. Pendant le Nifas.

2. Pendant le jeûne du mois de Ramadhan.

3. En état d'Ihram.

4. Quand cela peut nuire sérieusement soit au mari soit à la femme.

Moments Makrouh

1. Entre Soubh as-Sadiq (Adhan de Salat al-Fajr) et le lever du soleil.55

2. Au crépuscule (au lever du jour et au coucher du soleil, tant que le ciel est rougeoyant)56

3. La nuit d'une éclipse lunaire.57

4. Le jour d'une éclipse solaire.58

5. Au moment d'un tremblement de terre (ou autres événements qui nécessitent le Salat al-Ayat)

Si un enfant est conçu aux moments indiqués ci-dessus, les parents ne verront aucune qualité qu'ils aiment chez leur enfant, car ils n'ont pas accordé assez d'importance aux Signes d'Allah (SWT).60

6. Le premier du mois (à l'exception du 1er Ramadhan, où c'est Moustahab), le milieu du mois (pleine lune) et à la fin du mois (quand la lune n'est pas visible), car l'enfant deviendra malade mental, aura la lèpre noire et la mère et l'enfant seront paralysés.61

Une autre Tradition rapporte que la conception au début et au milieu du mois entraîne la folie et l'enfant sera possédé par un Jinn 62,et la conception à la fin du mois augmente les risques d'une fausse couche.63

7. Après Zohr (jusqu'à l'heure d'Asr environ), car l'enfant aura des yeux qui

louchent (strabisme).64

8. Entre Adhan et Iqamah, car l'enfant sera avide de tuer.65

9. La nuit d'Idd oul-Fitr, car l'enfant sera source de mal.66

10. La nuit d'Idd oul-Adha, car l'enfant aura 4 ou 6 doigts.67

11. La nuit du 15 Shabaan, car cela aura des conséquences défavorables pour l'enfant, et il aura une marque noire sur son visage.68

12. Le dernier jour du mois de Shaban, car l'enfant sera l'assistant et le collecteur de taxes pour des oppresseurs.69

13. La nuit d'Ashoura

# Planifier une grossesse

D'après toutes les informations ci-dessus, on peut conclure que les relations sexuelles ont deux buts : satisfaire les besoins naturels d'une personne et la procréation.

Les directives du Prophète (SAWW) et de ses Ahl-oul-Bayt (AS) indiquent clairement le mal qu'une personne doit se donner pour avoir une progéniture désirable. Les relations sexuelles qui ont pour but de concevoir doivent être traitées différemment, aussi bien mentalement que physiquement. Parfois, il peut arriver que, du fait du manque d'information ou pour d'autres raisons, les circonstances de la conception d'un enfant ne soient pas planifiées. Les informations ci-dessus peuvent donc devenir une source de souci pour les parents, en ce qui concerne les conséquences possibles d'une conception à des moments ou avec des actes non recommandés.

Il est nécessaire de garder à l'esprit qu'il y a beaucoup de facteurs qui contribuent au caractère physique et psychologique de l'enfant, comme la génétique, la nutrition, le statut social, etc. Les informations ci-dessus sont juste certains des facteurs qui pourraient affecter l'enfant conçu.

De plus, il est possible de prévenir de possibles conséquences néfastes en donnant Sadaqah, récitant le Saint Quur'an, et en demandant Tawassoul (intercession divine) des Ahl-oul-Bayt (AS)70

# Chapitre 6 : La Grossesse

# La création d’un enfant d’après le Qour’an

Dans plusieurs versets du Saint Qour’an, Allah (SWT) a mentionné la création et les étapes de transformation de l’enfant. C’est en observant ce miracle qu’une personne désire inévitablement Le remercier et Le révérer, Lui, Le Meilleur des Créateurs.

Dans Sourate al-Mouminoun, verset 12-14, Il dit :

{ وَلَقَدْ خَلَقْنَا الإنسان مِنْ سُلاَلَةٍ من طِينٍ ثُمَّ جَعَلْنَاهُ نُطْ ةً فِي َرَا مَّكِينٍ ثُمَّ خَلَقْنَا النُّطْ ةَ عَلَقَةً فَخَلَقْنَا الْعَلَقَةَ مُضْغَةً فَخَلَقْنَا الْمُضْغَةَ عِظَامًا فَكَسَوْنَا الْعِظَامَ لحْمًا ثُمَّ أَنشَأْنَاهُ خَلْقًا آخَرَ فَتَبَا كَ اللّٰهُ أَحْسَنَ لخالقِين }

« Et très certainement, Nous avons créé l'homme d'un extrait d'argile, puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir sûr. Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence et de l’adhérence, Nous avons créé un embryon ; puis, de cet embryon, Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous en avons produit une toute autre créature. Béni soit Dieu, donc, le Meilleur des créateurs! »

Dans les versets ci-dessus, Allah (SWT) mentionne 7 étapes de la création :

1ère étape : L’être humain se forme initialement par de l’argile ; en d’autres termes, les constituants inorganiques de la terre sont absorbés dans la matière vivante grâce à la nourriture.

2ème étape : La matière vivante se reproduit elle-même grâce au sperme ; ainsi, l’humain devient alors une graine (le fluide séminal), et se repose dans un endroit ferme (l’utérus de la mère).

3ème étape : Le premier changement de l’ovule fertilisé est la conversion en une sorte de caillot de sang congelé épais, ou de masse collante.

4ème étape : Les cellules zygotes se développent par segmentation ; ensuite, la masse prend progressivement la forme d’un foetus pendant sa croissance (une masse de tissu de chair).

5ème étape : Ensuite, se développent les os.

6ème étape : De la chair se forme désormais sur les os, ainsi que les organes et le système nerveux.

7ème étape : Jusque là, l’être-humain se développe de la même manière qu’un animal. Cependant, il fait un grand pas et le foetus devient complètement un humain. Le souffle de l’esprit d’Allah (SWT) pénètre en lui. (Cela n’a pas lieu à un

moment précis ; cela peut plutôt avoir lieu parallèlement au développement physique).

Au sujet de la création du foetus, on rapporte du Prophète (SAWW) : « La graine met 40 jours à devenir caillot dans l'utérus de la mère ; au bout de 40 jours encore, il devient une masse de chair (foetus) ; lorsque le foetus est âgé de 4 mois, sur ordre d'Allah, deux Anges donnent au foetus une âme (Rouh) et spécifient sa subsistance (Rizq), son espérance de vie, ses actions (A'maal), sa situation et ses épreuves. »1

C'est peut-être pour cette raison qu'il a été suggéré que 40 jours après la conception en particulier, la personne doit faire très attention aux repas qu'elle prend. Ceux-ci doivent être rituellement propres et Halal car cela aura un impact sur l'enfant.2

Imam as-Sadiq (AS) a également décrit le procédé de la création comme suit : « Une fois le corps formé, Allah envoie deux Anges qui ont le devoir de créer l'enfant, et par la permission d'Allah, ils créent les oreilles et les yeux et les organes internes et externes (membres) du corps. ».3

Dans le Doua d'Arafat d'Imam Houssain (AS), il fait référence au procédé de création et tente de compter les bénédictions accordées par Allah (SWT) de la manière suivante :

« Tu m'as commencé par Ta bienfaisance avant que je ne sois quelque chose dont on fasse mention,

Tu m'as créé de la terre, ensuite Tu m'as logé dans les lombes, A l'abri des vicissitudes du temps et de la variation des époques et des années. Je suis resté me déplaçant des lombes à l'utérus, Au fil des jours passés et des siècles écoulés. Tu ne m'as pas fait sortir, par Compassion envers moi, Par Bonté pour moi et par Bienfaisance à mon égard, Dans l'Empire des chefs des mécréants qui ont violé Ton Pacte, Qui ont traité de menteurs Tes Messagers, Mais Tu m'as fait sortir pour la voie juste qui m'a précédé, Que Tu m'as facilitée Et dans laquelle Tu m'as fait croître. Et avant cela, Tu as été bienveillant envers moi [En m'octroyant] une belle fabrication Et de nombreux bienfaits. Tu as commencé ma création à partir d'un spermatozoïde, Puis Tu m'as logé à l'obscurité de trois couches Entre la chair, le sang et la peau. Tu ne m'as pas pris à témoin de ma création Et Tu n'as rien laissé me concernant en mon pouvoir.

Dans son Doua après Salat al-Lail dans Sahifah Sajjadiyah

l'allaitement. Il remercie Allah (SWT) et exprime sa stupéfaction à la façon dont Allah (SWT) a créé une création si merveilleuse à partir de quelques graines.

« Mon Dieu ! Tu m'as fait descendre d'une eau impure, provenant d'une épine (dorsale) aux os étriqués, au conduit étroit, arrivant à une matrice exiguë que Tu as recouverte de voiles. Tu m'as fait passer d'un état à un autre jusqu'à me faire aboutir à la forme complète et affermir en moi les membres, comme Tu l'as décrit dans Ton Livre : une goutte [de sperme] puis un caillot de sang, puis un morceau de chair (un embryon), puis des os. Tu as ensuite revêtu les os de chair, puis Tu as fait de moi une autre créature, comme Tu le voulais.

Jusqu'au au moment où j'ai eu besoin de Ta Subsistance, ne pouvant me dispenser de l'aide de Ta bonté. Tu as fait que ma nourriture me provienne des vivres et de la boisson que Tu as accordés à Ta servante [ma mère], dans les entrailles de laquelle Tu m'as logé, dans la matrice de laquelle Tu m'as stabilisé.

Si Tu m'avais laissé, ô Seigneur, dans cet état, compter sur mon ingéniosité ou si Tu m'avais obligé à recourir à ma propre force, l'ingéniosité se serait retirée de moi et la force serait loin de moi. Alors Tu m'as nourri, par Ta Grâce, de la nourriture du Bienveillant et de l'Aimable.

Tu agis ainsi avec moi, par bonté pour moi jusqu'aujourd'hui. Je n'ai pas été privé de Ta Bonté et Ta bonne OEuvre ne s'est pas fait attendre pour moi. Malgré tout cela, ma confiance en Toi ne s'est pas assez confirmée pour me livrer entièrement à ce qui est le plus avantageux pour moi auprès de Toi »5

Dans Hadith al-Qoudsi, Allah (SWT) s'adresse à l'homme ingrat et dit : « ش fils d'Adam ! Tu n'as pas été juste envers moi ! J'ai allégé ton poids pour ta mère ! Après cela, j'ai rendu la voie de ta délivrance d'un endroit serré et sombre, vers un endroit facile (et tolérable). Lorsque tu es venu dans ce monde en dehors de l'utérus, j'ai vu que tu n'avais pas de dents pour manger ; j'ai placé des seins pleins de lait dans la chaude poitrine de (ta) mère. J'ai rendu le coeur de ta mère clément envers toi, et le coeur de ton père plein d'affection, de manière à ce qu'ils prennent la peine de te nourrir, et ne dorment pas tant qu'ils ne te fassent dormir.

ش fils d'Adam ! Je ne t'ai pas fait toutes ces faveurs parce que tu Me l'as demandé, ni parce que J'avais besoin de toi. Et quand l'état de ta constitution physique était prêt, et tes dents ont poussé, je t'ai fait prendre plaisir (et t'ai fait bénéficier de) (différentes) sortes de nourriture et de fruits d'été et d'hiver. Pourtant ! Malgré toute cette gentillesse, après que tu ne M'aies pas reconnu (comme ton Créateur et ton Nourrisseur), tu M'as désobéi. »6

## Importance d'être mère et importance de la grossesse

Le Prophète Mohammed (SAWW) a dit : « Le Paradis se trouve sous les pieds de la

mère. »7

Allah (SWT) dit dans le Saint Qur'an, dans Sourate al-Fatir, verset 11 :

{ وَمَا تَحْمِلُ مِنْ أُ نْ ثَى وَلاَ تَضَعُ لِاَّ بِعِلْمِهِ }

« Nulle femelle ne porte ni ne met bas sans qu'Il le sache. »

On rapporte également du Prophète (SAWW) : « Si Allah décide qu'un enfant sera né, Il lui donnera la forme qu'il veut. »8

Quant aux mères, l'Islam a créé pour elles un monde merveilleux, dans lequel tous doivent les respecter et les révérer. Allah (SWT) reconnaît et mentionne les difficultés encourues par une mère :

Dans Sourate Louqman (31), verset 14, Il dit :

{ حمَلَتْهُ أُمُّهُ وَ ٌا عَلَى وَ نٍ }

« Sa mère l'a porté peine sur peine. »

Dans Sourate al-Ahkaf (46), verset 15, Il dit :

{ حمَلَتهُ أُمُّهُ كُرْ اً ووَ عَتهُ كُرْ اً }

« Sa mère l'a péniblement porté et péniblement accouché »

En effet, la position des mères est même plus élevée que celle des pères comme le démontre les traditions suivantes :

Un homme vint voir le Prophète (SAWW) et lui dit : « ô Messager d'Allah, envers qui dois-je être bon ? » Le Prophète (SAWW) dit : « Ta mère » (Alors) l'homme dit : « Et ensuite envers qui dois-je être bon ? » Le Prophète (SAWW) dit : « Ta mère » (Ensuite) l'homme dit : « Et ensuite envers qui dois-je être bon ? » Le Prophète (SAWW) dit : « Ta mère » (Ensuite) l'homme demanda : « Après cela, envers qui dois-je être bon ? » Le Prophète (SAWW) dit : « Ton père »9

On rapporte aussi que quelqu'un demanda au Prophète (SAWW) : « Lequel des deux parents a une position plus élevée ? » Le Prophète (SAWW) répondit : « Celle qui t'a gardé pendant neuf mois entre ses deux côtes (estomac), et t'a ensuite mis au monde et t'a nourri du lait de ses seins. »10

Il y a beaucoup de traditions sur la signification des femmes enceintes et allaitantes, dont quelques-unes seront rapportées ci-dessous. Cependant, il est important de garder à l'esprit que ceci va de pair avec les responsabilités qui doivent être remplies le mieux possible. Ces responsabilités sont naturellement

présentes quand la personne a l'intention d'atteindre un haut niveau d'Akhlaq et la proximité d'Allah (SWT) et désire travailler vers ce but vertueux. (Cela sera discuté plus en détail dans la section suivante)

a. On rapporte du Prophète (SAWW) : « La récompense d'une femme, de la grossesse jusqu'à la naissance et l'allaitement, est la même que la récompense de celui qui est sur le chemin d'Allah, et si une femme quitte ce monde pendant cette période suite aux difficultés et douleurs de l'accouchement, elle aura la même récompense qu'un martyr (shahid). »11

b. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « A chaque fois qu'une femme quitte ce monde suite aux douleurs de l'accouchement, Allah la réveillera de sa tombe le Jour du Jugement, pure et sans décompte (de péchés), car une telle femme a donné sa vie à cause de la difficulté et des douleurs de l'accouchement. »12

c. On rapporte aussi d'Imam as-Sadiq (AS) : « A chaque fois qu'une femme tombe enceinte, pendant toute la période de la grossesse, elle a le statut d'une personne qui jeûne le jour, prie la nuit, et qui se bat dans le sentier d'Allah avec sa vie et tout ce qu'elle possède. Et quand elle donne naissance, Allah la récompense tellement que personne n'en connaît la limite du fait de sa grandeur. Et quand elle donne du lait à son enfant, pour chaque tétée de l'enfant, Allah lui donne la récompense de la libération d'un esclave parmi les enfants d'Ismail, et quand la période d'allaitement de l'enfant est terminé, l'un des Anges importants d'Allah lui tape sur le côté et dit : « Recommence tes actions du début, car Allah a pardonné tous tes péchés mineurs.»13

d. A l'époque du Prophète (SAWW), un homme faisait tawaf (tournant autour de la Sainte Ka'bah) en portant sa mère sur ses épaules. Quand il vit le Prophète (SAWW), il demanda : « En faisant cela, ai-je accompli les devoirs envers ma mère ? » A cela, le Prophète (SAWW) répondit : « Non, tu n'as même pas accompli l'équivalent d'un seul des cris qu'elle a poussés en donnant naissance à toi. »14

e. Un homme vint voir le Prophète (SAWW) et demanda : « J'ai une mère âgée qui, à cause de son âge avancé, ne peut pas se déplacer. Je la porte sur mes épaules et je la nourris par petites bouchées et je la fais prendre son bain. Ai-je accompli tous mes devoirs à son égard ? » A cela, le Prophète (SAWW) répondit : « Non, car son estomac était ta demeure et pendant tout ce temps, elle désirait que tu vives. »15

f. On rapporte d'Imam Zayn al Abedin (AS) : « Le droit de votre mère sur vous vient du fait qu'elle vous a porté là où personne ne porte quelqu'un. Elle vous a donné le fruit de son coeur - ce que personne ne donne à quelqu'un, et elle vous a protégé de tous ses organes. Elle ne s'inquiétait pas si elle avait faim tant que vous aviez mangé, si elle avait soif tant que vous aviez bu, si elle était dévêtue

tant que vous étiez habillé, si elle était au soleil tant que vous étiez à l'ombre. Elle a abandonné son sommeil pour vous. Elle vous a protégé contre la chaleur et le froid, tout cela parce que vous lui appartenez. Vous serez incapable de lui montrer votre reconnaissance à moins qu'Allah vous aide et vous donne du succès. »16

Les Traditions ci-dessus doivent donner de l'espoir aux femmes enceintes, qui, inévitablement, devront faire face à une difficulté ou une autre pendant cette période. Pendant les moments difficiles, la personne doit savoir qu'Allah (SWT) a donné à la femme à la fois la capacité et le désir de porter des enfants, car comme l'a dit Imam as-Sadiq (AS) : « Allah a donné à chaque femme la patience de 10 hommes, et pendant la grossesse, Allah lui donne la capacité de 10 hommes de plus. »17

Le Prophète (SAWW) a déclaré que la prospérité et les difficultés d'un enfant sont déterminées dans le ventre de la mère.18

Dans une autre Tradition, Imam Ali (AS) a lui aussi dit, qu'en termes d'akhlaq, de nature et de piété, un enfant est fait par sa mère et obtient son tempérament de l'akhlaq de celle-ci.19

C'est pourquoi, c'est de la responsabilité de la mère de créer le meilleur environnement pour le premier habitat de l'enfant.

Il est nécessaire que la mère s'assure constamment que ses pensées et actions sont en accordance avec ce que l'Islam et les Ahl-ul-Bayt nous ont appris. Cela est particulièrement important, non seulement parce que l'enfant sera un membre de la famille, mais aussi un membre de la société et peut être une source de bienfaits et de bénédictions pour celle-ci. En effet, c'est de cette façon que les nobles Saints et érudits sont venus au monde et ont eu un impact, non seulement dans leurs sociétés, mais aussi dans l'histoire du monde. Dans le Saint Qour'an, Allah (SWT) mentionne la pureté de deux nobles Prophètes, Yahya bin Zakariya (AS) et Issa bin Mariam (AS), depuis le jour de leur naissance :

{ وسلام عليه يوم ولد ويوم يموت ويوم يبعث حيا }

« Et paix sur lui le jour où il naquit, et le jour où il mourra, et le jour où il sera ressuscité comme vivant!»20

{ والسلام علي يوم ولدت ويوم أموت ويوم أبعث حيا }

« Et paix sur moi le jour où je naquis, et le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité comme vivant ! »21

De même dans la Ziyarat-e-Warissa, on atteste de la pureté d'Imam Houssein (AS) : « J'atteste que vous étiez la lumière divine qui provint du sublime et purifié sein

maternel et que l'ignorance des déviés ne vous a pas souillé de leur impureté et que leur obscurantisme n'a pas pu assombrir la splendeur de votre genèse. »

Le père joue un rôle important en aidant la mère à garder et à se développer dans un esprit saint en lui apportant soutien et aide en tout genre. En étant informé et en comprenant les changements que la mère va subir, aussi bien que ses besoins physiques, émotionnels et mentaux, il peut aider à créer une atmosphère pleine de chaleur et d'amour à la maison qui est essentielle au développement positif de l'enfant.

L'incident suivant souligne clairement l'importance des actions de la mère et du père pendant la grossesse :

a. Quand Allamah Majlissi (le compilateur de UBihaar al-AnwarU) était enfant, il se rendit dans une Mosquée à Ispahan avec son père. Pendant que son père priait, il restait dans la cour à jouer. Quand son père sortit, il vit que son fils avait troué d'une aiguille une gourde pleine d'eau qui appartenait à la Mosquée, et toute l'eau s'était écoulée. Le père était très triste et quand il rentra à la maison, il raconta l'incident à sa femme et dit que cela devait être la conséquence de quelque chose qu'ils avaient fait. Il continua en disant qu'il pensait à ses actions avant la conception et pendant la conception, si tout ce qu'ils avaient consommé leur était Halal ou toute autre possibilité, il ne pouvait trouver une cause possible et demanda à sa femme d'y penser aussi.

Après avoir réfléchi, la femme répondit qu'elle ne se rappelait de rien sauf de cet incident : « Un jour, alors que j'étais enceinte de lui, je suis allée chez un voisin et j'ai vu un grenadier. J'ai fait un trou dans une des grenades et j'ai sucé un peu de jus. » C'était cet acte insignifiant qui avait mené à l'incident qui avait eu lieu plus tard avec son fils.22

Qu'Allah (SWT) donne le Tawfiq (l'opportunité divine) à toutes les mères d'assumer leurs responsabilités du mieux possible et ainsi, d'appliquer la Tradition suivante d'Imam as-Sadiq (AS) à leurs enfants : « Heureux est celui dont la mère possède le joyau précieux de la chasteté et des pensées pures.»23

# Nourriture recommandée

La nourriture d'un foetus est obtenue du sang de la mère et donc, la plupart de ce que la mère mange et boit touche éventuellement l'enfant sous une forme ou une autre.

On rapporte d'Imam Ali (AS) : « Allah a bloqué le sang dans l'estomac de la mère, pour qu'il devienne une subsistance pour l'enfant. »24

On rapporte également d'Imam as-Sadiq (AS) : « Tout ce que la mère mange, boit et respire pendant la grossesse, Allah l'attribue aussi à l'enfant. »25

Il est donc encore une fois très important, comme pendant la conception, que la mère fasse attention à la nourriture qu'elle mange. En ce qui concerne la consommation Haram et la nourriture Haram en particulier, on rapporte qu'Imam as-Sadiq (AS) a dit : « Les effets des revenus Haram deviennent apparents dans la progéniture d'une personne. »26

Dans une autre Tradition, on rapporte d'Imam al-Baqir (AS) : « Tous les péchés sont graves, et le plus grave de tous est celui dans lequel le sang et la chair se développent (c'est-à-dire la consommation sabilités» 27 pendant la grossesse

Comme pendant la période de conception, et même encore plus pendant la grossesse, les pensées et les actions de la mère ont un impact sur les akhlaqs, les actions et la foi de l'enfant qui va naître, car l'enfant est comme un organe de la mère et obtient d'elle tous les facteurs nécessaires au développement.

Cela est très utile à la femme enceinte et fait du nouveau-né un enfant beau et fort.28

2. Chicorée 29

a. Est bonne pour la croissance de l'enfant.

b. Augmente l'eau autour de la taille, rend l'enfant bon et renforce la masculinité d'un enfant mâle.

c. Embellit l'enfant

d. En manger beaucoup augmente la richesse et donne un garçon.

La chicorée est également un bon remède pour le foie.

3. Les dattes

a. Il apparaît, d'après les Traditions, que la meilleure nourriture et le meilleur remède pour une femme enceinte sont les dattes.30

b. On rapporte d'Imam Ali (AS) : « Aucun aliment n'est meilleur pour une femme enceinte que les dattes fraîches. »31

c. On rapporte du Prophète (SAWW) : « Pour les femmes enceintes, en particulier quand elles donnent naissance, les dattes sont la meilleure des nourritures, car Allah a juré par leur grandeur et leur gloire. Et si une femme utilise Ratb (une sorte de dattes fraîches) pendant cette période, leur nouveau-né, que ce soit un garçon

ou une fille, sera indulgent et patient. »32

d. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Si quelqu'un mange une pomme, son enfant sera beau, et si quelqu'un mange une courge, la mémoire de la femme et de l'enfant augmentera, et manger Ratb (un type de dattes fraîches) et des dattes fortifie le corps.»33

NB : Il a été également rapporté d'Imam as-Sadiq (AS) qu'on doit sentir une pomme avant de la manger.34

e. Les dattes sont connues comme le fruit du Paradis et étaient le fruit choisi par le Prophète (SAWW). Elles ont également été mentionnées dans le Saint Qour'an.35

Les dattes contiennent treize éléments d'importance vitale et cinq types de vitamines, ce qui en fait un aliment riche. Le calcium contenu dans les dattes est essentiel pour renforcer les os, le phosphore pour former le cerveau et empêcher la faiblesse des nerfs et la fatigue, et le potassium pour empêcher les blessures/douleurs à l'estomac.36

4. Les figues 37

a. sont mentionnées dans le Qour'an et Allah (SWT) y jure par elles.38

b. Mangées sèches, elles augmentent la force des rapports sexuels et préviennent des hémorroïdes.

c. En manger stoppe la colique.39

d. On rapporte d'Imam al-Rida (AS) que les figues ôtent les mauvaises odeurs de la bouche, renforcent les os, stimulent la poussée des cheveux et empêchent certaines maladies.

e. Elles ne sont pas recommandées pour ceux qui ont un diabète Mellites, des problèmes d'estomac ou d'intestins, ou pour des personnes trop grosses. En manger trop cause également des problèmes d'estomac et aux yeux ; cependant, manger du céleri neutralise ces effets.40

5. Makka Oubani 41 et 42

On rapporte du Prophète (SAWW) qu'une femme enceinte doit manger Makka Oubani, car le Makka Oubani ingurgité par l'enfant dans l'estomac renforcera sans nul doute son coeur et augmentera son intelligence.43

6. Huile d'olive

Une femme enceinte ne doit pas renoncer à boire de l'huile d'olive car cela

éclaircit son teint et nettoie son foie ainsi que celui de l'enfant.44

7. Grenade 45

a. Il est très recommandé d'en manger avant le petit-déjeuner le vendredi.

b. Cela rend l'enfant bon (intègre)

c. Est un bon remède contre les nausées, l'anémie, la jaunisse, les douleurs articulaires, l'hypertension et les hémorroïdes.46

d. Quiconque mange une grenade, son coeur sera rempli de Nour (lumière sainte) et Satan ne lui insufflera pas (de mauvaises actions) pendant 40 jours.47

8. Qawout 48

a. Si les deux parents en mangent, cela rend l'enfant fort et moins stupide, moins simple d'esprit et moins bête.

b. En donner à l'enfant le rend plus fort, accélère la croissance corporelle et renforce ses os.

9. Coing

a. Renforce le coeur, nettoie l'estomac, clarifie l'esprit et rend l'enfant brave et beau 49

b. Donne de l'éclat au coeur, et guérit des maux internes (avec la permission d'Allah (SWT)50

c. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) qu'une femme enceinte doit manger des coings pour que son enfant ait une odeur agréable et que son teint soit plus pur.51

d. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Faites manger des coings aux femmes enceintes, car cela rend leurs enfants plus beaux. »52

e. On rapporte du Prophète (SAWW) : «Manger des coings rend la couleur de la peau transparente et pleine de fraîcheur, et rend aussi l'enfant d'une personne beau et sain. »53

Les coings contiennent de la vitamine B1, B2, B6 et C, du magnésium et du phosphore.54

10. La pastèque

a. Rend l'enfant agréable et de bonne nature.55

b. On rapporte du Prophète (SAWW) : « Aucune femme enceinte ne consomme de la pastèque avec du fromage sans que son nouveau-né ne devienne beau et de bonne figure. »56

11. De nombreuses autres choses

a. Manger des amandes, du son de riz, des légumes, des prunes noires, du poisson, des lentilles, du chou, de la laitue, du miel, des haricots, des raisins, des pêches, de l'huile d'olive, des noisettes, des noix et des produits laitiers (en particulier du lait) est aussi bénéfique pendant la grossesse.57

Propriétés de certains des aliments mentionnés ci-dessus

1. Les noisettes : Bonnes pour l'anémie et la colique (mais pas en excès)58

2. Les haricots blancs : Bons pour les gens dont le travail demande beaucoup de réflexion.

3. Les raisins : Fruit avec le plus de calories. Se débarrassent de la faiblesse, nettoient le sang et les reins, enlèvent l'acidité dans le sang et donnent de l'énergie.

4. Les pêches : Contiennent du fer, de la vitamine B et C. Elles sont très bonnes pour le foie et elles améliorent le teint du visage.59

5. Les amandes : Adoucissent la poitrine, renforcent la vessie et guérissent les brûlures quand on urine. Elles contiennent du phosphore, du potassium, du magnésium, du calcium, du soufre et du fer. L'huile d'amande contient de la vitamine E.60

6. Le son de riz : Les graines de son comme le blé, l'orge, le millet et le riz sont une source importante de Vitamine B. Le son de riz dont la peau extérieure (celle qui contient la vitamine) a été retirée cause des rhumatismes et la goutte, accélère la chute de cheveux ou les blanchit plus rapidement. Pour les femmes enceintes, il est recommandé de ne pas manger ce type de riz en grosse quantité, et d'en manger avec des oignons crus pour compenser le manque de vitamines.

7. Les prunes noires : Les prunes noires et jaunes contiennent de la vitamine A, B et C, du potassium, du sodium, de l'oxyde de magnésium, des glucides, du fer, du calcium, du phosphore et du magnésium. Elles sont un bon remède pour les rhumatismes, la goutte, les artères bouchées et l'intoxication alimentaire. Elles sont également bénéfiques en cas de constipation chronique si elles sont mangées le matin à jeun.

8. Les lentilles : Bonnes pour l'anémie et permet de produire plus de lait. Elles

contiennent de la vitamine A, B et C, du phosphore, du fer et du calcium. En manger trop peut causer des troubles de vision et des problèmes de règles ; cependant consommer de l'huile de sésame et la cuisiner avec des feuilles de betterave peuvent neutraliser ces effets.

9. Les choux : Contiennent de la vitamine A, B et C et sont un remède pour toutes les maladies. Ils sont également bons pour l'insomnie et la lourdeur des oreilles (c'est-à-dire quand la personne n'entend pas bien). Ils permettent une meilleure croissance de l'enfant et guérissent les blessures d'hémorroïdes.

10. La laitue : Les extraits de laitue contiennent du fer et du magnésium. La laitue contient en elle-même du cuivre qui est bénéfique au foie. Le magnésium présent est bénéfique aux muscles, aux nerfs et au cerveau. Elle augmente la résistance aux maladies infectieuses.

11. Le navet : Contient de la vitamine A, B et C, du phosphore, du calcium, du potassium, de l'iode et du sulfure. Bon pour les yeux et grâce à la vitamine A, il guérit de la cécité de nuit. Il adoucit la poitrine et guérit la toux et les rhumes. Il prévient et guérit la lèpre noire. Le sulfure, de pair avec la vitamine A, prévient ou réduit les calculs dans la vessie. Il réduit la tension et est aussi bénéfique au renforcement des ovaires et à la stimulation sexuelle.

Du fait de ses propriétés, les navets (et son sirop/sa confiture) sont recommandés aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent pour le développement de leur enfant, il facilite la poussée dentaire, renforce les os, permet de marcher et parler vite et il rend l'enfant plus résistant aux maladies.

(Son sirop : Faites un trou au milieu du navet, remplissez-le avec du sucre et laissez-le se liquéfier. Ceci est une bonne pommade pour la poitrine et on peut aussi le donner à manger aux enfants).61

NB : De l'air frais et beaucoup d'oxygène sont vitaux pour le développement d'un enfant sain.

Actes recommandés DE JEUNES MARIES A PARENTS LA VOIE VERS LE PARADIS
Actes recommandés

Pour que l'enfant ait un bon caractère et une bonne constitution, il est recommandé aux mères d'accomplir les actes suivants autant que faire se peut :

Généralités: 62

1. Essayez d'être toujours en Wouzou, en particulier quand vous mangez.

2. Essayez de toujours faire face au Qibla quand vous faites des actions

quotidiennes, en particulier quand vous mangez et buvez.

3. Donnez Sadaqah (Aumône recommandée et non obligatoire) tous les jours pour la protection de votre enfant.

4. Ne vous regardez pas dans le miroir la nuit.

5. Restez loin de toutes sortes de péchés, en particulier de la médisance et des mensonges.

6. Faites tous les actes obligatoires et faites le plus d'actes Moustahab (recommandés, désirables) possibles.

7. Essayez d'être calme et d'avoir des pensées positives à tout moment et ne vous énervez pas.

8. ŏvitez toute inquiétude potentielle au sujet du développement de votre enfant ou de votre grossesse en obtenant toutes les informations nécessaires, et surtout en faisant confiance à Allah (SWT).

9. ŏcoutez et récitez le Saint-Qour'an autant que possible et aidez ainsi votre enfant à être Hafiz du Qour'an alors qu'il est encore dans votre ventre.

10. Ecoutez les sermons des érudits.

11. Faites Ghousl Joumah (vendredi) pendant 40 vendredis (Notez que la grossesse dure en général 40 semaines. De plus, on rapporte dans les Traditions que si une personne fait Ghousl pendant 40 vendredis de suite, elle ne sera pas compressée dans sa tombe).

12. Faites Salat al-Layl (Namazé Shab) au moins 40 fois. Si la personne ne peut pas se réveiller avant Salat al-Fajr, alors il est possible de faire Salat al-Layl après Salat al-Isha.63

Si cela n'est pas possible non plus, il est recommandé de faire Qaza.

13. Mangez des gros raisins secs pendant 40 jours à jeûn, 21 tous les jours, chaque raisin doit être mangé après avoir récité Bismillah.

14. Rappelez-vous Allah (SWT) constamment (faites Son Zikr).

15. Aidez d'autres personnes suivant leurs besoins.

16. Regardez le visage de personnes pieuses et de beaux paysages naturels.

17. Ne fréquentez pas des personnes qui ont de mauvaises manières.

18. Allez faire Ziyarat.

19. Faites Salat à l'heure.

20. Nommez votre enfant quand il est encore dans le ventre, et choisissez un bon nom comme Mohammed, Ali et Fatemah, et appelez-le par son nom.

21. Parlez à l'enfant dans le ventre, car cela rapproche les parents de l'enfant. Cela reste dans l'esprit de l'enfant, même après sa naissance.64

Actes spécifiques aux neuf mois de grossesse: 65

1er mois :

• Récitez Sourate Ya-Sin (36) et al-Saffat (37) le jeudi et le vendredi et ensuite soufflez sur votre ventre.

• Mangez des pommes mûres le matin.

• Mangez des grenades avant le petit-déjeuner le vendredi.

• Mangez une très petite quantité de Khake Shafaa 66 (de la taille d'une lentille) avant le coucher du soleil.

• Faites vos Prières (Salat) quotidiennes à l'heure de Fazilah (à ses premières heures prescrites).

• Récitez Adhan et Iqamah avant les prières avec votre main sur le ventre.

• Récitez Sourate al-Qadr (97) sur deux dattes tous les jours et mangez-les à jeûn.

2ème mois :

• Récitez Sourate al-Moulk (67) le jeudi et le vendredi.

• Récitez Salawat (en terminant par «Wa 'ajjil Farajjahoum ») 140 fois le jeudi et 100 fois le vendredi :

اللهم صَل عَلَى مُحَمَّدٍ وَ آلِ مُحَمَّدٍ وَ عَجلْ فَ رَجَهُمْ

• Récitez le long Salawat suivant avec la main sur le ventre :

أَللّٰهُمَّ صَل عَلَى مُحَمَّدٍ وَ آلِ مُحَمَّدٍ وَ عَجلْ فَرَجَهُمْ وَ أَ لْكْ عَدُوَّ مُ مِنَ الجْن والإنس من الأولين وَ الآخِرِين.

« ô Allah ! Bénis Mohammed et la famille de Mohammed, et délivre-les rapidement de la souffrance, et détruis leurs ennemis, et maudis leurs ennemis parmi les

djinns et les humains du premier jusqu'au dernier (dans le temps). »67

• Mangez de la viande avec des pommes mûres et du lait chaque semaine.

• Récitez Sourate al-Tawhid (112) sur deux jujubes (fruit rouge foncé ; aussi connu sous le nom de datte chinoise) tous les jours et mangez-les à jeûn.

3ème mois :

• Récitez Sourate Alé Imran (3) le jeudi et le vendredi.

• Récitez Salawat (avec « Wa 'ajjil Farajjahoum ») 140 fois.

• Récitez le long Salawat avant chaque Prière, les mains sur le ventre

أَللّٰهُمَّ صَل عَلَى مُحَمَّدٍ وَ آلِ مُحَمَّدٍ وَ عَجلْ فَرَجَهُمْ وَ أَ لْكْ عَدُوَّ مُ مِنَ الجِْن والإنس من الأولين وَ الآخِرِين.

« ô Allah ! Bénis Mohammed et la famille de Mohammed, et délivre-les rapidement de la souffrance, et détruis leurs ennemis, et maudis leurs ennemis parmi les djinns et les humains du premier jusqu'au dernier (dans le temps).»68

• Mangez du blé et de la viande et buvez du lait chaque semaine.

• Mangez du miel le matin.

• Récitez Ayat al-Koursi (Sourate al-Baqarah (2), verset 255) sur une pomme tous les jours et mangez-la à jeun69

4ème mois :

أَللّٰهُمَّ صَل عَلَى مُحَمَّدٍ وَ آلِ مُحَمَّدٍ وَ عَجلْ فَرَجَهُمْ وَ أَ لْكْ عَدُوَّ مُ مِنَ الجِْن والإنس من الأولين وَ الآخِرِين.

« ô Allah ! Bénis Mohammed et la famille de Mohammed, et délivre-les rapidement de la souffrance, et détruis leurs ennemis, et maudis leurs ennemis parmi les djinns et les humains du premier jusqu'au dernier (dans le temps). »70

• Récitez :

{ رَبَّنَا هبْ لَنَا مِنْ أَزوْاجِنَا وَذرِيَّاتِنَا قرُّةَ أَعْيُنٍ وَاجْعَلْنَا لِلْمُتَّقِينَ مَامًا }

« Seigneur, procure-nous de la joie des yeux, en nos épouses et nos descendants et fais de nous un guide pour les pieux. »71

Récitez « Astaghfiroullah Wa Atoubou Ilaik » (Je demande pardon à Allah SWT et me tourne vers lui) 7 fois :

أَسْتَغْ رِ اللّٰهَ بَ وَ أَتُوبُ لَيْكَ

• Récitez Salawat 140 fois après les Prières.

• Mangez des pommes mûres, du miel et des grenades.

• Mettez-vous à accomplir Salat al-Layl c'est-à-dire le Namazé Shab (si vous n'arrivez pas à le faire à l'heure, faites le Qaza).

• Récitez Sourate al-Tin (95) sur deux figues tous les jours et mangez-les à jeûn.

• Choisissez le nom de l'enfant avant qu'il ait 4 mois et 10 jours.

5ème mois :

• Récitez Sourate al-Fath (48) le jeudi et le vendredi.

• Récitez Sourate al-Nasr (110) dans une des Prières quotidiennes.

• Frottez Khake Shafaa (la terre sacrée de Karbala) sur votre ventre.

• Mangez une datte tous les matins.

• Dès le début du 5ème mois, à l'heure de Salat, récitez Adhan et Iqamah, votre main sur le ventre.

• Récitez Sourate al-Hamd (1) sur un oeuf tous les jours et mangez-le à jeun.

6ème mois :

• Récitez Sourate al-Waqiah (56) le jeudi et le vendredi.

• Récitez Sourate al-Tin (95) dans une des Rakats de Maghrib et Isha.

• Frottez Khake Shafaa sur votre ventre, après chaque salat.

• Mangez des figues et des olives après le petit-déjeuner.

Essayez de manger de la moelle osseuse soit le matin soit la nuit 72, et évitez la nourriture grasse.

• Récitez Sourate al-Fath (48) sur une grenade tous les jours et mangez-la à jeûn.

7ème mois :

• A partir du 7ème mois et pendant 40 jours, après la Prière de Fajr, récitez Sourate al-An'am (6) sur des amandes et mangez-les.

• A partir du 7ème mois, mangez une amande tous les jours.

• Récitez Sourate al-Nahl (16) le lundi.

• Récitez Sourate Ya-Sin (36) et Sourate al-Moulk (67) le jeudi et le vendredi.

• A partir de ce mois, récitez souvent Sourate al-Nour (24).

• A partir de ce mois, récitez souvent les 5 Sourates suivants : al-Hadid (57), al-Hashr (59), al-Saff (61), al-Joumah (62) et al-Taghaboun (64) après le Tasbih.

• Récitez Sourate al-Qadr (97) et Sourate al-Tawhid (112) dans les Prières journalières.

• Récitez Salawat 140 fois tous les jours.

• Mangez un peu de pastèque après les repas (ne buvez pas d'eau avant ou après).

• Récitez Sourate Ya-Sin (36) sur un coing tous les jours et mangez-le à jeûn.

8ème mois :

• Récitez Sourate al-Qadr (97) 10 fois le samedi après la Prière de Soubh.

• Récitez Sourate al-Tin (95) deux fois le dimanche après la Prière de Soubh.

• Récitez Sourate al-Ya-Sin (36) le lundi.

• Récitez Sourate al-Fourqan (25) le mardi.

• Récitez Sourate al-Dahr/al-Insan (76) le mercredi.

• Récitez Sourate Mohammad (47) le jeudi.

• Récitez Sourate al-Saffat (37) le vendredi.

• Mangez du yaourt sucré et du miel.

• Mangez des grenades sucrées le vendredi à jeûn.

• Si cela ne vous nuit pas, utilisez du vinaigre (dans votre nourriture) une fois par semaine.

9ème mois :

• Ne mangez pas de Garam Massala. 73

• Sacrifiez un mouton pour Imam Mehdi (AS) et mangez-en une partie.

• Mangez des dattes et des kebabs. A propos des dattes, on rapporte du Prophète (SAWW) : « Durant le mois où la femme enceinte va donner naissance,

donnez lui des dattes à manger car cela rendra son enfant bienveillant et vertueux. »74

• Récitez Sourate al-Asr (103) et Sourate al-Dhariyat (51) dans les Prières de Zohr et Asr.

• Récitez Sourate al-Hajj (22) le jeudi et Sourate al-Fatir (35) le vendredi soir.

• Récitez Sourate al-Dahr/al-Insan (76) sur des dattes et du lait tous les jours et mangez-les à jeûn.

• Evitez autant que possible de regarder des films / images et de vous regarder dans le miroir.

• Faites de la marche à pas lents tous les jours.

# Supplications recommandées

Supplications générales durant la grossesse 75

1. Récitez Sourate Mariam (19) tous les jours pour un enfant bon et pieux.

2. Récitez Sourate al-Ya-Sin (36) 40 fois (après chaque récitation, soufflez sur une grenade et mangez-la).

3. Récitez Sourate Youssouf (12) 40 fois (après chaque récitation, soufflez sur une pomme et mangez-la).

4. Récitez les Sourates suivantes : al-Hadid (57), al-Hashr (59), al-Taghaboun (64), al-Joumah (62), et al-Saff (61) 40 fois avant de dormir le jeudi soir ou un autre soir.

5. Récitez Sourate al-Tawhid (112) 50 fois tous les matins après la prière de Soubh.

6. Récitez Sourate al-Qadr (97) 50 fois tous les matins après la prière de Soubh.

7. Récitez Sourate al-Anbiya (21) continuellement (au moins une fois par semaine) pour un enfant pieux.

8. Pour un enfant patient, récitez Sourate al-Asr (103), les mains sur le ventre.

9. Récitez Ziyarat al-Jamia 40 fois.

10. Récitez Ziyarat Alé Yasin (et le Doua qui le suit) 40 fois.

11. Récitez Ziyarat-e-Ashoura (y compris les 100 malédictions et Salaams et Doua-e- Alqamah ; si les 100 malédictions et Salaams ne sont pas possibles, n'en récitez que 10)

12. Récitez Ziyarat d'Imam Mehdi (AS) 40 fois.

13. Récitez Hadith al-Kissa 40 fois.

14. Récitez Doua al-Tawassoul 40 fois.

15. Récitez Doua Koumayl le jeudi soir 40 fois

16. Récitez Doua al-Noudba le vendredi matin (avant Zohr) 40 fois.

17. Récitez Doua al-Samat le vendredi après-midi 40 fois.

18. Récitez Doua al-Ahad 40 fois consécutivement après la Prière de Fajr.

19. Récitez Salawat 140 fois par jour.

20. Récitez Istighfar 70 fois après salat.

21. Récitez Tasbih de Hazrat Fatemah (as) après chaque salat, et chaque soir avant de

dormir.

22. Récitez le Qour'an dans sa totalité une fois (et en envoyez la rétribution à Imam Mehdi (AS)).

23. Quand vous sentez votre enfant bouger, mettez vos mains sur le ventre et récitez Salawat et Sourate al-Tawhid (112).

NB : En ce qui concerne les supplications recommandées pendant 40 semaines (comme Doua-e-Koumayl), il est à noter que la grossesse elle-même dure approximativement 40 semaines.

Supplications tirées du Qour'an pour un enfant vertueux :

1. Le Doua de Prophète Ibrahim (AS) :

{ رَبِّ هَبْ لِي مِنَ الصَّالِحِينَ

« Seigneur, fais-moi don d'un enfant qui soit parmi les gens du bien. »76

2. Un autre Doua de Prophète Ibrahim (AS) :

{ رب اجْعْني مُقِيمَ الصَّلاَةِ وَمِن ذُرريَّتِي ربَنَّا وَتَقَبَّلْ الدعاءِ }

« O mon Seigneur ! Fais que j'accomplisse assidûment la Salat ainsi qu'une partie de ma descendance ; exauce ma prière, ô mon Seigneur. »77

3. Le Doua de Prophète Zakariya (AS) :

{ رب هبْ لِي مِن لَّدُنْكَ ذُرريَّةً طَيبَةً إِنَّكَ سمِيعُ الدُّعَاءِ }

« O mon Seigneur, donne-moi, de Ta part, une excellente descendance. Car Tu es Celui qui entend bien la prière. »78

4. Le Doua du Saint-Prophète (SAWW) :

{ وَأَصْلِحْ لِي فِ ذُ رريَّتِي نِي تبْتُ لَيْكَ وَنِي مِنَ الْمُسْلِمِينَ }

« Et fais que ma postérité soit de moralité saine. Je me repens à Toi, et je suis du nombre des Soumis. »79

5. Un autre Doua du Saint-Prophète (SAWW) :

{ ربَنَّا هبْ لَنَا مِنْ أَزوْاجِنَا وَذرِيَّاتِنَا قرُّةَ أَعْيُنٍ وَاجْعَلْنَا لِلْمُتَّقِينَ مَامًا }

« Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux, et fais de nous un guide pour les pieux. »80

Supplication d'Imam Zaynoul Abedin (AS) pour des enfants vertueux 81

Il est très recommandé de réciter le Doua pour avoir des enfants d'Imam Zaynoul

Abedin (AS), rapporté dans USahifatoul SajjadiyahU, pendant et après la grossesse :

بِسْمِ اللّٰه الرَّحمْنِ الرَّحِيمِ

« Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux »

أللَّهُمَّ وَمُنَّ عَلَيَّ بِبَقَاءِ وُلْدِي، وَبِإِصْلاَحِهِمْ لِي، وَبِإِمْتَاعِي بِهِمْ

« Mon Dieu ! Fais-moi la faveur de maintenir mes enfants [en vie], de les réformer pour moi, de me rendre satisfait d'eux ».

إلهِي أَمْدُدْ لِي فِي أَعْمَارِهِمْ، وَزِدْ لِي فِي آجَالِهِمْ، وَرَبِّ لِي صَغِيرَهُمْ وَقَوِّ لِي ضَعِيْفَهُمْ، وَأَصِحَّ لِي أَبْدَانَهُمْ وَأَدْيَانَهُمْ وَأَخْلاَقَهُمْ ، وَعَافِهِمْ فِي أَنْفُسِهِمْ وَفِي جَوَارِحِهِمْ وَفِي كُلِّ مَا عُنِيْتُ بِهِ مِنْ أَمْرِهِمْ، وَأَدْرِرْ لِي وَعَلَى يَـدِي أَرْزَاقَهُمْ، وَاجْعَلْهُمْ أَبْرَاراً أَتْقِيَاءَ بُصَراءَ سَامِعِينَ مُطِيعِينَ لَكَ وَلأَوْلِيَائِكَ مُحِبِّينَ مُنَاصِحِينَ، وَلِجَمِيْعِ أَعْدَآئِكَ مُعَانِدِينَ وَمُبْغِضِينَ آمِينَ.

« Mon Dieu ! Prolonge pour moi leur vie ! Retarde pour moi leur terme ! Elève pour moi le petit d'entre eux, Renforce pour moi le faible d'entre eux ! Assainis pour moi leur corps, leur religion et leur morale ! Donne-leur la santé au niveau de l'âme, de leurs membres et de tout ce qui me préoccupe à leur sujet ! Fais couler en abondance pour moi, et par mes mains, leurs moyens de subsistance ! Rend-les bons, pieux, clairvoyants, T'écoutant et T'obéissant, aimant Tes Proches-Elus et dévoués envers eux, inflexibles devant l'ensemble de tes ennemis et les détestant. Exauce-moi ! »

أللَّهُمَّ اشْدُدْ بِهِمْ عَضُدِي، وَأَقِمْ بِهِمْ أَوَدِيْ، وَكَثِّرْ بِهِمْ عَدَدِي، وَزَيِّنْ بِهِمْ مَحْضَرِي، وَأَحْيِ بِهِمْ ذِكْرِي، وَاكْفِنِي بِهِمْ فِي غَيْبَتِي وَأَعِنِّي بِهِمْ عَلَى حَاجَتِي، وَاجْعَلْهُمْ لِي مُحِبِّينَ، وَعَلَيَّ حَدِبِينَ مُقْبِلِينَ مُسْتَقِيمِينَ لِيْ، مُطِيعِينَ غَيْرَ عَاصِينَ وَلاَ عَاقِّينَ وَلا مُخَالِفِينَ وَلاَ خـاطِئِينَ

« Mon Dieu ! Renforce-moi par eux ! Supplée à ce qui me manque par eux ! Multiplie mon nombre par eux ! Embellis mon assemblée par eux ! Fais vivre mon évocation par eux ! Pourvois-moi par eux en mon absence ! Aide-moi, par eux, dans mes besoins ! Rends-les pour moi aimables, bienveillants, entreprenants (à mon égard), loyaux, m'obéissant, et non pas désobéissants, réfractaires, opposants, pécheurs ! »

وَأَعِنِّي عَلَى تَرْبِيَتِهِمْ وَتَأْدِيْبِهِمْ وَبِرِّهِمْ، وَهَبْ لِيْ مِنْ لَدُنْكَ مَعَهُمْ أَوْلاداً ذُكُوراً ، وَاجْعَلْ ذَلِكَ خَيْراً لي وَاجْعَلْهُمْ لِي عَوناً عَلَى مَا سَأَلْتُكَ

« Aide-moi à les élever, à les éduquer et à être bon envers eux ! Accorde-moi, de Ta part, des garçons parmi eux et fais que cela soit un bien pour moi et qu'ils soient pour moi une aide pour ce que je T'ai demandé. »

وَأَعِذْنِي وَذُرِّيَّتِي مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ، فَإِنَّكَ خَلَقْتَنَا وَأَمَرْتَنَا وَنَهَيْتَنَا وَرَغَّبْتَنَا فِي ثَوَابِ ما أَمَرْتَنَا وَرَهَّبْتَنَا عِقَابَهُ، وَجَعَلْتَ لَنَا عَدُوّاً يَكِيدُنَا، سَلَّطْتَهُ مِنَّا عَلَى مَا لَمْ تُسَلِّطْنَا عَلَيْهِ مِنْهُ، أَسْكَنْتَهُ صُدُورَنَا، وَأَجْرَيْتَهُ مَجَارِيَ دِمَائِنَا، لاَ يَغْفُلُ إِنْ غَفَلْنَا، وَلاَ يَنْسَى إِنْ نَسِينَا، يُؤْمِنُنَا عِقَابَكَ، وَيَخَوِّفُنَا بِغَيْرِكَ

« Protège-moi ainsi que ma descendance du démon maudit, car Tu nous as créé, Tu nous as donné des ordres et des interdits. Tu nous as fait désirer la récompense de ce que Tu nous as ordonné et Tu nous as effrayés [des interdits] par leurs châtiments. Tu nous as assigné un ennemi qui ruse contre nous ! Tu lui as donné le pouvoir sur nous, de manière à ce que nous n'en ayons pas sur lui. Tu lui as permis de se loger dans nos coeurs et tu l'as laissé circuler dans nos vaisseaux sanguins. Il n'est pas négligent, même si nous le sommes. Il n'oublie pas même si nous oublions. Il nous rassure au sujet de Ton Châtiment et nous

effraye face à d’autres que Toi ! »

إنْ هَمَمْنَا بِفَاحِشَة شَجَّعَنَا عَلَيْهَا، وَإنْ هَمَمْنَا بِعَمَل صَالِح ثَبَّطَنَا عَنْهُ، يَتَعَرَّضُ لَنَا بِالشَّهَوَاتِ، وَيَنْصِبُ لَنَا بِالشُّبُهَاتِ، إنْ وَعَدَنَا كَذَبَنَا وَإنْ مَنَّانا، أَخْلَفَنَا وَإلاّ تَصْرِفْ عَنَّا كَيْدَهُ يُضِلَّنَا، وَإلاّ تَقِنَا خَبالَهُ يَسْتَزِلَّنَا.

« Si nous sommes sur le point de [faire] un acte reprochable, il nous y encourage ! Et si nous nous préparons à [faire] une bonne action, il nous en dissuade. Il se présente à nous par les passions et nous induit à l’erreur par des ambiguïtés. S’il nous fait des promesses, il nous ment et s’il nous fait espérer, il manque [à sa parole]. Si Tu n’éloignes pas de nous sa ruse, il nous égarera. Si Tu ne nous protège pas de sa corruption, il nous fera trébucher. »

أَللَّهُمَّ فَاقْهَرْ سُلْطَانَهُ عَنَّا بِسُلْطَانِكَ حَتَّى تَحْبِسَهُ عَنَّا بِكَثْرَةِ الدُّعَاءِ لَكَ، فَنُصْبحَ مِنْ كَيْدِهِ فِي الْمَعْصُومِينَ بِكَ.

« Mon Dieu ! Garde-lui d’avoir le pouvoir sur nous par Ton pouvoir et emprisonne-le loin de nous par la fréquence de nos invocations vers Toi et que nous soyons à l’abri de sa ruse et que nous soyons, au réveil, parmi ceux qui ont été épargnés par le péché grâce à Toi. »

أَللَّهُمَّ أَعْطِنِي كُلَّ سُؤْلِي، وَاقْضِ لِي حَوَائِجِي، وَلاَ تَمْنَعْنِي الإجَابَةَ وَقَدْ ضَمِنْتَهَا لِي، وَلا تَحْجُبْ دُعَائِي عَنْكَ وَقَدْ أَمَرْتَنِي بِهِ، وَامْنُنْ عَلَيَّ بِكُلِّ مَا يُصْلِحُنِيْ فِيْ دُنْيَايَ وَآخِرَتِي مَا ذَكَرْتُ مِنْهُ وَمَا نَسِيتُ، أَوْ أَظْهَرتُ أَوْ أَخْفَيْتُ، أَوْ أَعْلَنْتُ أَوْ أَسْرَرْتُ

« Mon Dieu ! Accorde-moi tout ce que je demande ! Satisfais mes besoins ! Ne me prive pas de la réponse alors que Tu me l’as assurée. Ne mets pas un voile sur mon invocation l’empêchant de T’atteindre alors que Tu me l’as ordonnée ! Sois bienveillant envers moi en m’accordant tout ce qui me fera du bien en ce monde et dans l’au-delà, sois bienveillant face à tout ce dont je me souviens ou que j’ai oublié, ce que j’ai fait affiché ou que j’ai caché, ce que j’ai rendu public ou gardé secret ! »

وَاجْعَلْنِي فِي جَمِيعِ ذلِكَ مِنَ الْمُصْلِحِينَ بِسُؤَالِي إيَّاكَ، الْمُنْجِحِينَ بِالطَّلَبِ إلَيْكَ، غَيْرِ الْمَمْنُوعِينَ بِالتَّوَكُّلِ عَلَيْكَ، الْمُعَوَّذِينَ بِالتَّعَوُّذِ بِكَ، الرَّابِحِينَ فِي التِّجَارَةِ عَلَيْكَ، الْمُجَارِيْنَ بِعِزِّكَ، الْمُوَسَّعِ عَلَيْهِمُ الرِّزْقُ الْحَلاَلُ مِنْ فَضْلِكَ الْوَاسِعِ بِجُودِكَ وَكَرَمِكَ، الْمُعَزِّينَ مِنَ الذُّلِّ بِكَ، وَالْمُجَارِينَ مِن الظُّلْمِ بِعَدْلِكَ، وَالْمُعَافَيْنَ مِنَ الْبَلاءِ بِرَحْمَتِكَ، وَالْمُغْتَنِيْنَ مِنَ الْفَقْرِ بِغِنَاكَ، وَالْمَعْصومِينَ مِنَ الذُّنُوبِ وَالزَّلَلِ وَالْخَطَأِ بِتَقْوَاكَ، وَالْمُوَفَّقِينَ لِلْخَيْرِ وَالرُّشْدِ وَالصَّوَابِ بِطَاعَتِكَ، وَالْمُحَالِ بَيْنَهُمْ وَبَيْنَ الذُّنُوبِ بِقُدْرَتِكَ، النَّازِكِينَ لِكُلِّ مَعْصِيَتِكَ، السَّاكِنِينَ فِي جِوَارِكَ.

« Et dans tout cela, en m’adressant à Toi, fais de moi un de ceux qui font le bien, qui obtiennent ce qu’ils veulent en Te le demandant, qui ne sont pas privés alors qu’ils comptent sur Toi, qui ont l’habitude de chercher refuge auprès de Toi, qui sont gagnants en négociant avec Toi, qui sont protégés par Ta puissance, qui sont comblés par l’abondance des ressources licites, grâce à l’étendue de Ta Faveur, Ta Munificence et Ta Générosité. [Un de ceux] qui sont élevés par Toi après avoir

été humiliés, qui sont à l'abri de l'injustice par Ta Justice, qui sont épargnés de l'épreuve par Ta Miséricorde, qui sont soulagés du besoin par Ta Richesse, qui sont préservés des péchés, des faux-pas et des erreurs par la crainte de Toi, qui sont parvenus au bien, au bon sens, à la droiture en T'obéissant, qui s'interposent entre eux-mêmes et les péchés par Ta Puissance, qui abandonnent tout acte de désobéissance envers Toi), qui demeurent dans Ton Entourage.»

أَللَّهُمَّ أَعْطِنَا جَمِيعَ ذلِكَ بِتَوْفِيقِكَ وَرَحْمَتِكَ وَأَعِذْنَا مِنْ عَذَابِ السَّعِيرِ، وَأَعْطِ جَمِيعَ الْمُسْلِمِينَ وَالْمُسْلِمَـاتِ وَالْمُؤْمِنِيْنَ وَالْمُؤْمِنَاتِ مِثْلَ الَّذِي سَأَلْتُكَ لِنَفْسِي وَلِوُلْدِي فِي عَاجِلِ الدُّنْيَا وَآجِلِ الآخِرَةِ، إِنَّكَ قَرِيبٌ مُجِيبٌ سَمِيعٌ عَلِيمٌ عَفُوٌّ غَفُـورٌ رَؤُوفٌ رَحِيمٌ. وَآتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الآخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ.

« Mon Dieu ! Donne-nous tout cela par Ton Assentiment et Ta miséricorde ! Protège-nous du châtiment du brasier ! Donne à l'ensemble des Musulmans et des Musulmanes, des croyants et des croyantes, l'équivalent de ce que je T'ai demandé, pour moi-même et pour mes enfants, à l'heure présente en ce bas monde et plus tard dans l'Au-delà. Car Tu es proche, [Celui qui exauce, Celui qui entend, Celui qui sait, Celui qui pardonne, le Tout Clément, le Miséricordieux. Et accorde-nous des biens en ce monde et des biens dans l'Au-delà et préserve-nous du Châtiment du feu. »

# Chapitre 7 : L'accouchement

# Actes recommandés 1

1. Récitez Sourate al-Inshiqaq après Salat pendant le 9ème mois. Aux premières contractions, récitez cette même sourate et s'il vous est impossible de le faire oralement, faites-le mentalement.

2. Buvez du sirop de safran pendant l'accouchement pour atténuer les douleurs (pas avant car cela peut causer une fausse couche). 3. Lorsque la femme commence à sentir les premières contractions, elle doit prendre une douche tiède (pas chaude).

4. Au moment de l'accouchement, entourez-vous de choses qui sentent bons et respirez la bouche ouverte.

5. Ne mangez pas en grande quantité, mais mangez de la nourriture saine et riche en énergie, et évitez les aliments sources de constipation.

6. Récitez les Douas recommandés pour l'accouchement.2

7. Ibn Abbas a rapporté qu'il est recommandé d'écrire le nom des Asshab al-Kahf (les compagnons de la Caverne) et les attacher autour de la cuisse gauche de la femme qui connaît un accouchement difficile.3

مكسلمينا مليخا

مكسينا مرطوس يوانس

ا ريطانس اونوس

كيد سطلطيوس طمير

Dans une autre Tradition, leurs noms sont :

مكسكمينا

تمليخا

طيونس

ينبونس ر

سا يونس

كشيططونس

طمير بان تنو ز ر

8. Ne portez pas de vêtements en nylon, car cela empêche les rayons du soleil d'atteindre le corps, et donc un manque de vitamine B et un accouchement plus difficile.

9. L'une des raisons pour lesquelles la plupart des femmes connaissent un accouchement difficile est la peur et le manque de préparation. C'est pourquoi, il est recommandé que vous vous prépariez à l'avance à l'accouchement, aussi bien mentalement que physiquement. Lire et se familiariser avec ce qui va se passer aide grandement à réduire la peur.

10. Les exercices qui sont recommandés contribuent également à atténuer les douleurs de l'accouchement.4

# Chapitre 8 : Après l'accouchement

Alimentation recommandée

1. Dattes fraîches.1

a. On rapporte du Saint-Prophète (SAWW) : « La première chose qu'une femme devrait manger après l'accouchement est du Ratb (une sorte de dattes fraîches), de la même manière qu'Allah swt avait dit à Bibi Mariam d'en manger après la

naissance du Prophète Issa ».2

A la question: « Si ce n'était pas la saison des Ratb ? », il répondit : « Alors neuf dattes de Médine, et si celles-ci ne sont pas disponibles non plus, alors neuf dattes de n'importe quelle sorte. En effet, Allah a déclaré : "Je jure sur mon Honneur et Ma Gloire que je rendrai tenace l'enfant dont la mère aura consommé des Ratb peu après son accouchement." »

b. On rapporte d'Imam Ali (AS) que l'on devrait donner des dattes Birni (une sorte de dattes) aux femmes après la naissance de leur enfant, pour que son enfant soit intelligent et patient.

c. Manger des dattes n'est pas seulement bénéfique à la mère, cela a aussi un effet sur le lait maternel, et est également bénéfique aux enfants.3 On rapporte d'Imam Ali (AS) que l'on devrait faire goûter un tout petit peu de datte aux nouveau-nés, ce que fit le Prophète (SAWW) avec Imam Hassan (AS) et Imam Houssein (AS).

2. Eau de l'Euphrate et Khaake Shafaa (sur le palais de la bouche de l'enfant)

a. On rapporte que l'eau de l'Euphrate et du Khaake Shafaa (la terre sainte de Karbala) doivent être versés dans la bouche de l'enfant, et si l'eau de l'Euphrate n'est pas disponible, prendre alors de l'eau de pluie.4 et 5

b. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) que le Khaake Shafaa devrait être déposé dans la bouche de l'enfant, car cela le protège des maux et tourments.6

c. Dans une autre Tradition d'Imam as-Sadiq (AS), on rapporte qu'il a dit : « Il n'existe pas une personne qui boit de l'eau de l'Euphrate et qui en met dans la bouche de son enfant qui ne soit parmi nos amis, car l'Euphrate est la rivière des Mo'mins (croyants). »7

3. Autre

a. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : Lorsqu'un enfant naît, procurez-vous du lait de sa mère (de la taille d'une lentille), mélangez-le avec de l'eau et mettez-en deux gouttes dans la narine droite du bébé puis dans la gauche et récitez Adhan dans l'oreille droite et Iqamah dans l'oreille gauche, avant que le cordon ombilical ne soit coupé. Ce faisant, l'enfant ne craindra jamais rien et Oummé Sabyaan (un Djinn) ne l'embêtera jamais.8

Malheureusement, encore aujourd'hui, beaucoup de gens ont encore cette idée en tête que les filles ne sont pas désirées et traitent leurs fils différemment de leurs filles, alors qu'il est clairement énoncé dans le Qour'an que l'enfant est une créature d'Allah (SWT) et qu'Il donne un garçon à qui Il souhaite et une fille à qui Il

souhaite.9

On rapporte que lorsqu'on annonça la naissance de son enfant à Imam Zain al-Abedin (AS), il ne demanda pas si c'était une fille ou un garçon, mais demanda avant tout s'il était sain et sauf. Puis, lorsqu'on lui disait que l'enfant allait bien et qu'il n'avait aucune tare, il récitait :

أَلحمْدْ لهلِ اِلَّذِي لمْ يَخْلُقْ مني شَيْئاً مشوها.

« Gloire à Allah qui n'a pas créé de moi quelque chose de défiguré. ».10

On rapporte du Saint-Prophète (SAWW) : « Il est de bon augure pour une femme que son premier enfant soit une fille. ».11

On rapporte que les filles représentent la bonté et sont des bénédictions et que les garçons sont des faveurs. Chacun sera interrogé sur les faveurs qui lui ont été accordées alors que les bénédictions seront augmentées.12

2. Récitation d'Adhan et Iqamah

Le Saint-Prophète (SAWW) a dit qu'à la naissance de tout enfant, on doit lui réciter Adhan à l'oreille droite et Iqamah à l'oreille gauche, car cela préserve de Satan.13

De plus, dans une autre Tradition, on dit que la sage-femme ou quelqu'un d'autre doit réciter Iqamah à l'oreille droite pour que l'enfant ne soit jamais tourmenté par le Jinn et pour qu'il ne devienne pas fou.14

On rapporte aussi que le Prophète (SAWW) s'assura que l'Adhan et l'Iqamah furent bien récités aux oreilles d'Imam Hassan (AS) et Imam Houssein (AS), en plus de la Sourate al-Fateha, « Ayat al-Koursi », la fin de la Sourate al-Hashr, la Sourate al-Ikhlas, la Sourate al-Falaq et la Sourate an-Nas.15

3. Vêtements de l'enfant

# Actes recommandé

D'après les Traditions datant de la naissance d'Imam Hassan (AS) et Imam Houssein 1. Accepter l'enfant que ce soit un garçon ou une fillent dans des vêtements jaunes juste après sa naissance, il est plutôt recommandé de lui faire porter des vêtements blancs.16

4. Ghousl

Il est mentionné dans . 4. Ghousl

Fiqh al-Rida que l'un des actes Moustahab les plus importants (certains le considèrent même comme obligatoire) est de donner Ghousl à l'enfant après sa naissance. La personne doit faire niyyat (exprimer son intention) de donner Ghousl à cet enfant pour le plaisir d'Allah (SWT), lui laver la tête en premier, puis le côté droit et enfin le côté gauche.17

Cependant, notez que cela doit se faire seulement s'il n'est pas nuisible à la santé de l'enfant.

5. Lui raser les cheveux.18

Il s'agit de raser tous les cheveux de l'enfant (les cheveux qu'il avait à sa naissance) et de donner de l'or ou de l'argent équivalent au poids des cheveux comme Sadaqah. Les cheveux doivent ensuite être enterrés. Il est recommandé de le faire le septième jour de sa naissance.

La tête doit être complètement rasée, ne laissant aucune mèche ni boucle. On rapporte qu'un garçon ayant une mèche fut présenté au Prophète (SAWW) ; celui-ci refusa de prier en sa faveur et demanda qu'on lui rase la mèche.

Après le rasage, il est recommandé de masser la tête de l'enfant avec du safran. Cependant, le masser avec le sang de l'Aqiqah est fortement déconseillé et a été qualifié d'acte d'ignorance (Jahiliat).

6. Aqiqah 19 et 20

Il s'agit d'abattre un animal au nom de l'enfant pour sa protection. L'Aqiqah est une Sounnah fortement recommandée (certains le considèrent même comme obligatoire) pour quiconque en a les moyens, et il est préférable de le faire le septième jour de la naissance.21

NB : Il est recommandé de raser la tête, donner de l'or ou de l'argent en Sadaqah et de procéder à l'Aqiqah au même endroit et au même moment, bien qu'il soit Sounnah que le rasage de la tête ait lieu en premier.

NB : On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) que l'Aqiqah ne correspond pas au sacrifice (Qourbani).

7. Circoncision pour les garçons 22

La circoncision est obligatoire pour les garçons, et comme pour le rasage de la tête et l'Aqiqah, il est recommandé de le faire le septième jour après la naissance de l'enfant, bien qu'il n'y ait pas de mal à le faire plus tôt.23

Si cela n'a pas été fait à ce moment-là, il est Sounnah que ce soit fait avant que

l’enfant devienne Baligh. Après quoi, il sera obligatoire à l’enfant lui-même de le faire. Cependant, d’autres Oulémas ont déclaré que si l’enfant approche de l’âge de la puberté, il est obligatoire pour le tuteur de s’en occuper. En effet, on rapporte d’Imam Ali (AS) qu’il est obligatoire pour tout Musulman d’être circoncis, fût-il à 80 ans.

On rapporte d’Imam as-Sadiq (AS), que les enfants doivent être circoncis, car cela purifie le corps et accroît la masse corporelle et la terre a une aversion pour l’urine d’une personne non-circoncise.

On rapporte du Prophète (SAWW) que la terre devient Najis pour 40 jours avec l’urine d’une personne non-circoncise, et dans une autre Tradition, on rapporte que la terre se plaint à Allah (SWT) de cette urine.

On rapporte également que si après avoir circoncis un garçon, l’enveloppe pousse de nouveau et recouvre le pénis, le garçon doit être circoncis de nouveau, car la terre se plaint à Allah (SWT) pendant 40 jours à cause de cette circoncision qui a été recouverte. On rapporte d’Imam as-Sadiq (AS) : « Celui qui n’a pas été circoncis ne doit pas mener la Prière, et son témoignage n’est pas accepté, et s’il meurt, ne priez pas pour lui car il a négligé la plus grande Sounnah du Prophète, à moins qu’il l’ait fait de peur de mourir (de sa circoncision). »

Il est recommandé de réciter le Doua suivant au moment de la circoncision

{اللهم هذه سنتك و سنة نبيك صلواتك عليه و آله واتباع منالك و لنبيك بمشيتك وبارادتك وقضائك لامر اردته وقضاء حتمته وامر انفذته واذقته حرالحديد فى ختانه وحجامته بامر انت اعرف به منى اللهم فطهره من الذنوب وزد فى عمره وادفع الافات عن بدنه والاوجاع عن جسمه وزده من الغنى وادفع عنه الفقر فانك تعلم ولانعلم.}

« ô Allah ! Sans aucun doute (ce que nous faisons) est conforme à Ta tradition et la tradition (Sounnah) de Ton Prophète (Que Tes bénédictions soient sur lui et sa famille) – dans le but de T’obéir, Toi et Ta religion et d’accomplir Ta volonté, Ton intention et de suivre les règles que Tu as décidées que nous devons suivre sans condition. Ainsi, Tu lui as fait goûter la chaleur du fer à travers sa circoncision ; sans aucun doute, c’est un sujet que Tu connais mieux que moi. ô Allah ! Purifie-le donc des péchés ; augmente son espérance de vie; et libère-le des épidémies et des douleurs ; et accrois sa richesse ; et garde-le de la pauvreté ; car Tu sais mieux et nous ne savons pas. »

8. Walimah

C’est le fait de nourrir les croyants à l’occasion de la naissance de l’enfant et de sa circoncision (cela peut être fait en une fois). Il est fortement recommandé d’inviter la famille et les amis le septième jour après la naissance de l’enfant (ou le plus proche possible de ce jour) pour partager cette grande occasion qu’est la

naissance d’un nouveau-né.

On rapporte du Prophète (SAWW) : « Un Walimah organisé le premier jour est un devoir, le deuxième jour, c’est bien, et le troisième jour, Riya (c’est-à-dire qu’il est organisé pour le plaisir des autres personnes et non pour le plaisir d’Allah). ».25

Il est Makrouh que tous les invités soient riches, mais un mélange de gens riches et pauvres ne pose pas de problème. Il est également Moustahab pour les convives d’accepter l’invitation au Walimah.

9. Perçage des oreilles

Il est recommandé de percer les oreilles de l’enfant.26

10. Rapport entre l’enfant et la mère et l’allaitement 27 et 28

L’un des meilleurs actes après la naissance consiste à laver l’enfant et le ramener auprès de sa mère et de les couvrir sous une même couverture. Une demi-heure après la naissance, l’enfant est complètement conscient et alerte et c’est le meilleur moment pour lui de se familiariser au lait maternel et au contact avec sa mère.

Les premiers jours, la mère ne produit pas beaucoup de lait, mais la quantité produite est suffisante, utile et nécessaire au nouveau-né. Il est important, autant que possible, que la fatigue et le manque de lait ne soient pas utilisés comme excuses pour donner

le biberon à l’enfant car cela retarde la production du lait de la mère et l’enfant ne peut pas téter comme il le faut. Cela augmente aussi le risque d’infections chez l’enfant.

# Aqiqah – quelques détails supplémentaires.29

L’importance de faire l’Aqiqah

On rapporte que la vie d’un enfant est liée à l’Aqiqah 30, et ne pas l’effectuer expose l’enfant à des tourments et à la mort. S’il est retardé, il est Sounnah pour le père de le faire jusqu’à ce que l’enfant devienne Baligh, et ensuite c’est Sounnah pour l’enfant lui-même de s’en acquitter.31

On rapporte d’Imam as-Sadiq (AS) que l’Aqiqah est nécessaire pour toute personne riche ; si la personne est pauvre, elle doit le faire une fois qu’elle aura assez d’argent, mais si elle ne parvient pas à obtenir assez d’argent, alors, ce n’est pas grave (elle peut y renoncer). Si la personne n’a pas fait d’Aqiqah mais qu’il a fait un sacrifice (Qourbani), cela suffira.

On rapporte que quelqu'un demanda à Imam as-Sadiq (AS) : « Nous avons fait une demande pour un mouton pour Aqiqah mais nous n'arrivons pas à en obtenir un, qu'est-ce que vous suggérez ? Devrions-nous donner le montant d'un mouton comme Sadaqah à la place ? » Imam répondit : « Non, demandez jusqu'à ce que vous en obteniez un car Allah (SWT) aime que l'on nourrisse (les autres)… »

Oumar ibn Yazid rapporte qu'il demanda à Imam as-Sadiq (AS) : « Je ne sais pas si mon père a fait mon Aqiqah ou pas ». Imam répondit : « Fais-le » et il fit donc son Aqiqah à un âge avancé.

Dans une autre Tradition, on rapporte que quelqu'un demanda à Imam as-Sadiq (AS) si l'Aqiqah doit être fait même si l'enfant meurt le septième jour. Imam répondit que si l'enfant meurt avant Zohr, l'Aqiqah n'est pas nécessaire, mais si l'enfant meurt après Zohr, faire l'Aqiqah.

Quel animal doit être sacrifié ?

Les Oulémas s'accordent à dire que l'Aqiqah doit être un mouton, un chameau ou une chèvre et que l'Aqiqah d'un garçon doit être un animal mâle et l'Aqiqah d'une fille doit être un animal femelle.

Si c'est un chameau, il doit avoir 5 ans ou plus. Si c'est une chèvre, elle doit avoir 1 an ou plus. Si c'est un mouton, il doit avoir au moins 6 mois et il est préférable que le septième mois soit écoulé. Ses testicules ne doivent pas être coupés et il est préférable qu'ils ne soient pas écrasés non plus. Sa corne ne doit pas être cassée (de telle manière qu'il saigne) et ses oreilles ne doivent pas être coupées. Il ne doit pas être trop mince ni aveugle et ne doit pas être boiteux au point de se déplacer avec difficulté.

Cependant, il est important de noter qu'Imam as-Sadiq (AS) a dit que l'Aqiqah ne correspond pas au sacrifice (Qourbani) qui répond à des critères beaucoup plus stricts sur le type d'animal qui peut être sacrifié. Donc, s'il n'est pas possible que les critères ci-dessus soient respectés, n'importe quel mouton fera l'affaire et plus gros il est, mieux c'est.

Douas au moment de l'Aqiqah 32

Au moment de sacrifier l'animal pour Aqiqah, les supplications suivantes doivent être récitées :

1. A la fin de la supplication, la personne doit dire son nom et celui de son père [par exemple, si son nom est Tahir et le nom de son père est Abdoullah, on dira Tahir ibne (fils de) Abdoullah]. Cette supplication commence par les versets 78 et 79 de Sourate al-An'am (6) suivis des versets 162 et 163 de la même Sourate:

يا قَوْمِ اِنّی بَرئٌ مِماتُشْرِکُونَ اِنّی وَجَّهْتُ وَجْهِیَ لِلَّدی فَطَرَالسَّمواتِ وَالْاَرْضَ خَنیفا مُسْلِما وَما اَنَا مِنْ الْمُشْرِکینَ اِنَّ صَلوتی وَنُسُکی وَمَحْیایَ وَمَماتی لِلّٰهِ رَبِّ الْعالَمینَ لاشَریکَ لَهُ وَبِذلِکَ اُمِرْتُ وَاَنَا مِنَ الْمُسْلِمینَ اَللّٰهُمَّ مِنْکَ وَلَکَ بِسْمِ اللّٰهِ وَبِاللّٰهِ وَاللّٰهُ اَکْبَرُ اَللّٰهُمَّ صَلِّ عَلی مُحَمَّدٍ وَآلِ مُحَمَّدٍ وَتَقَبَّلْ مِنْ فلاٰنٍ

« ش mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah! » « Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé les cieux et la terre ; et je ne suis point de ceux qui Lui donnent des associés. » « En vérité, ma Salat, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur des mondes. A Lui nul associé ! Et voilà ce qui m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre. » « ô Allah (SWT) ! Sans aucun doute, ceci (cet animal) est de Toi et retourne vers Toi au nom d'Allah (SWT) et Allah (SWT) est plus Grand que toutes les descriptions qui peuvent être faites de Lui. ô Allah ! Bénis Mohammed et la famille de Mohammed et accepte ceci de [le nom de l'enfant et celui de son père] »

2. La supplication suivante doit également être récitée pendant que l'animal est abattu (que l'enfant soit un garçon ou une fille) :

بِسْمِ اللّٰهِ وَبِاللّٰهِ وَالْحَمْدُلِلّٰهِ وَاللّٰهُ اَکْبَرُ اِیمانا بِاللّٰهِ وَثَناءً عَلَی رَسُولِ اللّٰهِ وَالْعِصْمَةُ لِاَمْرِهِ وَالشُّکْرُ لِرِزْقِهِ وَالْمَعْرِفَةُ بِفَضْلِهِ عَلَیْنا اَهْلَ الْبَیْتِ

« Au nom d'Allah et par Allah et toute éloge appartient uniquement à Allah et Allah est plus grand que toutes les descriptions qui peuvent être faites de Lui. Avec une fo

complète en Allah et avec admiration pour le Messager d'Allah (que les bénédictions d'Allah soient sur lui et sa famille) et ils sont reconnaissants à la subsistance accordée par Allah et la protection accordée sous l'ordre d'Allah en toute connaissance de Sa bonté sur nous les Ahl-oul-Bayt. »

Si l'enfant est un garçon, alors la supplication suivante doit également être dite

اَللّٰهُمَّ اِنَّکَ وَهَبْتَ لَنا ذَکَرا وَاَنْتَ اَعْلَمُ بِما وَهَبْتَ وَمِنْکَ ماَاَعْطَیْتَ وَ کُلُ ما صَنَعْنا فَتَقَبَّلْهُ مِنّاعَلی سُنَّتِکَ وَسُنَّةِ نَبِیِکَ وَرَسُولِکَ صلّی اللّٰه علیه وآله وسلّم وَاحْسَاء عَناالشَّیطانَ الرَّجیمَ لَکَ سَفَکْتُ الدِّماءَ لاشَریکَ لَکَ وَالْحَمْدُلِلّٰهِ رَبّ الْعالَمینَ

« ô Allah Tu nous as offert un garçon et Tu sais mieux que nous ce que Tu nous as offert, et Te reviens ce que Tu nous as donné et Te reviens ce que nous faisons – alors accepte-le (ce sacrifice) de nous d'après Ta tradition et la Tradition (Sounnah) de Ton Messager (que les bénédictions d'Allah soient sur lui et sa famille) et éloigne-nous du maudit Satan. Pour Toi, le sang (de cet animal) a été versé, et Tu n'as pas de partenaire, et toute éloge appartient uniquement à Allah, Seigneur des Mondes. »

3. Le Doua suivant doit également être récité au moment de sacrifier l'animal. Aux crochets, dire le nom de l'enfant et de son père [par exemple, si le nom de

l’enfant est Jabir et celui de son père Koumayl, alors on doit dire : Jabir ibne (fils de) Koumayl] et ensuite continuer de lire le reste de la supplication. La première version de la supplication est pour un garçon, et la deuxième pour une fille.

وَ عظَمُهَ ا بعِظَمِه ِ. أَللَّٰهُمَّ اجْعَلْهَا وِ اَءً لَهُ بِ لِ مُحَمَّدٍ صَلَّى ا للّٰه ع لَيهِْ وَ آلهِ وَ س لَمَّ لحَمُهَ ا بِلحَمْهِ وَ مَهُ ا بدِمَهِ [Nom de l’enfant et de son père] بسْمِ اللّٰهِ وَ بِاللّٰهِ أَللَّٰهُمَّ ذِهِ عَقِيقَةٌ عَنْ

« Au nom d’Allah et par Allah, cet Aqiqah (sacrifice d’un animal) est pour [nom de l’enfant et le prénom de son père]. La chair de l’animal à la place de sa chair ; le sang de l’animal à la place de son sang ; les os de l’animal à la place de ses os Te sont tous offerts. ô Allah ! Accepte-le pour que cet enfant soit protégé et préservé, au nom de la progéniture de Mohammed, que les bénédictions d’Allah soient sur lui et sa progéniture. »

لحْمُهَا بِلَحْمِهَا وَ مُهَا ه د [ Nom de l’enfant et de son père] بِسْمِ اللّٰهِ وَ بِاللّٰهِ أَللَّٰهُمَّ ذِهِ عَقِيقَةٌ عَنْ بِدَمِهَا وَ عَظْمُهَا بِعَظْمِهَا. أَللَّٰهُمَّ اجْعَلْهَا وِ اَءً لهَاَ بِ لِ مُحَمَّدٍ صَلَّى ا للّٰه ع لَيهِْ وَ آلهِ وَ س لَمَّ

« Au nom d’Allah et par Allah, cet Aqiqah (sacrifice d’un animal) est pour [nom de l’enfant et le prénom de son père]. La chair de l’animal à la place de sa chair ; le sang de l’animal à la place de son sang ; les os de l’animal à la place de ses os Te sont tous offerts. ô Allah ! Accepte-le pour que cette enfant soit protégée et préservée, au nom de la progéniture de Mohammed, que les bénédictions d’Allah soient sur lui et sa progéniture. »

Comment doit-on le distribuer ?

Il est recommandé de ne pas casser les os, au contraire ils doivent être séparés des articulations. Il est aussi préférable que la viande distribuée soit cuite (avec au moins de l’eau et du sel) et la peau crue donnée comme Sadaqah.

Il est recommandé que les jambes et les cuisses de l’Aqiqah (cela peut être compté comme un tiers ou un quart du mouton en fonction de la méthode de division) soient données à la sage-femme (ou docteur) qui a aidé à l’accouchement et le reste doit être donné aux gens comme Sadaqah. Si la sage-femme ou le docteur est juif, alors la valeur d’un quart du mouton doit lui être donnée.

Si l’enfant est né sans l’aide d’une sage-femme ou d’un docteur, cette part revient alors à la mère qui peut la donner à qui elle veut ; il est préférable qu’elle la distribue à au moins 10 Musulmans, et si elle peut la distribuer à plus de Musulmans, c’est encore mieux. Il n’est pas nécessaire que la viande soit donnée seulement aux pauvres ; cependant, il est préférable qu’elle soit donnée aux pieux et aux nécessiteux.

Il est recommandé que le père et la mère (et ceux qui dépendent d’eux, comme

parents et enfants) ne mangent pas de la viande cuite de l'Aqiqah, et cela a été recommandé particulièrement à la mère.

# Méthode recommandée pour féliciter quelqu'un pour la naissance de son enfant

enfant que Dieu lui avait donné de la manière suivante (il y a également de nombreuses Traditions similaires venant d'Imam Hassan (AS)).33

اللّٰهُ شُكْرَ الْوَا بِ وَ بَا كَ لَكَ فِي الْمَوْ وُبِ وَ بلَغَ أَشُدَّهُ وَ كَ اللّٰهُ بِرَّه . ه ه ز ز

« Qu'Allah te bénisse, et bénisse ce qu'il T'a donné, et qu'Il le fasse atteindre sa maturité physique, et qu'Allah te bénisse de sa vertu. »34

# Attribuer un prénom à l'enfant 35

L'importance du prénom

On rapporte d'Imam al-Kazim (AS) que le premier bienfait qu'un père peut faire à son enfant est de lui donner un bon prénom.

C'est le droit de l'enfant que ses parents lui donnent un bon prénom et le traitent correctement.36 Dans une autre Tradition, on rapporte que parmi les droits d'un

enfant, on trouve : un bon prénom, lui apprendre à écrire et le marier quand il devient Baligh 37

On rapporte des Imams (AS) que : « Un fils n'est pas né de nous, les Ahl-oul-Bayt, s'il n'est pas nommé Mohammed pendant 7 jours ; ensuite, si la personne le désire, elle peut changer son nom ou retirer Mohammed. »38

Il a été mentionné dans UFiqh al-RidaU que le nom doit être fixé (c'est-à-dire annoncé aux autres) le septième jour.

Noms recommandés

Nommer l'enfant en hommage aux Ahl-oul-Bayt (AS) est une déclaration ouverte d'amour et d'amitié à leur égard et la religion n'est rien d'autre qu'amour et amitié pour les Ahl-oul-Bayt (AS). Ainsi que le dit Allah (SWT) dans le Saint Qour'an, Sourate Ale-Imran, verset 31 :

{ نْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ اللّٰهَ فَاتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ اللّٰه ... }

« Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi (le Prophète), Allah vous aimera »

On rapporte d'Imam al-Baqir (AS) que les noms les plus appropriés pour un enfant sont ceux qui dénotent la servitude vis-à-vis d'Allah (SWT), comme Abdoullah (serviteur d'Allah) et les meilleurs noms pour un enfant sont ceux des Prophètes.

Le Prophète (SAWW) a dit que celui qui a quatre enfants et ne nomme aucun d'eux en mon honneur m'aura opprimé.39

On rapporte du Prophète (SAWW) : « Les bénédictions ne se tariront jamais dans une maison où certains individus portent un nom de Prophète».40

Dans une autre Tradition, on rapporte d'Imam al-Kazim (AS) que la pauvreté et l'indigence n'entreront jamais dans la maison où le nom de Mohammed, Ahmad, Ali, Hassan, Houssein, Jaffar, Talib, Abdoullah ou Fatemah est présent.41

On rapporte d'Imam Houssein (AS) : « Si j'avais cent enfants, j'aurai aimé les appeler tous Ali. »42

Quand faut-il attribuer un prénom à l'enfant Prophète (SAWW) et demanda : « Nous venons d'avoir un fils, comment dois-je le nommer ? » Le Prophète répondit : On rapporte d'Imam Ali (AS) : « Un enfant doit être prénommé alors qu'il est encore dans le ventre de sa mère, et s'il n'a pas de prénom et que sa mère fait une fausse couche, le Jour du Jugement, il demandera à son père : « Pourquoi ne m'avez-vous pas donné un prénom ? » Le Prophète nomma Mohsin, le fils de Hazrat Fatemah quand il était dans son ventre, et Mohsin est l'enfant qui devint martyr dans le ventre de sa mère après la mort du Saint-Prophète saw à cause d'Oumar. » que Satan entend quelqu'un appeler Ya Mohammad ! Ya Ali !, il fuit et quand il entend quelqu'un être appelé par le nom de nos ennemis, il se réjouit et en est fier. »

Dans une autre Tradition, on rapporte que quelqu'un vint voir Imam as-Sadiq (AS) et dit qu'Allah (SWT) lui a donné un fils. Imam le félicita et demanda : « Comment l'avez-vous nommé ? » Il répondit : «Mohammad ». Imam baissa la tête vers le sol et continua de répéter le nom Mohammad jusqu'à ce que son visage frôle le sol. Puis il dit : « Que ma vie, mes enfants, mes femmes, mon père, ma mère et tous les gens de cette planète soient sacrifiés pour le Prophète. Parce que vous lui avez donné un nom si béni, ne l'abusez pas et ne le frappez pas et ne laissez pas le mal l'atteindre.

Et sachez qu'il n'y a pas une maison dans laquelle le nom Mohammad est présent sans que celle-ci soit rendue pure et noble tous les jours. »

Dans une autre Tradition, on rapporte que l'on doit respecter une fille qui s'appelle Fatemah et ne pas abuser d'elle et ne jamais la frapper.43

Les titres de Bibi Fatemah (AS) peuvent aussi être utilisés comme nom pour une

fille :

Moubaraka : Celle qui est bénie

Tahéra : Celle qui est pure

Zakiya : Celle qui est sage

Raziya : Celle qui est satisfaite

Marziya : Celle dont Allah (SWT) est satisfait

Siddiqa : Celle qui est véridique

Mouhaddassa : Celle à qui s'adressent les anges

Mouhaddissa : Celle qui rapporte les Traditions

Zahra : Celle qui est lumineuse

Les noms qui ne sont pas recommandés

Dans plusieurs Traditions, on rapporte que le Prophète (SAWW) a interdit d'attribuer les noms suivants à un enfant : Haakim, Hakim, Khalid, Malik. Et il a dit que les noms les plus détestés par Allah (SWT) sont : Harisse, Malik et Khalid. Et quand le nom est Mohammad, il a interdit 4 titres (Kouniyah) : Abou Issa, Aboul Hakim, Abou Malik et Aboul Kassim, car le nom et le titre ne plaisent pas au Prophète (SAWW).

Dans des Traditions, on rapporte que l'on ne devrait pas nommer un enfant Yassine, car c'est un nom spécifique au Saint-Prophète (SAWW).

Chapitre 9 : L'allaitement DE JEUNES MARIES A PARENTS LA VOIE VERS LE PARADIS Chapitre 9 : L'allaitement

# Nourrir le nouveau-né

Allah (SWT) a inséré de quoi nourrir et faire boire à l'enfant dans le corps de sa mère, et a créé un moyen extraordinaire d'alimenter le nouveau-né qui est parfait et des plus bénéfiques.

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « ô Mère d'Ishaq ! Ne nourris pas l'enfant d'un seul sein, mais nourris-le des deux, car l'un est un substitut pour la nourriture, et l'autre est un substitut pour l'eau. ».1

Dans une autre Tradition, on rapporte du Saint-Prophète (SAWW) : « Allah a placé la subsistance (Rizq) de l'enfant dans les deux seins de la mère, dans l'un est son eau, et dans l'autre sa nourriture. ».2

Puisqu'il est à présent question de nourrir directement le nouveau-né du sein maternel, il est de nouveau nécessaire de mentionner et de souligner l'importance pour la mère de veiller à ce que les revenus soient Halal, de s'acquitter du Khoums et du Zakaat, de faire usage d'une alimentation pure et Halal et de faire attention des effets de tout ceci sur l'enfant. Allah (SWT) a mentionné la nécessité de manger Halal et une alimentation saine maintes fois dans le Saint Qour'an 3 et les Traditions ont clairement souligné que le manque de vigilance à cet égard est la source principale des mauvais Akhlaq, d'un tempérament agressif et accablant. Cette raison a même été évoquée comme cause du manque de respect de l'ennemi à l'égard d'Imam Houssein (AS), d'où la tragédie de Karbala.

En ce qui concerne les effets dus au fait de consommer de la nourriture Haram, le Prophète (SAWW) a dit : « A chaque bouchée de nourriture Haram absorbée par une personne, tous les anges des cieux et de la terre maudissent cette personne et tant que cette bouchée sera présente dans son estomac, Allah ne regardera pas dans sa direction. Chaque personne qui mange une bouchée de nourriture Haram provoque la colère d'Allah. Puis, s'il demande pardon, Allah accepte sa repentance, et s'il quitte ce monde sans demander pardon, il méritera le feu (de l'Enfer). »4

# Trois Exemples

Afin d'illustrer ce qui vient d'être dit, ainsi que certaines méthodes recommandées pour l'allaitement et leurs conséquences, trois exemples tirés de la vie de nos érudits sont mentionnés ci-dessous :

1. On dit à la mère de Cheikh Ansari, l'un des honorables érudits chiites : « MashaAllah, quel enfant exemplaire vous avez donné à la société ! » La mère répondit : « J'attendais mieux de mon fils car j'ai allaité mon fils pendant deux ans et je n'étais jamais sans Wouzou. Quand mon enfant criait au milieu de la nuit et voulait du lait, je me levais, faisais Wouzou, et lui donnais du lait ensuite. »5

2. On demanda à la mère de Mouqaddas Ardabili : « Quelle est la raison du statut élevé de votre fils ? » Elle répondit : « Je n'ai jamais pris un morceau (de nourriture) qui soit douteux, avant de donner du lait à l'enfant je faisais Wouzou, je n'ai jamais regardé un Non-Mahram (quelqu'un avec qui on peut se marier) et après son sevrage, je me suis concentrée sur son éducation, je suis restée propre et pure et je l'ai mis en relation avec de bons enfants. »6

3. Haj Cheikh Fadhloullah Nouri, un Moujtahid respecté, qui a été pendu à son

époque, avait un enfant qui avait essayé de faire exécuter son père.

L'un des grands érudits rapporte : « Je suis allé rencontrer Cheick Nouri en prison et lui demanda : « Votre fils aurait dû être le genre à être fils d'un gentleman, et un excellent héritier pour vous. Pourquoi est-il si mauvais au point de dire du mal de vous et se réjouit même de votre exécution ? »

Cheick Nouri répondit : « Oui, je le savais et je le craignais. » Puis il continua : « Cet enfant est né à Najaf. Quand il est venu au monde, sa mère est tombée malade et ne pouvait pas produire de lait. Nous étions obligés de trouver quelqu'un pour l'allaiter. Après un certain temps d'allaitement, nous avons réalisé que cette femme était corrompue (pas de bonne nature), et de plus, elle était l'ennemi d'Imam Ali (AS) et des Ahl-oul-Bayt (AS). A l'époque, la sonnette d'alarme se mit à retentir pour moi. »

Au moment de l'exécution de son père, le fils était présent et applaudit avec d'autres personnes insensées, et il donna à son tour un fils à la société qui est nul autre que Noureddin Kianuri le chef du Hizb-e Tude (Parti Communiste Iranien) 7, ; c'est le fils de la personne qui a applaudi à l'exécution de son propre père.8

# Récompense de l'allaitement

De nombreuses Traditions rapportent les récompenses de l'allaitement, comme celles mentionnés dans la section sur l'Importance d'être Mère dans le chapitre 5, où la mère qui allaite est comparée à une personne qui se bat sur le sentier d'Allah (SWT), et si elle meurt en cours de route, elle atteint alors le statut de martyr.

# Importance du lait maternel

On rapporte du Saint-Prophète (SAWW) : « Pour un enfant, il n'y a pas de meilleur lait que celui de sa mère. »9 Le Prophète (SAWW) a également dit qu'il n'y a rien qui puisse remplacer la nourriture et l'eau à part le lait 10. De même, on rapporte d'Imam Ali (AS) que pour un enfant, il n'y a pas de lait qui soit plus béni que le lait d'une mère.11

Allaiter ne consiste pas seulement à nourrir votre enfant, mais c'est un échange d'amour et un renforcement de l'âme. Quand un enfant tète le sein de sa mère, il/elle peut entendre le coeur de sa mère battre et cela relaxe et calme l'enfant. Les enfants

qui ont été allaités sont généralement plus sains en termes de santé corporelle et spirituelle et les psychologues pensent que l'allaitement garde les enfants heureux et satisfaits et que cela a même un effet sur leur Akhlaqs.

ت̂tre allaité est un des droits de l’enfant et est également considéré comme le droit de la mère, et a été fortement recommandé dans le Saint Qour’an et les Traditions. En effet, ses bienfaits sont largement reconnus dans le monde aujourd’hui. Bien entendu, il faut garder à l’esprit que l’allaitement est seulement recommandé si cela ne représente pas un risque pour la mère ou l’enfant.

# Avantages du lait maternel 12

1. Le lait maternel contient tous les ingrédients nécessaires à l’enfant pendant les 4 à 6 premiers mois de sa vie.

2. Le lait maternel contient toutes les protéines et matières grasses nécessaires à satisfaire les besoins naturels de l’enfant.

3. Il y a une plus grande quantité de lactose dans le lait maternel comparé à tout autre lait, et c’est ce dont l’enfant a besoin.

4. Il y a assez de vitamines dans le lait maternel, et nul besoin de vitamines supplémentaires ou de jus de fruits.

5. Le fer contenu dans le lait maternel est suffisant pour l’enfant. Même si les taux ne sont pas très élevés, l’enfant est capable d’absorber la quantité nécessaire.

6. Le lait maternel contient assez d’eau pour l’enfant, même si la personne vit sous un climat sec.

7. Le lait maternel contient assez de sel, de calcium et de phosphate pour l’enfant.

8. Le lait maternel contient de la lipase, nécessaire à la digestion des matières grasses.

9. L’enfant allaité est moins sujet aux infections en raison d’une plus grande immunité.

10. Le lait maternel est le plus grand protecteur contre deux majeures causes de décès chez les enfants : les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires.

11. Un enfant allaité a moins de risques d’avoir des allergies comme l’asthme, l’eczéma, etc., et cela aide à prévenir et réduire certaines maladies à l’adolescence et même après.

12. Le diabète et certains problèmes digestifs sont moins fréquents chez les enfants allaités.

13. L’allaitement aide les enfants malades à guérir plus vite ; il est donc important

que l’allaitement ne soit pas arrêté pendant cette période.

14. Le lait maternel est facile et rapide à digérer, c’est pourquoi, les enfants qui sont allaités ont tendance à avoir faim plus rapidement que les enfants buvant d’autres types de lait.

15. Le lait maternel est toujours prêt et n’a besoin d’aucune préparation.

16. Le lait maternel ne périme jamais et ne tourne pas non plus, même si l’enfant n’a pas tété pendant quelques jours.

17. Allaiter l’enfant régulièrement, et quand il le désire, prévient de la conception.

18. Le contact régulier entre la mère et son enfant pendant les premiers jours de sa vie renforce le lien spirituel et physique entre les deux ; ce qui mène à une relation intense et pleine d’amour et une meilleure éducation de l’enfant.

19. Le lait maternel ne coûte rien.

20. Les enfants allaités développent leur vue plus vite et parle et marche plus vite aussi.

21. L’enfant qui tète peu après la naissance stimule l’ocytocine qui provoque la contraction de l’utérus et réduit donc le saignement de la mère.

22. Les mères qui allaitent ont moins de risques d’avoir un cancer du sein ou des ovaires.

23. Les femmes qui allaitent retrouvent leur silhouette d’avant la grossesse plus vite car leurs graisses maternelles sont éliminées plus rapidement.

24. Le lait maternel change selon les besoins quotidiens de l’enfant. Il y a également des différences entre les mères selon les besoins de leurs enfants, par exemple le lait de la mère d’un enfant prématuré sera différent du lait de la mère d’un enfant à terme.

25. Les enfants allaités sont plus intelligents même en temps que nouveau-né (c’est-à-dire dès les premières quatre semaines de leurs vies). Les recherches montrent que ces enfants bougent plus pendant les deux premières semaines et sont plus réactifs que les autres enfants.

26. Les adultes qui ont été allaités ont tendance à être plus stables et de nature plus tempérée.

# Période recommandée pour l’allaitement

Allah (SWT) mentionne dans la Sourate al-Baqarah, verset 233 :

{وَالْوَالِدَاتُ يرُ ضِعْنَ أَوْلاَ دَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ لِمَنْ أَ رَا دَ أَن يُتِمَّ الرَّ ضَاعَةَ }

« Et les mères qui veulent allaiter complètement allaiteront deux ans pleins. »

Et dans la Sourate al-Ahqaf (46), verset 15, Il dit :

{ وحَمَلْهُ وَفصِاَلهُ ثلَا ثَوُنَ شَهرًا }

« (…) et sa gestation et sevrage durant trente mois (…) »

Comme souligné dans les versets ci-dessus, la période recommandée par l’Islam pour l’allaitement est d’environ deux ans. Il apparaît également d’après les Traditions qu’Imam Houssein (AS) ait aussi été allaité pendant 24 mois.13

Les Ahl-oul-Bayt (AS) ont plusieurs recommandations en ce qui concerne la période d’allaitement. Dans certaines Traditions, on rapporte qu’allaiter moins de 21 mois est considéré comme faire preuve d’oppression et d’agression envers l’enfant.14 Dans d’autres Traditions, allaiter pendant 21 mois est vu comme une nécessité. 15 De même, on rapporte dans les Traditions, qu’allaiter pendant plus de deux ans est aussi interdit.16

# Actes recommandés 17

1. La mère doit avoir Taqwa (piété), et doit faire attention à ce que son lait ne soit pas contaminé par manque de piété et de vertu. Pendant la période d’allaitement en particulier, la personne doit s’écarter de tout type de péché. Les actions Moustahab et la proximité d’Allah (SWT) ont des effets positifs sur l’enfant.

2. Dites « Bismillah » avant de commencer à allaiter. On rapporte du Saint-Prophète (SAWW) : « Tout acte important et qui a de la valeur accompli sans le Dhikr « Bismillah hir Rahman nir Rahim » sera imparfait et sans (bonne) conclusion. »

3. Allaitez l’enfant en ayant une pensée pour Imam Houssein (AS), car on rapporte de l’Imam : « ش mes Shias, pensez à moi à chaque fois que vous buvez de l’eau. »

4. Au moment de l’allaitement, regardez l’enfant et parlez-lui. Il est particulièrement recommandé de parler du martyre et de la naissance des Massoumines ; ne vous inquiétez pas de savoir si l’enfant comprend ou pas. Une mère qui veut transmettre la culture et les Traditions des Ahl-oul-Bayt (AS) à son

enfant doit, elle-mêm

5. La patience, la sérénité, la colère, les pensées saines ou malsaines, la générosité, la gentillesse, l'obstination, la rancoeur ont tous un effet sur l'enfant. Il est important de vous rappeler que le futur de votre enfant dépend de vos actions.

6. Chaque jour de la semaine, accomplissez vos tâches quotidiennes comme la cuisine, le ménage, manger et allaiter, en songeant aux Massoumines (AS) du jour, comme spécifié dans Mafatihoul Jinan

Sevrage:

Samedi : Prophète Mohammed (SAWW)

Dimanche : Imam Ali (AS) et Bibi Fatemah (AS)

Lundi : Imam Hassan et Imam Houssein (AS)

Mardi : Imam Zaynoul Abedin, Imam Mohammed al-Baqir et Imam Jaffar as-Sadiq (AS)

Mercredi: Imam Moussa al-Kazim, Imam al-Riza, Imam Mohammed at-Taqi et Imam Ali an-Naqi (AS)

Jeudi: Imam Hassan al-Askari (AS)

Vendredi: Imam Mehdi (AS)

7. Comme recommandé par le Prophète (SAWW), commencez vos actions avec le Qour'an, et songez à Allah (SWT) et aux Ahl-oul-Bayt (AS) (y compris Doua al-Faraj pour Imam Mahdi (AS)).

8. Remerciez et louez Allah (SWT) après avoir allaité.

9. Finalement, faites toutes vos actions, en particulier allaiter, avec l'intention de faire plaisir à Allah (SWT) et de vous rapprocher de Lui.

# Sevrage 18

Il est nécessaire de rappeler au lecteur que bien qu'il y ait plus d'une méthode de sevrage recommandée, ce manuel n'en mentionne que quelques-unes qui ont été mentionnées dans les sources Islamiques et par les Ahl-oul-Bayt (AS) :

1. Ne faites pas usage de la force avec votre enfant et n'utilisez pas de stratégies comme frotter des épices sur la poitrine, etc.

2. Quand un enfant insiste pour téter, ne l'éloignez pas de vous de force.

3. Rappelez-vous que l'allaitement n'est pas seulement une source de nourriture mais aussi une source de proximité et de confort pour l'enfant. Il est donc important qu'en plus d'une nourriture appropriée comme remplacement, vous accordiez également de l'amour et le temps nécessaire à votre enfant.

4. Choisissez un bon moment et un bon endroit pour commencer et finir tout acte, en particulier ceux qui ont de l'importance et de la valeur, c'est une des méthodes utilisées par les érudits de l'Islam. Après un acte aussi important que l'allaitement, il est donc approprié de choisir un bon moment et un bon endroit pour le sevrage et de prendre en considération la bonne disposition de l'enfant et le faire quand une bonne opportunité se présente.

5. Si possible, le meilleur endroit pour le sevrage est le Haram (mausolée) des Massoumines (AS) ou Imamzadé (fils ou filles des Imams).

6. Un érudit fait la recommandation suivante :

Aux derniers mois de l'allaitement, quand la décision a été prise de sevrer l'enfant progressivement, faites Wouzou et entrez dans le Haram en étant rituellement propre. Une fois que vous avez atteint le Zari (la sainte tombe), récitez le Ziyarat approprié et demandez Tawassoul (intercession divine) de la noble personne. Puis, prenez une grenade sucrée épluchée et asseyez-vous en direction du Qiblah. Tout en récitant Sourate Ya-Sin, allaitez l'enfant des deux seins jusqu'à ce que vous n'ayez plus de lait, et soufflez sur la grenade de temps en temps. A la fin de la récitation, envoyez la récompense de la récitation à l'âme d'Ali Asghar, âgé de 6 mois, et à sa mère. Puis priez Allah (SWT) d'accepter cette période d'allaitement par sa générosité et de donner une subsistance suffisante à vos enfants avec la fin de l'allaitement. Puis faites manger la grenade entière à l'enfant (ou son jus).

NB : Le fait que la grenade doit être sucrée a été particulièrement souligné. En général, mangez des grenades est aussi très utile, en particulier le vendredi, et cela relaxe la personne, la rend moins agitée et moins soucieuse.

NB : S'il n'est pas possible de vous rendre au Haram pour une raison géographique ou tout autre, il est possible de faire Niyyat (exprimer l'intention) de visiter le Mausolée et de faire tous les actes recommandés à la maison.

# Chapitre 10 : Règles importantes de Fiqh 2 - Pour les mères

# Nifas

Qu’est-ce que le Nifas ?

A partir de la naissance de l’enfant, le sang émis par la mère s’appelle Nifas, à condition que le sang s’arrête avant ou à l’issue du dixième jour. En état de Nifas, la femme est appelée Nafsa.

1. Le sang vu par la mère, avant l’apparition du premier membre de l’enfant, n’est pas considéré comme Nifas.1

2. Il est possible que le sang de Nifas ne dure qu’un instant, mais il n’excède jamais 10 jours.2

3. Il n’est pas nécessaire que le bébé soit complètement développé. Même si le bébé est prématuré, le sang émis par la mère pendant 10 jours sera Nifas. On parle de « naissance d’un enfant. »3

4. Si la femme n’est pas sûre d’avoir fait une fausse-couche ou pas ou si elle ne sait pas si elle vient de perdre un foetus ou pas, il n’est pas nécessaire qu’elle fasse plus de recherche, et le sang émis dans cette situation n’est pas Nifas.4

Les choses qui sont obligatoires et interdites pour quelqu’un en état de Nifas

Par précaution, s’arrêter dans un Masjid ou y faire halte et tout autre acte interdit pour une femme en état de Haydh sont également interdits pour une Nafsa et les actes obligatoires pour une femme en état de Haydh sont aussi obligatoires pour une Nafsa.5

Combien de temps dure le Nifas ?

Il est possible que le sang de Nifas ne soit émis que momentanément, mais il n’excède jamais 10 jours. En fonction de la durée moyenne de Haydh chez la femme, les règles concernant la durée du Nifas varient comme suit:

1. Pour une femme qui a un cycle menstruel de Haydh régulier :

a. Son Nifas sera de la même durée que la durée normale de son Haydh.

b. Si cette durée est inférieure à 10 jours, après cette période, elle a le choix entre ne pas faire Salat jusqu’au dixième jour ou agir comme une Moustahaza (une femme en état d’Istihaza) ; cependant, il est préférable de ne pas faire Salat pendant un jour (en plus du nombre de jours habituel pendant lesquels elle avait ses règles avant la grossesse).

c. Cependant, si le sang continue de couler au-delà de 10 jours, dans ce cas, elle doit considérer comme étant Nifas le sang évacué pendant le nombre de jours correspondant à la durée de son Haydh, et traiter le sang qui suit cette durée comme Istihaza et elle devra faire Qaza des actes de dévotion qu'elle n'aura pas effectués pendant cette période jusqu'au 10ème jour (puisque de toute façon, elle aura suivi les règles d'Istihaza après le 10ème jour).

d. En temps que Moustahaza, elle doit également s'abstenir de tout acte interdit à une Nafsa jusqu'au 18ème jour.

Exemple : Si la durée de Haydh d'une femme a toujours été de six jours, et elle saigne plus de six jours, elle doit traiter les six premiers jours comme Nifas et le 7ème, 8ème, 9ème et 10ème jour (si le saignement n'excède pas les 10 jours) elle a le choix entre s'abstenir de tout acte de dévotion ou d'adopter les règles d'Istihaza. Cependant, si elle saigne plus de dix jours, tous les jours en plus de sa durée habituelle de Haydh seront considérés comme Istihaza et elle devra faire Qaza pour les Salats manqués si elle décide de s'abstenir des actes de dévotion le 7ème, 8ème, 9ème et 10ème jour.

2. Pour une femme qui n'a pas un cycle menstruel régulier

a. Son Nifas sera de 10 jours, et le reste sera Istihaza.

b. Par précaution recommandée, en état de Moustahaza, la femme doit s'abstenir des actes interdits à une Nafsa du 10ème au 18ème jour.

Quand la période de Nifas est terminée 7

Quand une femme devient rituellement propre après Nifas, elle doit faire Ghousl et accomplir les actes de dévotion. Si elle saigne de nouveau, une fois ou à plusieurs reprises, il y a deux possibilités :

1. Le nombre total de jours pendant lesquels du sang est visible immédiatement après la naissance de l'enfant et les jours intermédiaires pendant lesquels elle reste rituellement propre est de 10 jours ou moins de 10 jours, alors le tout sera considéré comme Nifas.

Pendant les jours intermédiaires, par précaution, elle fera tout ce qui est obligatoire pour une femme rituellement propre et s'abstiendra aussi de tout ce qui est interdit à une femme en état de Nifas. Donc, si elle a jeûné, elle fera Qaza aussi.

2. Si le sang qu'elle voit plus tard dépasse les 10 jours, alors de nouveau, les règles sont différentes suivant les cycles menstruels de la femme.

a. Pour une femme qui a un cycle menstruel régulier

Par précaution, elle doit considérer le sang aperçu après la durée normale de Haydh comme Istihaza ; elle doit donc agir comme Moustahaza, et éviter aussi tout ce qui est interdit en état de Nifas.

b. Pour une femme qui n'a pas un cycle menstruel régulier

Elle doit considérer les 10 premiers jours comme Nifas, et le reste comme Istihaza.

Déterminer le Haydh

Les règles pour déterminer les premières règles d'une femme après la naissance d'un enfant dépendent encore une fois du cycle menstruel de Haydh de la femme :

1. Pour une femme qui a un cycle menstruel régulier

a. Si du sang s'écoule continuellement pendant un mois ou plus après avoir donné naissance à un enfant, le sang écoulé pendant le nombre de jours égal à sa durée habituelle de Haydh sera Nifas, et le sang écoulé après et pendant 10 jours sera Istihaza, même si cela correspond avec la date de ses règles mensuelles.

b. Après la période de 10 jours d'Istihaza, si le saignement continue, alors c'est du Haydh si cela correspond à sa période habituelle de Haydh, que les signes de Haydh soient présents ou non.9

Si le saignement n'a pas lieu pendant la période habituelle de Haydh, elle doit attendre jusqu'à sa période habituelle, même si cela implique d'attendre un mois ou plus et même si le sang écoulé a la même apparence que le Haydh.

Exemple : La période habituelle de Haydh pour une femme est du 20 au 27 de chaque mois. Elle donne naissance le 10 du mois, et elle continue de saigner pendant un mois ou plus : son Nifas sera de sept jours, c'est à dire la durée habituelle de son Haydh, soit du 10 au 17 de ce mois. Le sang émis du 17 au 27, c'est-à-dire pendant 10 jours, sera Istihaza même si cela correspond à sa période habituelle de Haydh.

c. Si elle n'a pas une date fixe pour le début de Haydh, elle doit faire l'effort de reconnaître le Haydh par ses signes, et si cela n'est pas possible (car le sang aperçu a souvent la même apparence que le Nifas pendant un mois ou plus), alors elle doit adopter l'habitude qui domine parmi sa famille consanguine (mère, soeurs, etc.) pour déterminer les jours de Haydh. Si cela n'est pas possible non plus, alors elle a l'option de fixer ses jours de Haydh elle-même.10

2. Pour une femme qui n’a pas un cycle menstruel régulier

a. Comme il a été expliqué auparavant, le sang vu pendant les dix premiers jours sera considéré comme Nifas, et les dix jours qui suivent comme Istihaza. Le sang vu après

cela sera Haydh ou Istihaza, et pour s’assurer que ce soit Haydh, elle doit suivre les règles précédentes, c’est-à-dire reconnaître Haydh par ses signes, adopter l’habitude qui domine dans sa famille, ou fixer ses propres jours de Haydh.

# Urine de bébé

Purifier quelque chose souillé par l’urine d’un nourrisson

Si quelque chose devient Najis par l’urine d’un nourrisson qui n’a pas encore commencé à manger de la nourriture solide, et, par précaution, a moins de deux ans, la chose sera rituellement propre en y versant de l’eau une fois, l’eau devant atteindre toutes les parties qui étaient Najis. Par précaution recommandée, de l’eau devrait être versée par-dessus encore une fois. S’il s’agit d’une robe ou d’un tapis, etc., il n’est pas nécessaire de l’essorer.11

# Chapitre 11 : élever les enfants

# 40 points d’Akhlaqs pour avoir de bons rapports avec votre enfant 1

1. Donnez des cadeaux d’abord à vos filles.

2. Jouez avec vos enfants.2 Cela a un effet important pour l’éducation de vos enfants. Nos leaders en Islam ont souligné l’importance de ce sujet et le recommande fortement aux Musulmans.

On rapporte du Saint-Prophète (SAWW) : « La personne qui a un enfant, doit agir comme un enfant avec lui. »3 On rapporte aussi d’Imam Ali (AS) : « Quiconque a un enfant, doit, pour l’éduquer, s’abaisser à son niveau d’enfance. »4

3. Ne frappez pas vos enfants quand ils pleurent, car on rapporte du Prophète (SAWW) : « Ne frappez pas vos bébés car leurs pleurs ont une signification. Les premiers quatre mois de pleurs, ils déclarent l’unicité d’Allah, les quatre mois de pleurs suivants, ils envoient des bénédictions sur le Prophète et sa famille et les quatre mois suivants de pleurs, le bébé prie pour ses parents. »5

4. Embrassez votre enfant. On rapporte de l’un des Imams : « Embrassez

beaucoup vos enfants, car pour chaque baiser, vous obtiendrez un rang Divin au ciel qu'il vous faudrait autrement 500 ans pour obtenir ! »6

On rapporte également qu'un jour un homme vint voir le Saint-Prophète (SAWW) et dit : « Je n'ai jamais embrassé mon enfant ». Le Prophète (SAWW) dit : « Sans aucun doute, un tel homme résidera dans le feu de l'enfer ».

5. En disant Salam à votre enfant, construisez sa personnalité et son caractère. Si les jeunes disent Salam, il est obligatoire aux plus âgés de répondre ; cependant, c'était une des caractéristiques du Prophète (SAWW) que de dire Salam en premier, que ce soit aux personnes âgées ou aux jeunes.7

6. Ne ridiculisez pas les actions de votre enfant, et ne dites pas que ce sont des bêtises.

7. Ne donnez pas trop d'ordres ou d'interdictions à votre enfant, car cela les entête et les mène à une attitude de rébellion en grandissant.

8. Construisez la personnalité de votre enfant en le respectant. On lit dans les Traditions que le Prophète (SAWW) prolongea son Sajdah jusqu'à ce que son petit-fils descende de ses épaules, et d'autres fois, il récitait Salat al-Jamaat plus vite car il entendait pleurer les enfants dont les mères priaient. De même, Imam Ali (AS) avait l'habitude de poser des questions à ses enfants sur la religion devant les autres, et leur transmettait même les questions des gens pour qu'ils puissent y répondre.

Quand les parents ne satisfont pas les besoins essentiels et les désirs de l'enfant, celuici a recours à de mauvaises astuces (souvent liées à des péchés) pour tenter de se donner le coup de pouce nécessaire pour se construire une identité et un amourpropre.

La personnalité, l'indépendance, la volonté, la confiance en soi, de même que la faiblesse, la vilenie et le manque de confiance en soi sont toutes des caractéristiques dont les fondations reposent sur les genoux du père et le giron de la mère. On ne peut pas s'attendre à ce qu'un enfant qui n'a pas été traité comme les autres êtres humains ou un membre important de la famille ait une personnalité bien forgée quand il devient adulte.

9. Respectez vos promesses. Tenir ses promesses en Islam est un signe de foi, et Allah (SWT) le mentionne dans le Qour'an.

{وَأَوْفُواْ بِالْعَهْدِ نَّ الْعَهْدَ كَانَ مَسْ وُلاً }

« Et remplissez l'engagement : oui. On sera interrogé au sujet de l'engagement. »8

« Et qui veillent à la sauvegarde des dépôts qui leur ont été confiés et honorent leurs engagements »9

Tenir ses promesses est un des piliers de la prospérité de l'homme et l'une des meilleures qualités d'Akhlaq d'une personne, son fondement étant basé sur la manière dont l'enfant a été éduqué. On rapporte du Prophète (SAWW) : « Aimez vos enfants, et traitez-les avec affection et gentillesse. Quand vous leur faites une promesse, vous devez la tenir, car les enfants vous considèrent comme leur pilier. »10

10. Pour l'éducation sexuelle des enfants, les parents doivent d'abord apprendre à leurs enfants de ne pas entrer dans leur chambre sans demander la permission. Allah (SWT) a mentionné ce point important dans la Sourate Nour (24), verset 58 :

{ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لِيَسْتَأْذِنكُمُ الَّذِينَ مَلَكَتْ أَ ْنُكُمْ وَالَّذِينَ لمْ يبْلُغُوا الحُلُمَ مِنكُمْ ثَلاَثَ مَرَّاتٍ مِن . ر ف
{ ق. ..ۖبْلِ صَلاَةِ الْ جْرِ وَحِينَ تَضَعُونَ ثِيَابَكُم منَ الظَّهِيرَةِ وَمِن بعْدِ صَلاَةِ الْعِشَاء ثَلاَثُ عَوْ اَتٍ لَّكُ

« Ho, les croyants ! Que les esclaves que vous possédez vous demandent la permission avant d'entrer, ainsi que ceux des vôtres qui n'ont pas encore atteint la puberté : à trois moments: avant la Salat de l'aube, à midi quand vous enlevez vos vêtements, ainsi qu'après la Salat de la nuit, trois occasions, pour vous, de vous dévêtir. »

Il est également recommandé de garder un oeil et de veiller à leurs relations avec les autres et d'empêcher ces actions qui attisent l'instinct sexuel d'une personne (par exemple, sortir en groupe mixte). Il est important de mentionner qu'ils sont très curieux à l'enfance. De plus, ils sont très sensibles à ce qu'ils regardent et voient, et veulent faire de même sans aucune crainte, sans songer ou réfléchir au fait que ce qu'ils font peut être mauvais.

Quelques points utiles à noter

a. Au moment de laver leurs enfants (pour leur faire prendre un bain par exemple), les mères doivent veiller à ce que d'autres enfants ne soient pas présents, pas même les nouveaux nés, et en particulier ceux de sexe différent.

b. Dès l'enfance, les parents ne doivent pas jouer avec les organes génitaux de leurs enfants, ou même leur poitrine et leurs cuisses.

c. Ne laissez jamais un enfant seul ou en privé longtemps quand ils sont dans une phase de recherche. En cette période, il n'est pas recommandé non plus de les laisser sans surveillance avec un frère ou une soeur en particulier.

d. Ne laissez pas les filles de 6 ans s'asseoir sur les genoux d'un Non-mahram ou être embrassées par un Non-mahram.

e. Ne laissez pas les filles dénudées devant les autres. Leur poitrine et leurs cuisses doivent être couvertes en particulier.

f. Insufflez l'amour pour la Salat chez votre enfant, car Allah (SWT) a clairement dit dans le Saint Qour'an que le Salat éloigne la personne des mauvais actes.

{ نَّ الصَّلاَةَ تَنْهَى عَنِ الْ حْشَاء وَالْمُنكَرِ }

« En effet, la Salat préserve de la turpitude et du blâmable. »11

11. Gâter un enfant est source de faiblesse et de manque de volonté et de détermination. Ce type d'enfants perturbent leurs parents dans leur enfance et leur causent beaucoup d'ennuis.

Les enfants gâtés font eux-mêmes face à deux sortes de problèmes

a. Ils s'attendent à ce que le reste de la société, tout comme leurs parents, les soutienne et les respecte quoi qu'il arrive, et qu'il exauce leurs souhaits sans poser de questions. Quand ils se rendent compte d'une part, que les gens ne sont pas à leur merci et d'autre part, qu'ils tournent en dérision leurs demandes, ils s'emportent et se sentent humiliés et déboussolés.

b. De telles expériences sont source de mépris et les rendent mécontents, agressifs, impatients et faibles. Ils deviennent le genre de personnes à regarder les autres de haut et à se conduire avec eux de manière dure, par la parole ou par les actes.

12. Rien ne freine la prise de confiance en soi chez un enfant que le fait de le contraindre à exécuter quelque chose pour laquelle il n'a pas forcément les capacités. C'est notamment le cas lorsque des propos désobligeants sont prononcés quand l'enfant ne réussit pas quelque chose tels : « N'essaye même pas, tu ne peux pas, tu es incapable…»

13. Priez pour vos enfants pendant votre grossesse et après 12

14. Les rappels et les demandes doivent être effectués avec gentillesse et douceur pour ne pas créer une barrière entre les parents et l'enfant. Un jour, Imam Houssein (AS) rassembla ses enfants et ceux de son frère et leur dit : « Vous êtes tous les enfants de la société d'aujourd'hui et, on espère, les leaders de la société de demain. Alors, apprenez et faites un effort pour acquérir du savoir, et quiconque n'a pas bonne mémoire et ne peut pas mémoriser les domaines abordés par l'enseignant en classe, (doit) les écrire et les garder à la maison. » Ainsi, nous voyons que l'Imam crée en eux l'amour de l'apprentissage sans utiliser de stratégies telles que les effrayer ou les forcer, mais en leur faisant comprendre que le savoir est la voie vers l'honneur et l'estime.

15. Si votre enfant est respecté, il est moins probable qu'il ou elle se rebelle contre les règles de la maison. Le respect et une bonne communication entre les parents et l'enfant sont les bases pour la formation du tempérament de l'enfant. On rapporte du Saint-Prophète (SAWW) : « Respectez vos enfants et parlez-leur avec (de bonnes) manières et aimablement. »

16. Un bon modèle est quelqu'un qui ajuste les désirs de ses enfants avec sagesse et avec les méthodes appropriées.

17. Entretenez la foi de votre enfant. Les enfants qui ont été élevés dès le début avec la foi en Allah (SWT) ont une force de volonté et une âme puissante et sont matures et courageux dès leur plus jeune âge ; cela se voit facilement à leurs actions et leurs paroles. L'âme d'un enfant prête à apprendre la foi et l'Akhlaq est comme un terrain fertile sur lequel tout type de graine peut pousser. C'est pourquoi, les parents doivent inculquer l'amour d'Allah (SWT), des Ahl-oul-Bayt (AS) et des leaders de l'Islam à leurs enfants aussitôt que l'opportunité se présente.

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Apprenez les Traditions à vos enfants le plus tôt possible, avant que des opposants (à vos croyances) les atteignent avant vous. »13

Dans les Traditions, il est reproché à certains parents de ne pas prendre en considération la vie future (Akhirat) de leurs enfants. On rapporte que le regard du Prophète (SAWW) tomba sur certains enfants et il dit : «Malédiction sur les enfants de la fin du temps (avant l'arrivée du 12ème Imam) à cause des mauvaises méthodes de leurs pères ». On lui demanda : « ش Prophète d'Allah ! A cause de leurs pères polythéistes ? » Il répondit : « Non, à cause de leurs pères musulmans qui n'ont appris aucun devoir religieux à leurs enfants. Ils se contentaient de les satisfaire par des choses matérielles sans valeur. Je suis las et exempt de telles personnes … »14

On dit que dans la Russie communiste, ils éradiquaient l'existence de Dieu dès la base ; par exemple, quand un enfant avait faim ou soif, leurs parents les laissaient pleurer et leur disaient : « Demande à Dieu ». Une fois que les enfants le faisaient, et alors qu'ils avaient encore faim et soif, on leur disait : « Tu as vu, tu as pleuré à Dieu mais il ne t'a rien donné ! Maintenant demande à Lénine (le leader russe) de t'en donner ! » Ce n'est qu'ensuite qu'on leur donnait à manger et à boire. Cela avait pour objectif d'inculquer aux enfants dès leur enfance que Dieu n'existait pas. Ce même concept est condamné dans la Sourate Ya-Sin (36), verset 47 :

{ اَلَ الَّذِينَ كَ رُوا لِلَّذِينَ آمَنُوا أَنُطْعِمُ مَن لَّوْ يَشَاء اللُّهُ أَطْعَمَهُ نْ أَنتُمْ لِاَ فِي لَاَلٍ مُّبِينٍ }

« Ceux qui mécroient disent à ceux qui croient : "Nourrirons- nous quelqu'un que

Dieu nourrirait s'Il voulait?" Vous n'êtes que dans un égarement manifeste ! »

Cependant, ceci est une merveilleuse leçon pour nous sur la façon dont Allah (SWT) doit être présenté à nos enfants dès le jeune âge. Dès que l'enfant a atteint l'âge où il comprend que quand il désire quelque chose, il doit demander à ses parents, les parents doivent d'abord lui demander de demander à Allah (SWT). Ensuite, quand ils lui donnent ce qu'il veut, ils doivent insister sur le fait qu'il l'a obtenu grâce aux bénédictions d'Allah (SWT). Ainsi, quand il grandira, il verra Allah (SWT) comme la cause sous-jacente derrière chaque action.

18. Ne tirez pas vos enfants par les poignets et ne les grondez pas.

19. L'un des devoirs des parents est d'encourager la nature innée de l'enfant à dire la vérité. Leur comportement dans la maison doit être tel que cela devienne une habitude. Cependant, c'est une des parties les plus difficiles de l'éducation des enfants et il est important de faire attention à son savoir et à ses actions.

On rapporte dans une Tradition du Saint-Prophète (SAWW) : « Qu'Allah ait pitié de la personne qui aide son enfant à (faire le) bien. » Le narrateur de la Tradition demanda : « Comment ? » Le Prophète (SAWW) donna quatre instructions en guise de réponse :

a. Quelque soit le pouvoir et les actions de l'enfant, acceptez-les.

b. N'attendez pas trop de lui.

c. Empêchez-le de commettre des péchés.

d. Ne lui mentez pas ou ne faites pas des choses stupides.

20. Ne faites pas usage de la peur pour élever vos enfants car cela endommage leur personnalité et mène à des problèmes psychologiques. Si la mère en particulier les punit trop, cela affaiblit leur relation et l'estime que l'enfant porte pour sa mère dans son coeur. Souvent, un regard ou un silence peut être plus efficace pour faire comprendre son erreur à l'enfant, plutôt que de le frapper ou de lui faire peur.

21. Leur faire des câlins et les embrasser est une des nourritures pour leur âme, et il est nécessaire qu'ils en aient assez. Une des raisons pour laquelle un enfant pleure peut être qu'il a soif de cette expression d'amour. Les enfants qui grandissent avec beaucoup d'amour ont une confiance en soi qui ne peut pas être endommagée par les difficultés de la vie.

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Nul doute, Allah a pitié de Ses serviteurs qui ont beaucoup d'affection pour leur progéniture. »15 On rapporte également de

l'Imam : « Quand il était sur le mont Thur, le Prophète Moussa dit à Allahswt : «ش Allah ! Quel est le meilleur des actes devant Toi ? » Allah répondit : « Aimez les enfants est le meilleur acte. »

22. Les parents ont la responsabilité de faire comprendre à leurs enfants pourquoi il est mauvais de commettre des péchés et créer de l'aversion chez eux pour ceux qui y prennent part ainsi que reprocher le mal et encourager les bonnes actions de l'enfant. Cependant, il y a un endroit et un moment pour faire des reproches ou pour féliciter et il ne faut pas en abuser car cela peut corrompre un enfant.

23. Les lits des enfants de six ans et plus doivent être séparés les uns des autres, même si ce sont deux fils ou deux filles.16

24. En plus des caractéristiques naturelles dont l'enfant hérite de ses parents, l'environnement de l'enfant a un effet à long terme. Il est très improbable qu'un enfant grandisse de façon normale et naturelle dans une famille qui ne fonctionne pas correctement.

En particulier, les instructions des parents ont leur portée seulement si les parents montrent l'exemple. La première étape avant d'éduquer un enfant est de s'éduquer soi-même. Quelqu'un qui n'a pas de bons Akhlaqs ne peut pas guider quelqu'un d'autre ; de même les parents coléreux ne peuvent généralement pas élever un enfant calme et patient.

Il est important d'apprendre aux enfants que les caractéristiques comme mentir, critiquer, se montrer malpoli, etc. ne sont pas bonnes, et l'enfant s'abstiendra automatiquement de ces habitudes lorsque les parents auront montré le bon exemple.

25. Il doit y avoir une différence entre ce qu'on attend de l'enfant à la maison et à l'extérieur. A la maison, permettez à l'enfant de jouer librement.

26. Apprenez à tolérer, dans une certaine limite, le mauvais comportement de votre enfant et ne considérez pas toujours ses erreurs comme impardonnables, pour que

vous n'ayez pas à toujours le punir. تtre patient, supporter les enfants et pardonner sont des qualités indispensables pour élever un enfant. Si votre enfant a une habitude que vous n'aimez pas, elle doit être corrigée avec sagesse, sans faire preuve de mépris envers l'enfant, et la manière correcte de faire les choses doit lui être montrée en même temps qu'on l'empêche de le faire à sa façon.

Quand les parents grondent les enfants continuellement, ils amoindrissent l'enfant et non seulement ils ne réussiront pas à changer l'enfant, mais ils vont également rendre l'enfant têtu. On rapporte d'Imam Ali (AS) : « Trop de reproches attisent

l’entêtement. »17

27. Quand vous expliquez quelque chose à votre enfant, ne mentionnez pas constamment le nom d’autres enfants et ne les comparez pas aux autres.

28. Les histoires sont de bonnes méthodes utiles et importantes pour développer de bonnes qualités et caractéristiques, et pour décourager les mauvaises, telles que le droit des amis, la foi, etc. Le Saint Qour’an utilise la même méthode comme il est mentionné dans la Sourate Youssouf (12), verset 111 :

{ لقَدْ كَانَ فِي صَصِهِمْ عِبْ رةٌ لأوُلِْي الأ لْبَابِ }

Dans leurs récits, il y a très certainement matière à réflexion pour les gens doués d'intelligence ».

Il est important de garder à l’esprit les points suivants quand vous choisissez une histoire :

a. L’histoire doit mentionner Allah (SWT) d’une manière ou d’une autre et doit être racontée avec l’intention de nourrir la personnalité et le caractère de votre enfant.
b. Prenez en considération l’âge de l’enfant, son intelligence et son état mental quand vous choisissez une histoire.

c. Il ne doit pas y avoir d’extrêmes, ou de mensonges ou de légendes éloignés de la vérité dans les histoires.

d. Les histoires doivent contenir les réponses aux questions que se pose l’enfant.
e. Les meilleures histoires doivent être sélectionnées, ainsi qu’Allah (SWT) le recommande dans la Sourate Youssouf (12), verset 3 :

{ نَحْنُ نقُصُّ عَلَيْكَ أَحْسَنَ الْقَصَصِ }

« Nous te faisons récit du meilleur récit ».

f. La vérité doit toujours avoir une place prédominante dans les histoires.

g. Le personnage principal (qui est le modèle) des histoires ne doit pas avoir de mauvais attributs.

h. Les histoires ne doivent pas être trop longues ou fatigantes pour l’enfant. 29. Les bêtises de votre enfant dans son jeune âge est un signe de son intelligence accrue plus tard ; vous ne devez donc pas trop vous inquiéter ou trop le punir.

30. Faites faire le Salat à vos enfants dès 7 ans, et jeûner dès 9 ans soit une demi-journée, soit plus ou moins selon leur capacité.

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Quand nos enfants atteignent l'âge de 5 ans, on leur dit de faire le Salat, alors dites à vos enfants de le faire quand ils ont 7 ans, et nous disons à nos enfants de jeûner autant qu'ils le peuvent, une demi-journée, ou plus, ou moins, et d'arrêter de jeûner quand ils ont faim ou soif pour qu'ils s'y habituent et développent leur capacité à le faire, alors dites à vos enfants à l'âge de 9 ans de jeûner autant qu'ils le peuvent et d'arrêter de jeûner quand la soif prend le dessus. »18 et 19

On rapporte également dans une Tradition : « Nous commandons à nos enfants (de faire) le Tasbih de Hazrat Fatemah, de même que nous leur commandons de faire le Salat. »20

Il est important de se rappeler que dans les actes de dévotion, comme pour toute autre chose, il doit y avoir une limite. On rapporte du Saint-Prophète (SAWW) : « L'Islam est la religion ferme d'Allah. Allez de l'avant avec modération, et ne faites pas quelque chose qui rendra votre coeur pessimiste à la dévotion Allah. »21

31. Ne vous hâtez pas d'accuser vos enfants de mensonge car jusqu'à 5 ans, un vrai mensonge ou un mensonge par intérêt personnel est rare ; cela est plutôt du à leur imagination débridée, consistant à amuser ou étonner les autres, ou à s'explorer soi-même.

32. Ne condamnez pas un enfant qui vous fatigue avec ses questions car cela affaiblit leur sens de la curiosité.

33. Essayez de ne pas vous disputer en particulier devant l'enfant, car cela les perturbe beaucoup et affecte leur personnalité.

34. Les enfants ont particulièrement peur de la mort, en particulier de la mort de leur mère ou de leur père. C'est pourquoi, ne parlez pas constamment de votre mort ou de choses qui y sont liées, si cela n'est pas nécessaire. Cependant, vous devez apprendre à votre enfant la vérité en ce qui concerne la mort, clairement et calmement sans lui faire peur.

35. Trouvez les talents de votre enfant et développez-les autant que possible.

36. En ce qui concerne les aspects matériels, n'en faites pas trop, c'est-à-dire n'agissez pas de manière à ce que votre enfant aille sur le mauvais chemin, mais n'en faites pas moins non plus, car les deux extrêmes sont dangereux.

37. La plus importante cause de bonheur chez l'enfant est la gentillesse des parents. Nulle autre qualité que l'amour ne peut créer du bonheur et du calme chez l'enfant, et de même, nulle autre qualité que le manque d'affection des parents ne peut perturber un enfant.

Les enfants des parents qui ont réussi dans ce domaine font de leur mieux pour faire plaisir à leurs parents et restent loin des actions qui vont leur déplaire et leur attirer des problèmes, aussi bien dans leur enfance qu'à l'âge adulte. C'est pourquoi, l'amour et l'affection répondent non seulement aux besoins de l'enfant mais assurent aussi leur obéissance.

Allah (SWT) fait référence à l'impact de la gentillesse dans le Saint Qour'an, dans la Sourate Ale Imran (3), verset 159 :

{ فَبِمَا رَحْمَةٍ مِّنَ اللّهِ لِنتَ لَهُمْ وَلَوْ كُنتَ فَظًّا غَلِيظَ الْقَلْبِ لاَنفَضُّواْ مِنْ حَوْلِكَ }

« C'est par quelque Miséricorde de la part d'Allah que tu (Mohammad) a été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au coeur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. »

Il est important de noter qu'il ne doit pas y avoir d'extrêmes ; trop d'amour aussi bien que pas assez est destructif pour l'enfant ; trouvez donc le juste milieu et élevez votre enfant de telle manière qu'ils puissent se débrouiller tout seul en grandissant. On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « Les pires des pères sont ceux qui, dans leur bonté et amour envers leur enfant, franchissent les limites et penchent vers l'excès. »22

38. Il est important que les parents donnent de la liberté et de l'indépendance à leurs enfants suivant leurs capacités, pour qu'ils développent leur sens de l'initiative, leur indépendance innée et leur confiance en soi. En même temps, il faut faire attention à ne pas dépasser les limites pour que les enfants ne se fassent pas de mal.

Certains parents, soit pour se libérer de leurs responsabilités, soit parce que leur amour est mal placé, laissent leurs enfants se débrouiller complètement seuls ; cependant, très vite l'enfant grandit sans connaître rien de ses responsabilités à la maison ou ailleurs. C'est à ce moment-là que les parents essaient de le leur apprendre mais il n'est pas surprenant qu'ils n'y parviennent pas.

D'autres parents, à l'inverse, ne donnent pas assez d'opportunités à leurs enfants de mener leurs propres activités, et interviennent sans arrêt dans ce que leurs enfants font et comment ils le font. Tous deux sont mauvais et ont des conséquences néfastes.

39. Elever votre enfant correctement est l'une des responsabilités d'un parent, et négliger cette responsabilité est un des reproches émis par les Imams23. Chacun doit faire de son mieux pour insuffler l'amour d'Allah (SWT) et des Ahl-oul-Bayt (AS) de différentes manières, pour que l'enfant suive le droit chemin. Puisque l'amour requiert de la connaissance et du savoir, on doit faire de son mieux pour l'inculquer aux enfants.24

40. Apprenez le Qour’an à vos enfants. La récitation du Qour’an dans la maison répand les paroles de vérité supérieures à toutes les autres et la réalité de l’Islam dans la demeure. ت‌tre dans un environnement où la personne est familière au Saint Qour’an, écouter la récitation du Saint Qour’an et agir selon les instructions du Saint Qour’an, ont un grand effet sur la vie de l’enfant. A chaque fois que les parents récitent le Qour’an, les enfants sont encouragés à faire de même et de les suivre dans cette habitude. En particulier, les enfants qui ont naturellement une bonne mémoire et ont du talent peuvent facilement mémoriser le Qour’an, ce qui leur sera bénéfique à tout jamais.25

14 manières d’instaurer l’amour des Ahl-oul-Bayt chez vos enfants 26 DE JEUNES MARIES A PARENTS LA VOIE VERS LE PARADIS 14 manières d’instaurer l’amour des Ahl-oul-Bayt chez vos enfants 26

1. La conception, la grossesse et la mentalité des parents ont tous des effets sur l’enfant à ce sujet. En plus de suivre les recommandations de ce manuel, les choses suivantes sont importantes : manger Tabarrouk (nourriture bénie) des Imams, aller aux Majalis et écouter les sermons, faire attention à ce que l’on voit et à ce que l’on entend, écouter le Saint Qour’an, Nawhas et Qassidas quand on allaite, etc.

2. Utilisez de l’eau de l’Euphrate et Khaake Shafaa (terre autour de la tombe d’Imam Houssein (AS) à Karbala).

3. Développez de l’amour et de l’attachement émotionnel. Apprenez à vos enfants que l’amour des Ahl-oul-Bayt les mène à être aimé par Allah (SWT) et les Ahl-oul-Bayt (AS), et que l’amour d’Allah (SWT) et des Ahl-oul-Bayt (AS) vont de pair.

4. Donnez de l’attention à la faveur accordée par les Ahl-oul-Bayt (AS) à leurs Shias. On rapporte d’Imam as-Sadiq (AS) : « Nous connaissons nos Shias de la même façon qu’une personne connaît sa famille ». On rapporte également que le Jour du Jugement, les Shias d’Imam Ali (AS) seront satisfaits, sauvés et pleins de succès.

5. Relatez les bénéfices de l’amitié avec les Ahl-oul-Bayt (AS), tels que : « Sachez que quiconque meurt en affectionnant la famille de Mohammed est un martyr », et « Sachez que celui qui meurt en affectionnant la famille de Mohammed, deux portes vers le ciel s’ouvriront de sa tombe. »

La valeur d’une personne dépend de l’intensité d’amour qu’elle a dans le coeur. Plus l’objet aimé a de la valeur, plus la personne qui aime a de la valeur.

6. Relatez le besoin de cet amour. En général, les gens sont attirés par les choses qui répondent à leurs besoins, et nous avons, en effet, extrêmement besoin des Ahl-oul- Bayt (AS). On rapporte du Prophète (SAWW) : Le fait de m’aimer et

d’aimer mes Ahl-oul-Bayt (AS) est bénéfique à une personne en 7 moments de grande agitation : au moment de mourir, dans sa tombe, au moment de se ressusciter de sa tombe, au moment de recevoir son livre de comptes, au moment de rendre compte de ses actes, au moment de peser les actions et au moment de (traverser le pont de) Sirat.27

7. Montrez votre satisfaction et encouragez certains actes, pour en faire des actes exemplaires pour le futur. On rapporte que le Prophète (SAWW) donna à un Arabe un morceau d’or qu’on lui avait offert, car l’Arabe s’était présenté humblement à Allah (SWT) dans une Salat sincère et éloquente. Le Prophète (SAWW) dit : « Je t’ai donné cet or car, en présence d’Allah, tu L’as loué avec bonté et comme Il le mérite. » Cependant, il est important que l’encouragement ne devienne pas source de corruption.

8. Agissez sur vos dires, car la situation ainsi que les actions des parents éduquent indirectement l’enfant.

9. Célébrez les naissances (Wiladats) et commémorez les décès (Wafats) des Ahl-oul- Bayt (AS), comme Moharram, Idd al-Ghadir, la naissance du 12ème Imam, etc. Cela implique non seulement d’aller à la Mosquée, mais aussi aux programmes organisés à la maison, au Madrassah, etc. Il doit y avoir des liens entre le bonheur de la vie de l’enfant et la vie des Imams ; par exemple, faire de leur Wiladats une expérience heureuse dans la mémoire de l’enfant en organisant une fête, donner des sucreries, des cadeaux, et donc avoir indirectement un effet bénéfique sur l’enfant.

10. Le désir de l’enfant de grandir et d’atteindre la perfection est plus grand pendant l’adolescence et au début de son âge adulte, et cela l’entraîne automatiquement à chercher des modèles dans la vie. Ce désir inné doit être bien utilisé et rempli par les Ahl-oul-Bayt (AS).

En effet, les Ahl-oul-Bayt (AS) sont la manifestation de la perfection de la beauté d’Allah (SWT). Relater leur bravoure, leurs vertus, les miracles qu’ils ont accomplis, leur générosité et leur capacité à guérir les gens et à résoudre les difficultés et leur statut d’intercession auprès d’Allah (SWT) ont un effet bénéfique pour créer un attachement entre l’enfant et eux.

L’une des méthodes coraniques pour préparer les êtres humains est aussi d’utiliser de bons modèles pour guider une personne sur le droit chemin, comme il est mentionné dans la Sourate al-Ahzab (33), verset 21 :

{ لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي سُولِ اللُّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لمَن كَانَ يرْجُو اللُّهَ وَالْيَوْمَ الآخِرَ وَذكَرَ اللُّهَ كَ يِراً }

« En effet, vous avez dans le Messager d’Allah un excellent modèle [à suivre] pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »

11. Restez à l'écart des actes qui ôtent de l'enfant l'amour des Ahl-oul-Bayt (AS), cela va de pair avec les actions qui incitent l'amour. Par exemple, si les nombreux Majalis qui ont lieu pendant les dix premiers jours de Moharram sont fatigants et rendent l'enfant irritable, ou si l'atmosphère n'est pas bonne parce qu'ils ne sont pas bien traités, ou si l'enfant est forcé d'accomplir des actes de dévotion, tout ceci peut créer des obstacles à une relation proche et aimante avec les Ahl-oul-Bayt (AS).

12. Créez une atmosphère spirituelle et pleine de sens. Même si les enfants sont livrés à leur propre sort et ne sont pas entrainés dans une direction ou une autre, s'ils sont systématiquement placés dans une telle atmosphère, l'attraction envers les Ahl-oul-Bayt (AS) sera automatique.

Les camps culturels et islamiques, les Ziyarats, aller au Haram, les rencontres avec des personnes importantes, être constamment avec des amis des Ahl-oul-Bayt (AS), les activités au sein de la communauté et la participation aux Majalis, peuvent tous contribuer à créer une telle atmosphère.

13. Informez vos enfants par l'intermédiaire de livres, d'articles, de peintures et de poèmes au sujet des Ahl-oul-Bayt (AS). Cela peut prendre différentes formes comme des compétitions, des discussions, des études, écrire des articles, échanger des opinions, etc.

14. Encouragez la formation de groupes de jeunes en particulier pour célébrer des événements de la vie des Ahl-oul-Bayt (AS), qui inclut des activités tels qu'Azadari, des pièces de théâtre, des discours, etc.

# Mémorisation du Saint Qour'an 28

Vous trouverez ci-dessous, des éléments pour aider aussi bien les parents que les enfants à mémoriser le Qour'an, pour que cet acte honorable soit continuellement et à tout jamais bénéfique, Incha'Allah.

1. Commencez la mémorisation du Saint Qour'an avec les enfants à un jeune âge, car on dit que ce qu'on apprend pendants les premières années n'est jamais oublié.

En effet, on rapporte d'Imam Ali (AS) : « Les coeurs des jeunes sont comme une terre non cultivée, ils acceptent tout ce qu'on sème dessus. »28 On rapporte également du Prophète (SAWW) : « Apprendre durant l'enfance revient à graver sur une pierre. »

2. Mémorisez le Saint Qour'an avec sincérité. Toute action doit être uniquement faite pour demander la proximité d'Allah (SWT) seul. Ceci n'est pas facile à

transmettre aux enfants, on doit donc les observer et trouver leur motivation pour mémoriser le Saint Qour'an. Il n'y a pas de mal à donner des cadeaux à l'enfant pour l'encourager au début, puis, quand ils deviennent plus âgés, on doit progressivement les mettre au courant du véritable but de leurs actions.

3. Mémorisez chaque Verset, Section ou Sourate avec l'intention d'un Massoume (AS) ou d'un martyr, et offrez à cet individu la récompense pour avoir mémorisé cette partie. Cela augmente non seulement la récompense de la personne mais cela fait également des personnes choisies, nos intercesseurs. Ainsi, la personne jouira Incha'Allah de plus clémence, de bénédictions et de Tawfiq de la part d'Allah (SWT) et les Versets seront mémorisés mieux et plus vite.

4. Faites confiance à l'ةternel Pouvoir d'Allah (SWT).

5. Ne sous-estimez jamais le pouvoir de la Prière. Car Allah (SWT) dit dans la Sourate Fourqane (25), verset 77 :

{ قُلْ مَا يَعْبَأُ بِكُمْ رَبِّي لَوْلَا دُعَاؤُكُمْ }

« Dis : "Sans votre Prière, mon Seigneur ne se souciera pas de vous" ».

6. Soyez déterminés, passionnés, persévérants et plein d'espoir. Pour parvenir à votre but, vous aurez besoin de désir et d'enthousiasme, en plus de détermination et de ténacité.

7. Mangez de la nourriture simple, Halal et pure car celle-ci est la plus efficace pour préparer l'esprit et la mémoire.

8. Ayez un emploi du temps précis. Sans un bon emploi du temps, votre démarche sera longue et difficile, et il vous sera peut-être même impossible d'atteindre ce noble but. Pour mémoriser, choisissez un moment particulier tous les jours, une certaine période de temps et une certaine quantité (par exemple un certain nombre de pages par jour). N'attendez pas que l'opportunité se présente. Au contraire, créez activement les conditions nécessaires et essayez de respecter scrupuleusement votre emploi du temps, sans aucune faille.

9. Utilisez un Qour'an qui est simple, qui a une écriture claire et facile à lire et qui comprend les règles de Tajwid. Si vous n'êtes pas familier avec la traduction du Saint Qour'an, il est préférable d'en utiliser un qui a la traduction en dessous de l'écriture (ou sur le côté), qui est facile à lire, car lire la traduction vous aidera aussi à mémoriser. Il est important que la numérotation des Versets dans le Qour'an soit correcte et fiable. L'arrière-plan des pages ne doit pas être complètement blanc, car cela fatigue les yeux.

10. Corrigez votre prononciation en apprenant sous la surveillance d'un récitant

compétent, ou en écoutant un bon récitant. L'utilisation de cassettes audio et vidéo 30 est aussi utile.31

11. Répétez ce que vous avez appris mélodieusement et souvent. Ne commencez pas à apprendre une nouvelle série de Versets-Sourates tant que la série précédente n'est pas parfaite. Récitez-la aux autres pour corriger et tester la mémorisation, et révisez constamment ce qui a été déjà mémorisé pour ne pas l'oublier.

12. Au moment de mémoriser, concentrez-vous attentivement et libérez votre esprit de toute autre pensée. Ceci est l'un des facteurs les plus importants pour mémoriser avec succès. Il est nécessaire de mettre de côté tout type de distraction comme la faim, la soif, l'agitation, la fatigue et de choisir un endroit et un moment approprié.

On rapporte d'Imam as-Sadiq (AS) : « La personne qui récite le Saint Qour'an a besoin de trois choses : un coeur humble, un corps libre (de distractions) et un endroit privé ».

13. Soyez en Wouzou quand vous mémorisez le Saint Qour'an, et faites face au Qiblah autant que possible.

14. Participez à la mémorisation et aux compétitions ou programmes de récitation.

15. Récitez le Doua suivant avant de commencer :

{ اَللّـهُمَّ ارحَمني بِتَـرْكِ مَعاصِيكَ اَبَـداً مَا اَبقَـيتَـني وَارحَمني مِن تَكَـلُّفِ مَا لا يَـعنيني ، وَارزُقني حُسْنَ المَنظَـرِفيما يُـرضِيكَ عَنّي ، وَ اَلـزِم قَـلبي حِفـظَ كِتابِكَ كَما عَلَّـمتَني وَارزُقني أن أتلُوهُ عَلَي النَّحـوِ الَّـذي يُـرضِيكَ عَـنّي ، اَللّـهُمَّ نَـوِّر بِكِتابِكَ بَصَري ، وَاشرَح بِهِ صَدري ، وَ فَـرِّح بِهِ قَلبي ، وَاطلِق بِهِ لِسَاني ، وَاستَـعـمِل بِهِ بَدَني وَ قَـوِّني عَلي ذلِكَ وَ أعِنّي عَلَيهِ أنَّهُ لا مُعينَ عَلَيهِ الا اَنتَ لا الهَ الا اَنتَ }

« ش Allah ! Aie pitié de moi en me permettant d'abandonner les actes de désobéissance envers Toi pour toujours pour aussi longtemps que Tu me gardes en vie, et aie pitié de moi (en me protégeant) des fardeaux qui ne me concernent pas. Et fais que je sois disposé à faire tout ce que je dois faire pour que Tu sois satisfait de moi. Et fais que mon coeur adhère à mémoriser Ton Livre comme Tu me l'as appris, et fais que je le récite de manière à ce que Tu sois satisfait de moi. ش Allah ! Par Ton Livre, éclaire ma vue, dilate ma poitrine, réjouis mon coeur, rend ma langue éloquente et mon corps actif. Rend-moi fort pour lui (le Livre), assiste-moi pour cela. Sans aucun doute, il n'y a pas d'assistance pour cela à part Toi, il n'y a pas de dieu à part Toi. »

# BIBLIOGRAPHIE

La plupart des sources utilisees pour produire ce manuel ne sont disponibles ni en anglais, ni en francais. Vous trouverez ci-dessous un resume des ouvrages utilises et traduits :

1. The adornment of All.h Conscious (Halliyatul Muttaqin DپfAllamah Muhammad al-B.qir Majlisi )

Publie en Iran, 1374 (1995)

2. Abdul Hadi Al-Hakim

A Code of Practice for Muslims in the West Publie par Imam Ali (AS) Foundation (1999)

http://najaf.org/english/book/5/index.html

Version Francaise : Code de pratiques pour les Musulmans en Occident (http://www.najaf.org/french/book/3/)

3. Heavenly Flower

De Sima Mikhbor (Rayh.n-e Behesht.)

Publie en Iran, 1382 (2003)

4. Islamic Laws (Version anglaise de Tawdh.ul Mas.پfil

dپfapres les Fatwas dپfAyatoullah al-Uzm. Sayyid Al. al-Hussain. as-S.st.n. )

Publie par The World Federation, 1994

[www.world-federation.org]

http://www.najaf.org/english/book/1/index.html

Version Francaise : Le guide pratique du Musulman, publie par Abbas Ahmad al-Bostani (http://www.bostani.com/livres/s-guide2.htm)

5. Sayyid Muhammad Rizvi

Marriage and Morals in Islam

Publie par The Islamic education and information Centre

http://www.al-islam.org/m_morals/toc.htm

6. Compile par Saleem Bhimji et Arifa Hudda

A Motherپfs Prayer

Publie par Islamic Publishing House, 2004

[www.iph.ca]

7. The Noble Qurپfan

Traduction anglaise par Sayyid Ali Quli Qarai (Al-Qurپfan al-Karim)

Publie par The Centre for Translation of the Noble Qurپfan, 2003

8. (Niy.zh. wa Raw.bith M.dar.n wa Jan.n)

The Relations and requirements of Mothers and embryo

De MOsen Majaruja

Publie en Iran, 1382 (2003)

9. (Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu.)

The Sexual Requirement and Matrimony Relations

De Mohsen Majaruja

Publie en Iran, 1382 (2003)

Sources utilisees pour la traduction en francais :

1. Traduction integrale et notes de Muhammad Hamidullah

Le Coran

Publie par Ansaryan Publications

2. Le livre complet des Invocations de lپfImam as-Sajjad

Traduit par Leila Sourani (p)

Editions B.A.A.

3. Traduit par Leila Sourani

Le Hajj . Le pelerinage de lپfIslam

Editions B.A.A.

« Mon Dieu ! Fais-moi la faveur de maintenir mes enfants [en vie], de les réformer pour moi, de me rendre satisfait d'eux.

Mon Dieu ! Prolonge pour moi leur vie ! Retarde pour moi leur terme ! Elève pour moi le petit d'entre eux, Renforce pour moi le faible d'entre eux !

Assainis pour moi leur corps, leur religion et leur morale » Donne-leur la santé au niveau de l'âme, de leurs membres et de tout ce qui me préoccupe à leur sujet ! Fais couler en abondance pour moi, et par mes mains, leurs moyens de subsistance « Rend-les bons, pieux, clairvoyants, T'écoutant et T'obéissant, aimant Tes Proches-Elus et dévoués envers eux, inflexibles devant l'ensemble de tes ennemis et les détestant. Exauce-moi !

Mon Dieu ! Renforce-moi par eux ! Supplée à ce qui me manque par eux ! Multiplie mon nombre par eux ! Embellis mon assemblée par eux ! Fais vivre mon évocation par eux ! Pourvois-moi par eux en mon absence ! Aide-moi, par eux, dans mes besoins ! Rends-les pour moi aimables, bienveillants, entreprenants (à mon égard), loyaux, m'obéissant, et non pas désobéissants, réfractaires, opposants, pécheurs !

Aide-moi à les élever, à les éduquer et à être bon envers eux ! Accorde-moi, de Ta part, des garçons parmi eux et fais que cela soit un bien pour moi et qu'ils soient pour moi une aide pour ce que je T'ai demandé.

Protège moi ainsi que ma descendance du démon maudit, car Tu nous as créés, Tu nous as donné des ordres et des interdits. Tu nous as fait désirer la récompense de ce que Tu nous as ordonné et Tu nous as effrayés [des interdits] par leurs châtiments. Tu nous as assigné un ennemi qui ruse contre nous ! Tu lui as donné un pouvoir sur quelque chose de nous, sur lequel Tu ne nous en as pas donné, [en provenance] de lui. Tu l'as fait se loger dans notre poitrine. Il n'est pas négligent, même si nous le sommes. Il n'oublie pas même si nous oublions. Il nous rassure au sujet de Ton Châtiment et nous effraye par d'autres que Toi…»

Invocation pour des enfants bons as Sahifatoul Kamilatoul Sajjadiyah

Le premier manuel compréhensif en français pour les couples musulmans, De jeunes mariés à parents : Le chemin vers le Paradis, contient des informations détaillées sur : La Nuit du Mariage et ses manières, les règles de bienséance relatives à la sexualité en Islam, des Lois Importantes de Jurisprudence (Fiqh) pour le Couple Musulman, le Planning Familial en Islam et la Conception. Ce manuel contient également des discussions importantes tournées spécifiquement vers la

femme enceinte y compris la période de Grossesse et un guide pour Avant et Après l'Accouchement comme détaillé dans les sources islamiques, l'Allaitement et des règles de Jurisprudence spécifiques à la mère qui vient de donner naissance. Ce livre se termine avec des points-clés pour élever des enfants pieux, bons et croyants.

Les informations contenues dans ce livre ont été tirées de nombreux manuels sur la vie de famille musulmane compilés par des érudits et chercheurs en Islam reconnus avec de l'aide prise directement du Saint Qour'an et les traditions du Prophète Mohammad (SAWW) et les membres immaculés de sa famille – les Ahl-oul-Bayt (AS). Si ce livre est utilisé de pair avec les divers manuels de prières et de supplications pour le couple musulman et leurs enfants, il peut aider à préparer moralement les Musulmans de la prochaine génération.

Revu et corrigé par Moulla Nissar

Offert part l'Equipe de shia974.fr

http://www.shia974.fr

# NOTES

Introdiction

1 .Intention

Chapitre 1

1 Verseullah Imani, A Bundle of Flowers, p.149

2 Muntakhab Mizan al-Hikmah, vol.1, p.457

3 Shaykh Mufeed, Kitab al-Irshad, vol. 1, p.270

4 Halliyatul Muttaqin, p.116-117

5 Al-Kafi, vol. 3, p.481

6 Ibid., vol. 5, p.500

7 Ibid., vol. 5, p.501

8 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p.249, no 25555

9 Halliyatul Muttaq.n, p.108-109 (Points 1-3)

10 P.sukh be Mas.il-e Jins. wa Zan.shu., p.23

11 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p.250, no 25556

12 La chaire

13 Bih.r al-Anw.r, vol. 43, p. 120 et 129

14 Ibid., vol. 43, p. 92

15 Certains rapportent que la periode entre le Nikah et le mariage etait dپfun an.

16 Bihar al-Anwar, vol. 43, p. 130-131

17 Environ 8 livres

18 Bihar al-Anwar, vol. 43, p. 137

19 Ibid., vol. 43, p. 106 et 114

20 Manaqib ibn Shahr Ashub, vol. 3, p.354

21 Izdawaj Maktab Insan Sazi, vol. 2, p.300

22 Manaqib ibn Shahr Ashub, vol. 3, p.354-355

23 Ibid., vol.3, p. 356

24 Sar Guzashthaye Hazrat ‘Ali (AS) wa Fatima (AS), p. 30

25 Sourate Ale Imran (3), verset 92

26 Sourate al-Isra (17), verset 29

27 Sar Guzashthay Hazrat ‘Ali (AS) wa Fatima (AS), p. 31

Chapitre 2

1 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p.23, no 24927

2 Nikah veut litteralement dire rapport sexuel

3 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p.23, no 24929

4 Ibid., vol. 20, p. 109, no 25163

5 Ibid., vol. 20, p. 109, no 25163

6 Ibid., vol. 20, p. 241, no 25537

7 Ibid., vol. 20, p. 107, no 25158

8 Nikah veut litteralement dire rapport sexuel

9 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p106, no 25157

10 Ibid., vol. 20, p. 118, no 25184

11 Sourate al-Nisa, Verset 1; Sourate al-Zoumar, Verset 5; Sourate Louqman, Verset 28; Sourate Nahl, Verset 72

12 Halliyatul Muttaq.n, p.91

13 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 38

14 Halliyatul Muttaq.n, p.110

15 Was.il ash-Sh.پea, vol. 20, p.118, no 25186

16 Halliyatul Muttaq.n, p.115

17 Ibid., vol. 20, p.188, no 25185

18 Mustadrak al-Wasail, vol. 2, p. 545

19 Niyazha wa Rawabith Jinsi was Zanashui, p. 55

20 Halliyatul Muttaqin, p.111

21 Niyazha wa Rawabith Jinsi was Zanashui, p. 52

22 Tib wa Behdasht, p. 300

23 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p.

24 24 Halliyatul Muttaq.n, p.112

25 Confirme par le Bureau dپfAyatoullah Sistani, Qoum

26 Sourate al-Aپfraf (7), verset 80

27 Was.il ash-Sh.پea, vol. 20, p.144, no 25258

28 Sourate al-Baqarah (2), verset 223

29 Was.il ash-Sh.پea, vol. 20, p.134, no 25253

30 Ibid., vol. 20, p. 147, no 25266

31 Ibid., vol. 20, p. 148, no 25271

32 Ibid., vol. 20, p. 120, no 25190

33 Ibid., vol. 20, p. 137, no 251238; p. 138, no 25239

34 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 61

35 Was.il ash-Sh.پea, vol. 12, p.380, no 16565

36 Ibid., vol. 20, p. 133, no 25227

37 Ibid., vol. 20, p. 382, no 16568

38 Ibid., vol. 20, p. 134, no 25229

39 Ibid., vol. 20, p. 132, n25222 ؛

40 Ibid., vol. 20, p. 137, n25238 ؛; p. 138, n25239 ؛

41 Ibid., vol. 20, p. 138, n25240 ؛

42 Ibid., vol. 20, p. 133, n25226 ؛

43 Ibid., vol. 20, p. 138, n25240 ؛

44 Ibid., vol. 20, p. 164, n25317 ؛

45 Confirmé par le Bureau d’Ayatoullah Sistani, Qoum

46 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 71

47 Islamic Laws, Regle 2427

48 Was.il ash-Sh.پea, vol. 21, p.458, no27573

49 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 71

50 Ibid., p. 48-49

51 Islamic Laws, Regle 456

52 Was.il ash-Sh.پea, vol. 2, p.321, no 2249

53 Ibid., vol. 2, p. 322, no 2254

54 Halliyatul Muttaq.n, p.109

55 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 72

56 Islamic Laws, Regle 520

57 Ibid., Regle 1593

58 Hajj Man.sek, regle 219

59 Confirme par le Bureau dپfAyatoullah Sistani, Qoum

60 Was.il ash-Sh.پea, vol. 20, p.257, no 25570

61 Ibid., vol. 20, p. 109, no 22164

62 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 54

63 Sourate at-Tour (52), verset 44

64 Was.il ash-Sh.پea, vol. 20, p.126, no 25207

65 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 59

66 Was.il ash-Sh.پea, vol. 12, p.177, no 16008

67 Derive pour la plupart de Gonjh.ye Maپfnav., p. 318

68 Ceci nپfest recommande que dans les regions ou il est sur que lپfeau nپfest pas polluee.

69 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 24-25

70 Halliyatul Muttaqin, p.172

71 Cela fait référence aux effets de l’huile de violette sur la constitution / la chaleur interne d’une personne

72 Al-K.fi, vol. 6, p. 332

73 la bonne conduite

74 Mak.rim al-Akhlaq, p. 190

75 Bih.r al-Anw.r, vol. 66, p. 182, no 14

76 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 22

77 Tib wa Behd.sht, p. 292

78 Mustadrak-al-Wasail, Vol. 14, p.231, Hadice 16578

79 Izdawaj Maktab Insan Sazi, vol. 3, p.51

80 Ghonjhaye Ma’navi, p. 318

81 Tib wa Behdasht, p. 300

82 Niyazha wa Rawabith Jinsi was Zanashui, p. 28

83 Ibid., p. 43

Chapitre 3

84 Islamic Laws, Règle 362

85 Ibid., Règle 1499

86 Ibid., Règle 1101

87 Ibid., Règle 361

88 Ibid., Règle 355

89 Ibid., Règle 354

90 Ibid., Règle 351

91 Ibid., Règle 356

92 Ibid., Règle 74

93 Ibid., Règle 362

94 Ibid., Règle 367

95 Ibid., Règle 369

96 Ibid., Règle 378

97 Ibid., Règle 380

98 Ibid., Règle 386

99 Ibid., Règle 392

100 Ibid., Règle 395

101 De même qu'après certains Ghousls Moustahab ou recommandés indiqués dans le Tawzih, le Wouzou n'est pas nécessaire non plus.101 Cependant, par précaution recommandée, il serait mieux de faire le Wouzou avant d'accomplir le Salaat. (ndt)

102 Ibid., Règle 655

103 Ibid., Règle 723

104 Ibid., Règle 723

105 Ibid., Règle 723

106 Ibid., Règle 686

107 Ibid., Règle 688

108 Ibid., Règle 677

109 Ibid., Règle 678

110 Ibid., Règle 708

111 Ibid., Règle 710

112 Ibid., Règle 712

113 Ibid., Règle 714

114 Ibid., Règle 715

115 Ibid., Règle 160

116 Confirmé par l'office d'Ayatoullah Sistani, Qoum

117 A Code of Practice for Muslims in the West, Ayatoullah Sistani

118 Ibid., Règle 163

Chapitre 4

1 Extrait pour la plupart de Marriage and Morals in Islam, Sayyid Muhammad Rizvi, Contemporary Laws of Ayatullah Sistani et A Code of Practice for Muslims in the

West

2 Nahj al-Balagha, dire 141

3 Sourate al-A’raf (7), verset 172

4 Wasail ash-Shi’a, vol. 14, p. 105

5 Wasail ash-Shi’a, vol. 14, p. 105

6 Wasail ash-Shi’a, vol. 14, p. 106

7 Sharh Lumu’ah, vol. 2, p. 28

8 Al-Mustahadathat min al-Masa’il al-Shar’iyyah, p. 19-20, Q26

9 Minhaj as-Salihin, vol. 2, p. 276

10 Sourate al-An’am (6), verset 151

11 Sourate al-Isra (17), verset 31

12 Sourate al-An’am (6), verset 152

13 Comme traduit par Marhoum Moulla Asgherali M M Jaffer

Chapitre 5

1 Sourate al-Baqarah (2), verset 168: پg Gens ! De ce qui est de la terre, mangez le licite, le purپh.

2 Ceci est une herbe vivace dont les racines seches, moulues et grillees sont utilisees comme substitut pour le cafe.

3 Bih.r al-Anw.r, vol. 62, p. 215

4 Was.il ash-Shi'a, vol. 25, p. 104, no 31499

5 Al-K.f., vol. 5, p. 355

6 Bih.r al-Anw.r, vol. 66, p. 278

7 Ibid., vol. 104, p. 80

8 Mak.rim al-Akl.q, p. 88

9 Barg.پf., p. 549

10 Bih.r al-Anw.r, vol. 81, p. 101

11 Was.il ash-Shi'a, vol. 25, p. 165, no 31538

12 Behdasht Izdawaj az Nazr Islam, p. 89

13 Izdawaj Asan, p. 245 14 Bihar al-Anwar, vol.

14, p. 379

15 Rayhan-e Beheshti, p. 33

16 Ibid., p. 39

17 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p. 117, no 25180

18 Ibid., vol. 20, p. 253, no 25560

19 Halliyatul Muttaq.n, p. 112-114

20 Ibid.

21 Rayh.n-e Behesht., p. 40

22 Niy.zh. wa Raw.bith M.dar.n wa Jan.n, p. 72

23 Al-Kafi, vol. 5, p. 502

24 Sharh Man La Yahdhural Faqi, vol. 8, p. 202

25 Al-Kafi, vol. 5, p. 503

26 Ibid.

27 Tafsir Nur al-thaqalayn, vol. 3, p. 183

28 Niy.zh. wa Raw.bith M.dar.n wa Jan.n, p. 76

29 Sharh Man L. Yahdhural Faq., vol. 3, p. 493

30 Al-Am.li de Shaykh Sad.k, vol. 7, p. 383

31 M.naqibe ibn Shahr .sh.b, vol. 3, p. 207

32 Bih.r al-Anw.r, vol. 39, p. 278, no 87

33 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p. 122, no 25197

34 Ibid., vol. 20, p. 121, no25195

35 Ibid., vol. 20, p. 125, no25205

36 Halliyatul Muttaq.n, p. 112-114

37 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p. 133, no 25233

38 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 64

39 Halliyatul Muttaq.n, p. 112-114

40 Ibid.

41 Halliyatul Muttaq.n, p. 112-114

42 Ibid.

43 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p. 148, no 25271

44 Ibid.

45 Halliyatul Muttaqin, p. 112-114

46 Ibid.

47 Ibid.

48 Ibid.

49 Ibid.

50 Ibid.

51 Ibid.

52 Ibid.

53 Ibid., p. 110

54 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 69

55 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p. 126-127, no 25207

56 Ibid.

57 Ibid.

58 Ibid.

59 Ibid.

60 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 59

61 Was.il ash-Shi'a, vol. 20, p. 129, no 25214

62 Ibid., vol. 20, p. 129, no 25212

63 Ibid., vol. 20, p. 127, no25208

64 Halliyatul Muttaq.n, p. 112-114

65 Ibid.

66 Ibid.

67 Ibid.

68 Ibid.

69 Ibid.

70 Confirmé par le Bureau d’Ayatoullah Sistani, Qoum

Chapitre 6

1 Tafsir G.zar, vol. 6, p. 235

2 Niy.zh. wa Raw.bith Jins. was Zan.shu., p. 36

3 Bih.r al-Anw.r, vol. 6, p. 334

4 Le Hajj . Le pelerinage de lپfIslam, p. 208-210

5 Le livre complet des Invocations de l’Imam as-Sajjad (p), p. 230-232

6 Bihar al-Anwar, vol. 60, p. 362

7 Moustadrak al-Wasail, vol. 15, p. 180

8 Niyazha wa Rawabith Madaran wa Janin, p. 10

9 Al-Kafi, vol. 2, p. 159-160

10 Moustadrak al-Wasail, vol. 2, p. 628

11 Makarim al-Akhlaq, p. 238

12 Bihar al-Anwar, vol. 101, p. 108

13 Al-Kafi, vol. 5, p. 496

14 Tafsir Fi Dhilal al-Qour’an, vol. 5, p. 318

15 Moustadrak al-Wasail, vol. 2, p. 628

16 Treatise of Rights, Sahifatul Sajjadiyah

17 Moustadrak al-Was.il, vol. 10, p. 46

18 Kanz al-al-A'ma, no 490

19 Ghourar al-Hikm, no 1862

20 La sourate Mariam (19), verset 15 . fait reference au Prophete Yahya (AS)

21 Sourate Mariam (19), verset 15 . fait reference au Prophete Issa (AS)

22 Kh.nw.de dar Islam, p. 161

23 Bih.r al-Anw.r, vol. 23, p. 79

24 Bihar al-Anwar, vol. 60, p. 322

25 Ibid.

26 Al-Kafi, vol. 5, p. 124

27 Niyazha wa Rawabith Madaran wa Janin, p. 66

28 Tabib Khanwade, p. 66

29 Rayhan-e Beheshti, p. 107

30 Tafsir Nour al-Thaqalayn, vol. 3, p. 330

31 Touhaf al-پeUqul, p. 83

32 Al-K.fi, vol. 6, p. 24

33 Halliyatoul Mouttaq.n, p. 125

34 Was.il ash-Shi'a, vol. 25, p. 160, no 31521

35 Sourate al-Anپfam (6), verset 99; Sourate Mariam (19), verset 25

36 Izdaw.j Maktab Ins.n S.zi, vol. 7, p. 65

37 Rayh.n-e Behesht., p. 108-109

38 Sourate at-Tin (95), verset 1

39 Ghonjh.y-e Maپfnav., p. 347

40 Kh.s M.veh. Wa Sabz.h.

41 Cپfest une gomme seche que lپfon peut facilement obtenir a Makka, et cپfest aussi connu sous le nom de Libaan en Arabe

42 Ceci nپfest pas recommande pour ceux qui vivent dans des regions seches et salees (deserts).

43 Halliyatul Muttaq.n, p. 126

44 Aپfj.z khr.k.h., p. 308-311

45 Rayh.n-e Behesht., p. 108

46 Mas.il پellmi Dar Qurپfan, p. 140

47 Ghonjh.y-e Ma-nav., p. 351

48 Rayh.n-e Bahesht., p. 107

49 Al-K.fi, vol. 6, p. 357

50 Ghonjh.y-e Ma-nav., p. 350

51 Halliyatul Muttaqin, p. 125

52 Makarim al-Akhlaq, p. 86

53 Bihar al-Anwar, vol. 81, p. 101

54 Rayhan-e Beheshti, p. 106

55 Bargeye Rahnama

56 Bihar al-Anwar, vol. 62, p. 299

57 Rayhan-e Beheshti, p. 109-112

58 Khas Miveha Wa Sabziha

59 A’jaz Khorakiha

60 Khas Miveha Wa Sabziha

61 Ibid.

62 Principalement tiré de Rayhaney-e Beheshti, p. 103-10

63 Confirme par lپfoffice dپfAyatoullah Sistani, Qoum

64 Fasaln.meye Sh.r M.dar, no9

65 Rayh.ney-e Behesht., p. 99-103

66 La terre Sainte de Karbala, Irak

67 Bihar al-Anwar, vol. 86, p. 289

68 Bihar al-Anwar, vol. 86, p. 289

69 Ceci n’est pas recommandé à ceux qui résident dans des régions sèches et salées (déserts)

70 Bihar al-Anwar, vol. 86, p. 289

71 Sourate al-Fourqan (25), verset 74

72 Aussi connu sous le nom de “Bongo” en Goujrati.

73 Une mixture d’épices originaire de l’Inde

74 Moustadrak al-Wasail, vol. 3, p. 112

75 Principalement tiré de Rayhaney-e Beheshti, p. 103-106

76 Sourate al-Saffat (37), verset 100

77 Sourate Ibrahim (14), verset 40

78 Sourate Ale Imran (3), verset 38

79 Sourate al-Ahkaf (46), verset 15

80 Sourate al-Fourqan (25), verset 74

81 Cette supplication se trouve aussi dans Le livre complet des Invocations de l’Imam as-Sajjad (p) (As-Sahifah as-Sajjadiyah al Kamilah), numéro 25, traduit par Leila Sourani.

Chapitre 7

1 Rayh.neye Behesht., p. 120-123

2 Priere de vous referer a پeA Motherپfs Prayerپf de Saleem Bhimji et Arifa Hudda

3 Tafsir Minh.j al-Sadiq.n, vol. 5, p. 334

4 Consultez votre médecin ou d’autres manuels de grossesse pour plus d’informations.

Chapitre 8

1 Ceci nپfest recommande que dans les regions ou lپfeau de pluie nپfest pas polluee.

2 Sourate Mariam (19), verset 25

3 Isr.r khr.k.h., p. 96

4 Ceci nپfest recommande que dans les regions ou lپfeau de pluie nپfest pas polluee.

5 Al-K.fi, vol. 6, p. 24, no4

6 Halliyatul Muttaq.n, p. 145-146

7 Bih.r Al-Anw.r, vol. 104, p. 114, no33

8 Halliyatul Muttaq.n, p. 126

9 Sourate al-Shoura (42), verset 49: پgIl fait don de filles a qui Il veut, et don de garcons a qui Il veut.پh

10 Al-K.fi, vol. 6, p. 21.

11 Bih.r Al-Anw.r, vol. 104, p. 98, no64

12 Al-K.fi, vol. 6, p. 6, no8

13 Ibid., vol. 6, p. 24, no6

14 Halliyatul Muttaq.n, p. 126

15 Bih.r Al-Anw.r, vol. 104, p. 126, no86

16 Halliyatul Muttaq.n, p. 146

17 Ibid., p.130

18 Ibid., p.132

19 Ibid., p.130-133

20 Aqiqah: le sujet sera aborde plus en details dans پل Aqiqah : quelques details supplementaires پâ

21 Mustadrak al-Was.il, vol. 15, p. 145, no 17807

22 Halliyatul Muttaqin, p. 134-135

23 Ibid., p. 134

24 A Mother’s Prayer

25 Wasail ash-Shi’a, vol. 16, p. 455

26 Ibid., p. 134

27 Rayhaney-e Beheshti, p. 167

28 Ceci sera développé plus en détails dans le chapitre 9: « L’allaitement »

29 Halliyatul Muttaq.n, p. 130-133

30 Al-K.fi, vol. 6, p. 25, no 3

31 Halliyatul Muttaq.n, p. 150

32 A Mother’s Prayer

33 Halliyatul Muttaq.n, p. 127

34 Al-Kafi, vol. 6, p. 17

35 Halliyatul Muttaq.n, p. 128-130

36 Mustadrak al-Was.il, vol. 15, p. 128, no17748

37 Ibid., vol. 15, p. 166, no 17876

38 Al-K.fi, vol. 6, p. 18, no 4

39 Tahdhib al-Bal.gha, vol. 7, p. 438, no 11

40 Mustadrak al-Was.il, vol. 15, p. 129, no 17751

41 Al-K.fi, vol. 6, p. 19, no 8

42 Al-K.fi, vol. 6, p. 19, no 7

43 Al-K.fi, vol. 6

Chapitre 9

1 Al-K.fi, vol. 6, p. 40, no 2

2 Was.il ash-Shi'a, vol. 21, p. 453

3 Sourate al-پeAbasa (80), verset 24; Sourate al-Baqarah (2), verset 167, 172

4 Thawab al-Aپfm.l, p. 566

5 Rayh.neye Behesht., p. 177

6 Mafasid Mal wa Luqme Haram

7 Kianuri était le genre de personne qui a avoué avoir commis des actes d’espionnage et de trahison

8 Tarbeat Farzand az Nazr Islam, p. 89

9 Mustadrak al-Wasail, vol. 15, p. 156

10 Tibb an-Nabi, p. 25

11 Al-Kafi, vol. 6, p. 40

12 Rayhaneye Beheshti, p. 184-187

13 Mustadrak al-Was.il, vol. 15, p. 157, no 17848

14 Tahdhib al-Bal.gha, vol. 8, p. 106, no 6

15 Ibid., vol. 8, p. 106, no 7

16 Ibid., vol. 8, p. 105, no 4

17 Rayh.neye Behesht., p. 178-180

18 Rayhaneye Beheshti, p. 212-213

Chapitre 10

1 Islamic Laws, Règle 515

2 Ibid., Règle 517

3 Ibid., Règle 516

4 Ibid., Règle 518

5 Ibid., Règle 519

6 Ibid., Règle 523, 524, 525, 526

7 Ibid., Règle 520

8 Ibid., Regle 525

9 Signes de Hayz : generalement epais et chaud, et sa couleur est soit noir soit rouge. Le sang sپfecoule avec une pression et une petite irritation.

10 Priere de vous referer a la section de Hayz de la Ris.lah pour plus dپfinformations.

11 Ibid., Règle 162

Chapitre 11

1 Extrait pour la plupart de Rayh.neye Behesht., p. 221-241

2 Mustadrak al-Was.il, vol 15, p. 171

3 Was.il ash-Shi'a, vol. 21, p. 386, no 27659

4 Ibid., vol. 21, p. 386, no 27658

5 Bih.r al-Anw.r, vol. 60, p. 381

6 Rawdatul W.iz.n

7 Mustadrak al-Was.il, vol 2, p. 69

8 Sourate al-Isra (17), verset 34

9 Sourate al-Mou’minoun (23), verset 8

10 Traduit de l’anglais. Al-Kafi, vol. 6, p. 49

11 Sourate al-Ankabout (29), verset 45

12 Les supplications recommandées pour un enfant sur le bon chemin ont été discutées en détails dans le chapitre 6: « La grossesse », supplications recommandées

13 Al-Kafi, vol. 6, p. 47

14 Mustadrak al-Was-ail, vol. 2, p. 625

15 Bihar al-Anwar, vol. 103, p. 7

16 Mustadrak al-Wasail, vol. 2, p. 558

17 Tuhaf al-Uqul, p. 84

18 Al-K.fi, vol. 3, p. 409, no 1

19 Cette Tradition fait particulierement reference aux garcons ; plus generalement, cela implique cependant que les enfants doivent etre formes a prier et a jeuner quelques annees avant de devenir Baligh, pour quپfils developpent les capacites necessaires.

20 Al-K.fi, vol. 3, p. 343, no 13

21 Ibid., vol. 2, p. 86-87

22 Tarikh Ya’qubi, vol. 3, p. 53

23 Mustadrak al-Was.il, vol. 15, p. 164

24 Ceci est aborde plus amplement dans 14 پل facons de developper lپfamour des Ahl-ul-Bayt (AS) chez vos enfants پâ dans ce chapitre

25 Ceci est aborde avec plus de details dans ce chapitre dans پل Memorisation du Qourپfan پâ.

26 Principalement extraits de Rayh.neye Behesht., p. 244-247

27 Mizan al-Hikmah, vol. 2, p. 237

28 Principalement extraits de Rayhaneye Beheshti, p. 235-238

29 Nahjul Balagha, Lettre 31

30 Cds ou dvds

31 On recommande les récitants suivants : Muhammad Siddiq Menshawi, Khaleel Hussari, Muhammed Jibrail, Abu Bakr Shaatri. Vous pouvez trouver ces récitants et bien d’autres sur http://hidayahonline.org/?page=audio.